

REVUE
DE
L'ORIENT CHRÉTIEN

DIRIGÉE

Par R. GRAFFIN

TROISIÈME SÉRIE

Tome VIII (XXVIII)

28^e volume. — 1931-1932

LES MONGOLS ET LA PAPAUTÉ

CHAPITRE II

(suite).

III. André de Longjumeau.

Il a déjà été question assez longuement d'André de Longjumeau à propos de son voyage de 1245-1247; mais le moment est venu de retracer, dans la mesure du possible, la vie de ce grand missionnaire d'Orient. Même pour son voyage de 1245-1247, des travaux parus au cours des sept années que les circonstances ont fait écouler entre la publication des deux premières parties de ce chapitre et celle de la troisième, m'obligeront à revenir sur certains détails importants de mon exposé.

André de Longjumeau doit certainement son nom à la petite ville de Longjumeau, aujourd'hui chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise) (1). Nous ignorons la date exacte de sa naissance, aux alentours de 1200.

(1) Vincent de Beauvais (*Spec. hist.*, mss. BN. Lat. 4898 et 4900. xxxii, 90, l'appelle « Andreas de Lonciumel » (= « Lonjumel »); les *Grandes chroniques* éd. P. Paris, iv, 292 et 302) « Andrieu de Longjumel » et (iv, 427) « André de Longjumel »; Guillaume de Nangis (*Rec. des Hist. de France*, xx, 358, 367) « Andreas de Lonjumel », altéré dans une version française (p. 359) en « Andrus de Longemel »; « Loncinmel » des *Chronica* de saint Antonin (3^e partie, Lyon, 1587, 159) est naturellement altéré de « Lonciumel » = « Lonjumel »; les éditeurs des *Hist. des Crois.*, Occid., II, 569, adoptent en note « Andreas de Longiumello »; Riant, *Exuviae sacrae*, II, 312, écrit « Andreas de Longogemello ». La forme « Longumeau », donnée en 1900 par Rockhill (*Rubruck*, xxvii) et en 1901 par Beazley (*The dawn of modern geography*, II, 643), outre qu'elle ne répond à aucune orthographe ancienne ou moderne, a l'inconvénient de fausser la prononciation du nom.

Comme il entra dans l'ordre de saint Dominique (1), il est probable, vu son lieu d'origine, qu'il ait pris l'habit au couvent qui a valu son nom à la rue Saint-Jacques (2). M. Rastoul, qui a écrit la meilleure notice que nous ayons encore sur André de Longjumeau (3), ajoute qu' « il s'adonna à l'étude des langues orientales pour la conversion des infidèles », et paraît admettre que ce fut à son couvent de Paris; Touron avait dit au contraire, en 1743, qu'André de Longjumeau était passé de bonne heure en Terre Sainte, « sans doute avec ceux que le Bienheureux Jourdain de Saxe fit partir de Paris l'an 1228 », ce qui « lui donna l'occasion d'apprendre les langues orientales »; la nouvelle *Année Dominicaine* (Lyon, 1898, août, 2^e partie, p. 519) reprend avec de légères modifications le texte de Touron; le P. Chapotin (p. 123) est tout à fait affirmatif. Mais ce sont pures hypothèses: nous ne connaissons rien du frère André avant sa participation probable à un événement considérable du règne de saint Louis, la translation de la Couronne d'épines.

On sait comment, en 1238, l'empereur Baudoin II de Constantinople, qui se trouvait alors à Paris, proposa à saint Louis de lui céder la Couronne d'épines. Saint Louis envoya alors à Constantinople, outre un chevalier, deux dominicains; l'un, appelé Jacques, connaissait bien la Couronne d'épines pour avoir été auparavant prieur des Dominicains de Constanti-

(1) Rockhill, qui dit bien (*Rubruk*, p. xxvii) que c'est un Dominicain, le considère ensuite par inadvertance comme un Franciscain (p. xli); et c'est uniquement comme Franciscain (« Minorit ») qu'il est question de lui dans Malein, *Joann de Plano Karpini, Vil'gel'm de Rubruk*, Saint-Petersbourg, 1911, g^d in-8, p. 213.

(2) M. D. Chapotin (*Hist. des Dominicains de la province de France*, Rouen, 1898, in-4, p. 6) dit que, d'après la « tradition », André de Longjumeau fut un des premiers membres de la colonie dominicaine de Saint-Jacques en 1218; c'est une supposition toute gratuite quant à la date et on ne trouve rien de semblable au xvii^e et au xviii^e siècle dans l'ancienne *Année Dominicaine* du P. Souèges (sous le 11 août, p. 958), chez Quétif et Echart (I, 110-141), ou chez Touron (*Hist. des hommes illustres*, I, 157). La lettre de Jean Sarrasin du 23 juin 1249 appelle André de Longjumeau « frere Andrieu de l'ordre de Saint Jaque »; mais, chez ce Français de la Cour, « l'ordre de Saint-Jacques » est simplement synonyme de « Dominicain ».

(3) *Dict. d'hist. et de géogr. ecclés.*, publié sous la direction de M^{rs} Baudrillart, II, col. 1677-1681.

nople (1) : l'autre, nommé André, a toujours été identifié, et vraisemblablement à bon droit, à André de Longjumeau (2). D'après Touron, André de Longjumeau, alors à Paris, y était revenu d'Orient en compagnie du frère Jacques; il l'y avait ramené, dit la nouvelle *Année Dominicaine*; suppositions pures, puisque nous ignorons même si André de Longjumeau s'était rendu en Orient avant la mission de 1238-1239.

En arrivant à Constantinople, les deux Dominicains et le chevalier apprennent que la Couronne sert de gage à un prêt fait aux régents de l'empire par des Vénitiens. En compagnie de Byzantins et de Vénitiens, ils la portent alors à Venise, où le frère André reste préposé à sa garde, pendant que le frère Jacques et les Byzantins vont à Paris prendre les instructions royales et se munir des fonds nécessaires à dégager la relique. Ceci fait, les envoyés se remettent en route avec la Couronne d'épines, que saint Louis vient recevoir à Ville-

(1) C'est bien « Jacobus » qu'on a dans le texte fondamental sur la translation de la Couronne d'épines, l'*Historia susceptionis Corone spinæ* de Gautier de Cornut, archevêque de Sens (cf. Riant, *Exuviae sacrae*, I, 51); M. Rastoul l'appelle « Guillaume », ce qui ne peut être qu'une inadvertance. M. Altaner (*Die Dominikanermissionen*, II) dit que le frère Jacques était prieur du couvent de Constantinople en 1238. Les termes mêmes de Gautier de Cornut (« *quorum alter, scilicet Jacobus, prior fratrum eiusdem ordinis fuerat in urbe predicta, ubi Coronam ipsam frequenter viderat, & ea quæ circa illam erant optime cognoscebat* ») impliquent au contraire qu'en 1238 le frère Jacques ait été en France et que son priorat de Constantinople se place à une date antérieure qui reste indéterminée.

(2) L'*Historia* de Gautier de Cornut l'appelle simplement « Andreas » (*Exuviae sacrae*, I, 51, 53), et il en est de même aussi bien dans les textes qui s'apparentent à elle (*ibid.*, II, 39, 40, 246-247) que dans une lettre de décembre 1238 des seigneurs de Constantinople (*ibid.*, II, 122). Cet André est considéré, sans aucune réserve ni remarque, comme étant André de Longjumeau aussi bien par le P. Souëges que par Quétil et Echard et par le P. Touron. En tout cas, il s'agit d'un Dominicain, évidemment français, appelé André; André de Longjumeau remplit ces conditions, mais d'autres Dominicains inconnus, ayant André pour prénom, le pourraient également. Toutefois le fait qu'André de Longjumeau fut certainement envoyé en mission en Orient par Innocent IV en 1245, qu'ensuite il se trouvait en compagnie de saint Louis à Chypre en 1248 et qu'enfin saint Louis, en mourant à Tunis, prononçait encore son nom, indiquent une association avec l'Orient et une confiance de la part du roi qui, à l'origine, sont vraisemblablement liées à l'heureuse mission de 1238-1239; elles justifient par suite, au moins à titre de probabilité, l'identification du frère André de 1238-1239 et d'André de Longjumeau.

neuve-l'Archevêque, au delà de Sens, le 10 ou le 11 août 1239; elle arriva à Paris le 18 ou le 19 août (1).

Si on tient compte de la situation de prieur que le frère Jacques avait déjà occupée et de sa connaissance de Constantinople, il apparaît *a priori* probable qu'il ait joué dans cette mission un rôle plus important que le frère André; et c'est bien ce qu'indique le récit de Gautier de Cornut. Je ne pense donc pas qu'il faille attacher autrement d'importance à l'ordre suivi dans la lettre de décembre 1238 des seigneurs de Constantinople, et qui est « frater Andreas », « frater Jacobus » et « dominus Nicolaus de Sorello » (2).

* .

Six ans après la translation de la Couronne d'épines, André de Longjumeau repartait pour l'Orient, envoyé en mission cette fois non par le roi de France, mais par le pape Innocent IV. C'est le voyage de 1245-1247 qui a été étudié ci-dessus, pp. 29-66 (3). Mais, en même temps que paraissait mon travail, M^{er} E. Tisserant publiait dans cette *Revue* (t. XXIV [1921], pp. 336-353) un important article sur *La légation en Orient du Franciscain Dominique d'Aragon (1245-1247)*. A la fin de la première partie de cet article, achevée en avril 1924, M^{er} Tisserant, s'appuyant sur les conclusions du P. Golubovich, rattachait à une mission franciscaine les six documents émanant de princes arabes de Syrie conservés dans les lettres curiales de la quatrième année d'Innocent IV et la lettre du

(1) Sur ces dates, cf. la discussion de M. de Mély, dans *Exuviae sacrae*, III [1904], 270-274.

(2) Le P. Chapotin (pp. 308-309) dit au contraire qu'André de Longjumeau prit le frère Jacques comme second; mais ce n'est pas à raison d'un document, fût-il la lettre de décembre 1238; il enchérit seulement sur Tournon, à raison de la notoriété qu'André de Longjumeau acquit par la suite, au lieu que le frère Jacques est demeuré autant dire inconnu.

(3) J'ai indiqué ci-dessus (pp. [44-45]) les raisons pour lesquelles je ne pouvais accepter l'idée de M. Rastoul qu'André de Longjumeau serait le destinataire de la bulle *Patri luminum* du 22 mars 1241 et serait par suite reparti pour l'Orient dès cette année-là: M. Altaner (p. [53]) est arrivé indépendamment à la même conclusion que moi. Le P. Van Den Wyngaert (*Sinica Franciscana*, I, 207) a suivi au contraire l'opinion de M. Rastoul.

sultan d'Égypte insérée parmi les lettres curiales de la troisième année; toutes auraient été rapportées par le Franciscain Dominique d'Aragon, dont on pouvait ainsi reconstituer à peu près l'itinéraire. M^{gr} Tisserant eut alors connaissance du livre de M. Altaner qui faisait intervenir, pour les lettres des princes de Syrie, des Dominicains et en particulier André de Longjumeau; tout en admettant la force de certains des arguments, il gardait à peu près son opinion première, mais à titre d'hypothèse, et concluait : « Gardons-nous d'affirmer plus que nous ne savons; il est possible que les lettres des princes arabes aient été rapportées par Dominique: il se peut aussi qu'il ait rapporté seulement le groupe de 1246, Damas, Kérak, Le Caire; par contre, il paraît impossible qu'André de Longjumeau ait rapporté tout ensemble les sept documents arabes et les cinq lettres des prélats orientaux. »

En fait, M^{gr} Tisserant s'est trompé en partie sur la théorie de M. Altaner; celui-ci fait bien intervenir le Dominicain André de Longjumeau pour les cinq lettres des prélats orientaux, mais il attribue à des missions diverses les lettres émanant des princes de Syrie et du sultan du Caire (p. [79]), et se borne à affirmer que les lettres des princes de Baalbek et de Homs concernent des Dominicains, et non des Franciscains comme le P. Golubovich l'avait cru. Par ailleurs, il n'y a aucune raison de joindre la lettre du sultan d'Égypte du 25 mai 1246, enregistrée parmi les lettres curiales de la troisième année, aux six lettres des princes de Syrie qui figurent ensemble parmi les lettres curiales de la quatrième année (1). Mais, à part cette lettre du sultan d'Égypte, j'ai

(1) Cette lettre du sultan d'Égypte est du 25 mai 1246, et le sultan était alors au Caire et non à Damas, où il ne se rendit qu'en février-mars 1247 (cf. Blochet, *Histoire d'Égypte de Makrizi*, p. 501): ce que M^{gr} Tisserant en a déduit pour un séjour de missionnaires à Damas en mai 1246 est donc à supprimer. Par ailleurs, attribuant au sultan d'Égypte, à la suite du P. Golubovich, une lettre de la série des six documents insérés dans les lettres curiales de la quatrième année, il a été amené, pour donner au missionnaire le temps d'aller de Karak au Caire, à supposer une erreur de date dans la traduction latine de cette lettre arabe dont l'original est perdu; mais cette lettre, à mon avis, a été écrite non par le sultan d'Égypte, mais par Fakhru-'d-Dîn Yusuf, et dans la région de Karak (cf. *supra*, p. [30]), et la date nous en a été conservée exactement.

proposé de rapporter à la mission d'André de Longjumeau les cinq lettres des prélats orientaux et les six documents émanant des princes arabes de Syrie qui se suivent parmi les lettres curiales de la quatrième année. Il importe donc de voir si mes solutions peuvent résister aux objections de M^{gr} Tisserant.

Je dois immédiatement dire que M^{gr} Tisserant ne maintient ses objections qu'en partie. A la suite de la publication des deux premières sections du présent chapitre, il a bien voulu m'écrire, le 31 août 1926, qu'il renonçait à son hypothèse sur Dominique d'Aragon, et admettait désormais que c'était le Dominicain André de Longjumeau qui avait rapporté aussi bien les cinq lettres des prélats orientaux que les documents émanant des princes arabes de Baalbek et de Homs: mais il lui paraissait difficile, pour des raisons d'itinéraire et de saison, de donner la même origine aux « lettres de Damas, Kérak, etc. ».

Voici les remarques que me soumet M^{gr} Tisserant dans sa lettre du 31 août 1926 (1): « Ce qui me gêne toujours, c'est la géographie: vous supposez que la mission est passée de Kérak en Haute-Mésopotamie, à travers le désert évidemment, puisqu'il s'agit d'échapper à la surveillance des émirs arabes, qui ne veulent pas favoriser un passage vers les Mongols. Mais j'ai voyagé avec les PP. Jaussen et Savignac dans cette région au Nord-Est de Kérak, — où l'on passe maintenant en automobile pour faire Jérusalem-Bagdad, — mais pour y aller, nous avons dû choisir le printemps, afin de trouver de temps en temps de l'eau de pluie conservée dans quelques trous. Les troupes n'y passent qu'à cette saison-là, et nous sommes restés onze jours sans nous laver, ayant dans nos outres une maigre ration pour l'usage indispensable. Mais André s'y serait trouvé au plus fort de la sécheresse, en fin avril! Je vous avoue que cela me paraît tout à fait invraisemblable, tandis qu'il n'aurait pas eu de difficulté, semble-t-il,

(1) M^{gr} Tisserant m'a exposé ses objections dans une lettre privée; j'en fais état à raison de leur importance même, mais il va sans dire que M^{gr} Tisserant serait peut-être arrivé sur quelques points à des conclusions un peu différentes s'il avait entendu publier une note spéciale sur la question; ses objections ne l'engagent pas.

à se rendre sur l'Euphrate, comme Dominique, qui est allé à Hrom-Kla en 1245-1246, et de là il aurait pu atteindre les Mongols.

« Le groupement des pièces dans le registre ne me paraît pas d'ailleurs une raison absolue de croire à leur arrivée simultanée. N'oublions pas que le registre ne contient en principe que les lettres envoyées par la Curie. En fait, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exceptions; ces lettres peuvent n'avoir été groupées que parce qu'elles auront été traduites en même temps. Mathieu de Paris montre qu'il y avait des traducteurs en curie. Le pape aura ordonné de les enregistrer aux fins de conservation, soit quand on lui aura présenté les traductions, soit même après qu'il aura eu fini d'en faire usage pour son profit personnel, ou après avoir donné ses ordres pour les réponses... »

Pour la clarté de ma discussion, j'examinerai d'abord le second paragraphe de cette lettre. M^{sr} Tisserant, comme je l'ai dit plus haut, voudrait dissocier les documents provenant des princes arabes, et, tout en attribuant à la mission d'André de Longjumeau les cinq lettres des chrétiens orientaux et les quatre documents des princes arabes de Baalbek et de Homs, laisser à d'autres les « lettres de Damas, Kérak, etc. ». Par cet « etc. », M^{sr} Tisserant entend évidemment la lettre des 6-15 août 1246 que le P. Golubovich attribuait au sultan d'Égypte; mais j'ai déjà rappelé que cette lettre n'émane pas de lui, mais d'un de ses lieutenants, et a dû être écrite dans la région de Karak, comme celle de même date due au prince de Karak lui-même; il est donc naturel que les deux documents aient été remis aux mêmes gens. Quant à la lettre de « Damas », on a vu qu'elle provenait en réalité du Caire. Il est hors de question qu'André de Longjumeau l'ait rapportée, mais précisément elle se trouve non pas dans la série consécutive des six documents émanant des princes arabes de Syrie et des cinq lettres des chrétiens orientaux enregistrés parmi les lettres curiales de la quatrième année, mais à part et conformément à sa date, c'est-à-dire parmi les lettres curiales de la troisième année. Quelles que soient les possibilités théoriques justement exposées par M^{sr} Tisserant, puisque nous trouvons, les uns à la suite des

autres, six documents provenant des princes arabes de Syrie et cinq documents provenant des chrétiens orientaux, tous de 1245 et 1246, mais tous enregistrés seulement parmi des lettres curiales du milieu de 1247, et que d'autre part M^{gr} Tisserant admet maintenant avec moi que quatre des documents des princes arabes et les cinq lettres des chrétiens orientaux ont été rapportés par André de Longjumeau, revenu à Rome au milieu de 1247, il apparaîtra extrêmement probable que les deux derniers des onze documents, les deux lettres écrites entre le 6 et le 15 août 1246 dans la région de Karak, proviennent également de la même mission.

Reste la question d'itinéraire. M^{gr} Tisserant estime qu'André de Longjumeau aurait eu plus facile de se rendre par exemple à Hrom-Kla sur l'Euphrate, comme le fit Dominique d'Aragon en 1245-1246, pour de là gagner à l'Est la région occupée par les Mongols. Mais nous avons lieu de penser que le passage chez les Mongols — chez qui Dominique d'Aragon ne se rendit pas — n'était pas si aisé puisque la mission d'Ascelin, partie de Lyon dès mars ou au plus tard juillet 1245, n'arriva au camp mongol de la Transcaucasie orientale qu'en mai 1247, après être allée faire le détour de Tiflis. Reste l'objection de la traversée du désert de Syrie en plein été, en allant de la Mer Morte au Nord-Est vers la haute Mésopotamie. Les objections de M^{gr} Tisserant à un tel voyage, basées sur une expérience personnelle de la région, ont une force qui me paraît probante, mais il n'est pas nécessaire (cf. *supra*, p. 40) que le voyage d'André de Longjumeau se soit ainsi effectué à travers le désert. La mission tenta d'abord le passage par Baalbek, où elle essuya un refus; envoyée de là à Homs, elle ne réussit pas davantage. Si les deux lettres de Karak proviennent de la même mission, comme j'en suis convaincu, nous devons admettre qu'André de Longjumeau se rendit alors jusqu'au Sud de la Mer Morte. Mais il a très bien pu voir que, par suite de la saison, la traversée du désert y était impossible et remonter vers le nord pour une nouvelle tentative. Le fait certain est que, ici ou là, il finit par passer, puisque nous le retrouvons ensuite à Mossoul et à Tauriz.

Je n'aurais pas à revenir plus longuement sur ce voyage de

1245-1247 si je n'avais commis, dans les calculs d'itinéraires, un fâcheux *lapsus* dont je me suis aperçu bien vite, mais malheureusement après que mon travail avait paru.

Nous savons par Mathieu de Paris qu'André de Longjumeau comptait dix jours de route d'Acre à Antioche; deux jours d'Antioche à Alep; seize jours d'Alep à Ninive (= Mossoul); dix-sept jours de Mossoul à Tauriz; soit au total 45 jours; comme je l'ai indiqué (p. [59]), c'est là la route qu'André de Longjumeau suivit à son voyage de retour, donc en sens inverse. Par ailleurs, Vincent de Beauvais, dans ses emprunts à la relation de Simon de Saint-Quentin, nous a conservé l'indication qu'en 1247 la mission d'Ascelin comptait 59 jours de route entre le camp mongol de « Sitiens » et Acre; comme la mission d'Ascelin passa au retour par Tauriz et que c'est là sûrement son itinéraire de retour, les 14 jours de différence représentent en gros la distance entre Tauriz et Sitiens; c'est ce que j'ai dit correctement p. [132]. Mais à la p. [104], quand j'indiquais les raisons qui doivent nous faire identifier « Sitiens » au Sisian du voyage du roi d'Arménie Hethum 1^{er} en 1254-1255, j'ai dit par inadvertance qu'il restait 24 jours de différence (au lieu de 14) pour la distance entre Tauriz et « Sitiens » et les ai mis en parallèle avec les 26 jours que Hethum 1^{er} mit pour aller de Tauriz à Sisian. Comme l'identité de « Sitiens » et de Sisian ne me paraît pas douteuse, il faut trouver quelque explication à cette divergence entre 14 et 26. Une première hypothèse serait d'admettre que la mission d'Ascelin a compté dix ou douze étapes en moins entre Tauriz et Acre que ne l'avait fait André de Longjumeau; une autre consisterait à supposer que chez Vincent de Beauvais « LIX » est fautif pour « LXIX ». Mais ce n'est ni à l'une ni à l'autre de ces solutions que j'incline actuellement. Bien que « Sitiens » ou « Sisian » ne soit pas identifié expressément, il n'est pas douteux que ce camp de Baiju se soit trouvé dans la partie orientale de la Transcaucasie et au Nord de l'Araxe. Où qu'on le situe dans cette région, la distance entre Tauriz et Sitiens ne peut être supérieure à celle entre Alep et Mossoul ou entre Mossoul et Tauriz. Je croirais donc volontiers que c'est dans l'itinéraire arménien qu'une erreur s'est glissée et que les « vingt-six » jours indiqués

entre Tauriz et Sisian par le récit du voyage de Hethum 1^{er} sont à corriger en « seize » jours (1).

André de Longjumeau était revenu de cette mission au printemps ou au plus tard au commencement de l'été de 1247 (2). Mais il ne resta pas longtemps dans l'entourage d'Innocent IV à Lyon, ni même en France. Saint Louis avait

(1) On pourrait aussi se demander si le roi d'Arménie, avec sa caravane, n'a pas voyagé plus lentement que les missionnaires. Ce fut le cas en Mongolie où il mit deux fois plus de temps pour aller de la Volga à Karakorum que Guillaume de Rubrouck n'en mit, au même moment, pour faire le même trajet en sens inverse.

(2) D'après Mathieu de Paris (*Chronica Majora*, iv, 607-608), saint Louis aurait reçu, vers le carême de 1247, donc en février-mars, un message du « roi des Tartares », lui enjoignant de se soumettre. Ce texte ne se laisse pas expliquer facilement. Abel Rémusat, qui a attiré l'attention sur lui (*Mémoires sur les relations politiques*, 42-43), se demandait s'il ne s'agissait pas d'une lettre de Baiju. Mais Baiju ne fut approché que par la mission d'Ascelin, qui arriva à son camp le 21 mai 1247, pour y rester jusqu'au 25 juillet et ne rentrer en Europe que dans l'été de 1248. Par ailleurs Plan Carpin serait, lui aussi, hors de cause à pareille date: il était encore à Cologne le 4 octobre 1247. Enfin André de Longjumeau, même si on veut le faire revenir dès le carême de 1247, n'a pas dû dépasser Tauriz, n'a pas vu Baiju, et ne semble aucunement avoir rapporté des lettres des Mongols soit pour le pape, soit pour le roi. Mathieu de Paris, malgré les détails qu'il donne sur l'attitude qu'eut alors saint Louis, n'était d'ailleurs pas sûr de son fait (« *circa quadragesimam* », « *ut dicebatur* »). Le plus simple est peut-être de supposer une erreur d'un an chez Mathieu de Paris et d'admettre que c'est au début de 1248, vers le carême qui va cette année-là du 10 mars au 19 avril, que saint Louis s'occupa d'une lettre du « roi des Tartares »: il s'agirait alors de la lettre de Güyük du 11 novembre 1246. On a vu (pp. [11, 12, 16, 18]) que cette lettre était un ordre de soumission non seulement pour le pape, mais pour les rois. Or Plan Carpin a été envoyé à saint Louis par Innocent IV au début de 1248; il était à Sens au mois de mars (cf. *supra*, p. 11); peut-être est-ce à cette occasion que, mis directement par lui au fait de la lettre de Güyük et des prétentions des Mongols, saint Louis en délibéra ensuite avec ses conseillers. En tout cas, le résumé que Mathieu de Paris donne de la lettre du « roi des Tartares » cadre très bien avec le contenu de la lettre de Güyük. Röhrlich (*Reg. Regni Hierosol.*, p. 315) n'a su que faire du paragraphe de Mathieu de Paris. Sur la mission de Plan Carpin à Paris au début de 1248, cf. Elie Berger, *Saint Louis et Innocent IV*, dans *Reg. d'Innocent IV*, CXXVI-CXXVII (ou éd. à part in-8, 172-173); Umiński, *Niebezpieczeństwo*, 133-139; A. Batton, *Wilhelm von Rubruk*, Münster, 1921, in-8, p. 19; aussi *Sinica Franciscana*, I, 5, n. 10. Il n'y a pas de raison de supposer avec Rockhill (*Rubruck*, xxvi) que Benoit de Pologne soit venu à Paris également.

pris la croix en 1244; la croisade était prêchée en France depuis 1245; enfin, le roi s'embarquait à Aigues-Mortes, le 25 août 1248, mettait à la voile le 28 août et débarquait à Limassol de Chypre le 17 septembre. Lui et le roi Henri I^{er} de Lusignan s'établirent à Nicosie; il ne devait en repartir, pour l'Égypte, que le 13 mai 1249. C'est pendant ce séjour du roi de France en Chypre que nous entendons à nouveau parler d'André de Longjumeau. Nous sommes surtout renseignés sur les événements auxquels il fut alors mêlé par Joinville, la lettre d'Odon de Châteauroux au pape du 31 mars 1249, la lettre de Jean Sarrasin à Nicolas Arrode du 23 juin 1249, Vincent de Beauvais, Mathieu de Paris, Guillaume de Nangis et les *Grandes chroniques de France*.

Le saint roi était depuis trois mois à Nicosie quand, le 14 décembre 1248, des envoyés des Mongols, vrais ou supposés, débarquèrent à Cérines, sur la côte septentrionale de l'île, et entrèrent à Nicosie le 19 décembre; le dimanche 20, ils furent reçus par saint Louis, à qui ils remirent une lettre de leur maître; le même jour, le roi les interrogea longuement, entouré de son conseil, du légat Odon de Châteauroux et de quelques prélats (1). Beaucoup d'érudits ont considéré l'ambassade comme une imposture, en partie sous l'influence de ce que Mongka déclara en 1251 à Guillaume de Rubrouck; Abel Rémusat, tout en admettant que l'ambassade fut réelle, pensait que la lettre remise par les envoyés était de leur fabrication. Nous devons donc y regarder d'un peu près.

Il y avait deux envoyés des Mongols, et leurs noms sont donnés dans la traduction qui fut faite immédiatement de la

(1) Ces détails ne sont donnés que par la lettre d'Odon de Châteauroux au pape, datée du 31 mars 1249 (sur cette date, cf. *supra*, p. [130]; la date est déjà indiquée correctement dans Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, III, 225, dans Zarncke, *Der Priester Johannes*, 78, et dans Röhrich, *Regesta Regni Hierosolymitani*, p. 308); on ne connaît cette lettre que par un seul manuscrit, qui a appartenu à Baluze, BN., Lat. 3768. ff. 76 v^o-81 r^o; je cite la lettre d'après l'édition de d'Achery, *Spicilegium*, 2^e éd., III [1723], 624-628, mais l'ai collationnée sur le manuscrit. Les autres sources disent seulement que les envoyés mongols arrivèrent vers Noël. Abel Rémusat (*Mémoires sur les relations*, 46) a confondu le débarquement à Cérines et l'entrée à Nicosie quand il dit qu'Odon de Châteauroux fixe le débarquement au 19 décembre. Howorth (III, 77) a suivi Rémusat.

lettre qu'ils apportaient. Dans notre manuscrit unique de la lettre d'Odon de Châteauroux, où cette traduction a été incorporée, le premier d'entre eux est qualifié de *nuntius fidelis noster vir venerabilis*, et appelé « Sabeldin Monfac David »; l'autre est appelé « Marchus »; tous deux se disent chrétiens et originaires d'un village situé à deux jours de « Moysac sive Mussula (= Mossoul) » (1). Nos autres sources remontent toutes soit à la lettre d'Odon de Châteauroux, soit à la traduction de la lettre que saint Louis avait transmise à la reine Blanche (2). On a ainsi « Sabeldim Mousfat David » chez

(1) C'est par suite de virgules introduites à tort entre les trois éléments du nom du premier envoyé que certains auteurs (par exemple Röhricht, *Kleine Studien zur Gesch. der Kreuzzüge*, p. 26; *Gesch. d. Königreichs Jerusalem*, 877; Altaner, 132) ont parlé de quatre envoyés mongols; Zarneke (*Der Priester Johannes*, 79) avait du moins hésité; le P. Batton (*Wilhelm von Rubruk*, 12) est formel en faveur de deux envoyés seulement. Bien qu'ils aient eu naturellement des compagnons, la désignation de deux envoyés en titre est conforme à ce que nous avons vu pour Aï-büg et Särgis qui furent envoyés à Rome par Baiju avec Ascelin (cf. *supra*, p. 131). Le « Moysac sive Mussula » se retrouve chez Vincent de Beauvais, xxxii, 93, et devait donc bien figurer dans le procès-verbal de cet entretien qui fut rédigé sur le moment. [Il est à nouveau question de quatre envoyés mongols dans Giovanni Soranzo, *Il Papato, l'Europa cristiana e i Tartari*, Milan, 1930, in-8, p. 129. Ce gros ouvrage a paru pendant l'impression du présent chapitre: je ne puis l'utiliser que dans quelques additions mises entre crochets.]

(2) Il n'est pas facile, sans procéder à des recherches minutieuses sur les sources de chaque ouvrage, de déterminer s'ils doivent le texte de la lettre du « roi des Tartares » directement ou indirectement à la lettre d'Odon de Châteauroux ou à la copie envoyée à la reine Blanche. Comme, en reproduisant cette lettre et celle du connétable Sembat, Vincent de Beauvais (xxxii, 91) mentionne expressément l'envoi qui en fut fait à Innocent IV par Odon de Châteauroux, il est bien probable que c'est chez Odon qu'il les a recueillies; les deux textes, tous deux en latin, sont d'ailleurs à peu près identiques. Et c'est bien vraisemblablement chez Vincent de Beauvais que Guillaume de Nangis a puisé. La version française des *Grandes chroniques* remonterait également au texte latin de Vincent de Beauvais. Par contre, le texte français, très différent comme rédaction, qui a été conservé par Mathieu de Paris représenterait la version envoyée à la reine Blanche; Vincent de Beauvais parle de cet envoi à deux reprises (xxxii, 90 et 94); d'après lui comme, après lui, d'après les *Grandes chroniques*, la version envoyée à la reine Blanche était en latin et non en français; la traduction française que nous connaissons par Mathieu de Paris aurait en ce cas été exécutée en France. Vincent de Beauvais (xxxii, 94) nous apprend en outre que saint Louis avait envoyé, sous son contreseing, la lettre du « roi des Tartares » à la reine Blanche en la joignant à la copie de la lettre écrite par André de Longjumeau au début de son ambassade. Ceci nous met, comme on le verra, au milieu de mars 1249, et il est par suite vrai-

Vincent de Beauvais (xxxii, 91) (1) ; « Sabeldim Mouffath David » chez Guillaume de Nangis (*Rec. des Hist.*, xx, 360) (2) ; « Saphadin Mephat Davi » dans les *Addimenta* des *Chronica Majora* de Mathieu de Paris (éd. Luard, vi, 164) (3) ; « Salbotum Monfat David » (var. « Salbotam Monfath David ») dans les *Ann. S. Rudberti Salisburg.* (*MGH, SS*, ix, 790) ; « David, Marc et Olphac » dans les *Grandes chroniques de France* (iv, 295) (4), parfois « Marc et Alphac » (5). Le premier élément est presque sûrement Saïfu-'d-Dîn, et le nom complet me paraît être Saïfu-'d-Dîn Muzaffar Daūd, « le Sabre de la Foi, le Victorieux, David » ; il s'agit d'un chrétien nestorien de langue arabe, originaire de la région de Mossoul (6). Son coreligionnaire et compatriote « Mar-

semblable que l'envoi de saint Louis à la reine Blanche soit parti en même temps que la lettre d'Odon de Châteauroux au pape, qui est du 31 mars 1249 ; c'est d'ailleurs la conclusion à laquelle avait déjà abouti Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, iii, 228.

(1) Ed. de Nuremberg de 1483 : « Sabeldini Mousfat Daud » ; mss. Lat. 4898 : « Sabeldim Mofat Daud » ; mss. Lat. 4900 : « Sabeldim Mousfat Daud ». « Sabeldini » est évidemment fautif pour « Sabeldim », et le *-m* est sorti d'une abréviation qui pouvait se restituer en *-m* ou *-n*. « Mofat » est vraisemblablement pour « Mōfat » (= Monsfat), et Monsfat fautif pour Mousfat. Il en est de même pour « Sabeldim Mouffat David » de la *Chronique* de Zantfliet (Martène, *Vet. script. ampl. coll.*, v, 86-87), pour « Sabeldim Monfat David » de Rinaldi (s. a. 1248. n° 31), et avant lui pour le « Sabeldi Mōstrat Daud » de saint Antonin (p. 159).

(2) « Sabeldin Mofat David » et « Sabedin Moriffat David » dans la version française (*ibid.*, xx, 361) : « Moriffat » paraît altéré de « Mōsfat ».

(3) Mathieu de Paris utilisait une copie de la traduction française ; la reine Blanche avait vraisemblablement joint cette copie à la lettre qu'elle écrivit au roi d'Angleterre en 1249 pour lui annoncer la prise de Damiette et dont Mathieu de Paris donne le texte en latin. C'est peut-être par suite de cette circonstance que Mathieu de Paris a cru que les envoyés des Mongols s'étaient présentés devant saint Louis à Damiette (v, 87) ; mais en ce cas, comme cette erreur se retrouve chez Thomas de Cantimpré (*Bonum univ. de apibus*, Douai, 1627, 525), celui-ci la devrait, directement ou indirectement, à Mathieu de Paris, et la chronologie ne le rend pas très vraisemblable ; il est également possible que la confusion provienne de la lettre de Jean Sarrasin mal comprise.

(4) C'est « Mousfat » qui, déplacé, a donné le pseudo-nom « Olphac ».

(5) Cf. Abel Rémusat, *Mém. sur les relations*, 165 ; ici le nom de « David » a tout à fait disparu.

(6) Pour « Saïfu-'d- Dîn » rendu par « Sabeddin » ou « Saphadin », cf. la forme « Safadin » adoptée par les Croisés pour ce même nom quand ils parlent du frère de Saladin. Un chrétien « Sabadin » accompagna Bar-Çanma en Europe en 1287-1288 (cf. Chabot, *Hist. de Mar Jabalaha III*, à l'index, p. 274).

chus » ou « Marcus » est naturellement un Markus, Marc (1).

Le nom du « roi des Tartares » qui avait envoyé David et Marc est orthographié de manières assez différentes dans les manuscrits des mêmes auteurs. La lettre d'Odon de Châteauroux donne successivement « Erchalchai », « Archelcan », « Elchalchai » « Elchelchai » et « Elchelcai » (2). Les manuscrits de Vincent de Beauvais vont de « Ercalthay » à « Elcheltay », mais les orthographes à *-r-* comme seconde lettre sont prédominantes (3). Guillaume de Nangis écrit « Ercalthay ». Paulin Paris, dans les *Grandes chroniques*, a indiqué partout « Eschartay », sans citer de variantes. Mathieu de Paris a « Achatay ». On trouve « Elcheltay » dans la lettre de Jean Sarrasin. Je ne doute pas qu'il faille lire « Elcheltay » partout, et, comme on l'a reconnu depuis longtemps, nous avons là une transcription du nom d'Āljigidāi ou Eljigidāi (4), c'est-à-dire du même personnage dont nous

Un autre « Sabadin » apparaît dans un document de 1358 (*L'Armeno Veneto*, Venise, 1893, in-8, p. 158). Jusqu'en 1758, on trouve la mention d'un « scribe Sabadin » (« Sabadin Catip »), dans *I libri commemoriali*, n. 288 (BN., 4^e K 23). On pourrait multiplier ces exemples. Le nom de Şaif-ud-Dīn, auquel on pourrait aussi songer comme original de « Sabeldin » etc., est beaucoup moins usuel que Şaif-ud-Dīn. [M. Soranzo, *Il Papato*, pp. 128 et 599, dit que David était probablement un « hébreu de Syrie »; tout prouve au contraire que c'était un chrétien.]

(1) Le « Martinum » des *Ann. S. Rußb. Salsb.* (cf. Batton, *Wilhelm von Rubruk*, 12) n'est qu'une altération graphique.

(2) Telles sont les leçons du manuscrit. D'Achery a imprimé, au lieu de la seconde et de la troisième forme, « Archelchai » et « Erchalehai ». Pour la quatrième forme, d'Achery a imprimé à tort « Erchelehai ». Enfin il donne ensuite un « Elchelehai » là où le mss. a « Elchelcai ».

(3) La chronique de Zantfliet, qui dépend ici de Vincent de Beauvais, a successivement Ercheltay et Elcheltay (Martène et Durand, *Veter. script. ampl. coll.*, v, 86-87).

(4) Il y a eu cependant des exceptions, même à une époque récente. Au xviii^e siècle, Assemani voyait dans Ercalthay le ministre Qadaq (cf. *infra*, p. 201). M. Umiński (p. 117) a rappelé que le même Ercalthay est identifié à Arjuna par Külb, à Sartaq par De Gubernatis, à un « khan persa Erchaltai » par M. Schlager (*Mongolenfahrten*, 44), et que M. L. Bréhier (*L'Église et l'Orient...*, *Les croisades*³, 222) a cru que l'ambassade de David apportait à saint Louis « des lettres du Grand khan Gouyouk ». Röbrieh (*Kleine Studien zur Geschichte der Kreuzzüge*, Berlin, 1890. in-4. p. 16), tout en sachant bien que l'ambassade était envoyée par Āljigidāi, a cru que la lettre qu'elle apportait était due à Güyük. Je ne puis m'expliquer cette erreur, comme celle de M. Bréhier, que par une interprétation inexacte du préambule de la lettre. Léon

avons rencontré le nom chez Vincent de Beauvais sous la forme Angutha à propos de la mission d'Ascelin (cf. *supra*, p. [117]) et qui était arrivé au camp de Baiju dans la Transcaucasie orientale le 17 juillet 1247. Son ambassade, puisqu'elle débarqua à Cérines, venait probablement par le golfe d'Alexandrette et non par Antioche.

Saint Louis avait débarqué à Limassol le 17 septembre 1248 et l'ambassade prenait terre à Cérines le 14 décembre. Ainsi, en moins de trois mois, non seulement la nouvelle de l'arrivée de saint Louis serait parvenue sur le continent et aurait franchi les 50 jours de route que les itinéraires d'André de Longjumeau et d'Ascelin nous amènent à compter entre la côte et le camp mongol de Transcaucasie, mais Äljigidäi aurait eu le temps de décider une ambassade et de la faire partir, et cette ambassade, outre la route jusqu'à la côte, aurait traversé le bras de mer qui sépare Chypre de la terre ferme. Il ne semble pas que les Mongols, au moins à cette époque, aient utilisé les pigeons voyageurs que les Croisés ont connus avec surprise chez les Musulmans de Syrie. On pourrait évidemment abréger éventuellement la distance en supposant que le camp d'Äljigidäi était moins éloigné de la côte que celui où la mission d'Ascelin avait trouvé Baiju, et c'est un point sur lequel je reviendrai plus loin. Mais il est une autre constatation à laquelle on n'a guère prêté attention, et qui nous oriente dans une tout autre direction : la lettre d'Äljigidäi

Cahun (*Introduction à l'histoire de l'Asie*, 391-392), toujours superficiel et romanesque, a cru, lui aussi, que l'ambassade venait du grand khan Güyük, et fait reproche à saint Louis de n'avoir pas su profiter de l'« alliance ferme » que lui offrait « l'empereur de Chine » (!) : il confond d'ailleurs l'ambassade d'André de Longjumeau (qu'il ne nomme pas) et la mission de Guillaume de Rubrouck (cette étonnante méprise se retrouve chez Komroff, *Contemporaries of Marco Polo*, xviii, et chez F. de Mély, *De Périgueux au Fleuve Jaune*, Paris, 1927, in-4, p. 33). Külb, qui identifiait Ercalthay à Arġun-aġa, avait par contre reconnu Äljigidäi dans le Angutha de Simon de Saint-Quentin (cf. *supra*, p. 116). M. Fr. Risch, à qui nous devons une bonne traduction de Plan Carpin (*Johann de Plano Carpini*, Leipzig, 1930, in-8), prend une position inverse en voyant Arġun-aġa dans Angutha, qu'il corrige en « Auguca » (p. 32), et naturellement Äljigidäi dans Ercalthay ; je ne crois pas qu'il ait raison ; Arġun-aġa, sous Güyük, avait l'administration civile de la Perse centrale et orientale ; mais les régions avancées du Nord-Ouest de la Perse, de la Syrie et de l'Asie mineure étaient

est datée expressément « in finibus muharram » (1), c'est-à-dire dans la dernière décade de ce mois, et cette décade correspond, à un jour près, aux 15-24 mai 1248 : à ce moment, non seulement saint Louis n'était pas arrivé en Chypre, mais il s'en fallait de plus de trois mois qu'il partit d'Aigues-Mortes, et il se trouvait encore à Paris qu'il ne quitta que le 12 juin.

Force est donc d'admettre —, si l'ambassade et la lettre sont authentiques, — ou bien qu'Äljigidäi, ayant appris les projets de croisade de saint Louis, avait envoyé d'avance son ambassade, ou bien qu'il avait été trompé par un rapport annonçant l'arrivée du roi à un moment où celui-ci ne s'était pas encore mis en route. Vincent de Beauvais (xxxii, 90) semble d'abord appuyer la première solution, quand il fait dire à David et à Marc qu'Äljigidäi avait entendu dire que le roi de France « devait aborder en Chypre » (*audieret enim de ipso quod applicare deberet in Cypro*). Et, si les *Grandes chroniques* (iv, 293) font déclarer aux envoyés que leur maître « avoit oï dire qu'il estoit en Chypre », nous y reconnaitrions volontiers une des nombreuses inexactitudes de cet ouvrage (2). Mais on verra qu'un passage de la lettre d'Älji-

confiées à Äljigidäi; cf. d'ailleurs le texte de Bar-Hebraeus traduit par M. Risch lui-même à la p. 327.

(1) Le mot « *muharram* » est donné correctement dans la lettre d'Odon de Châteauroux; Vincent de Beauvais (xxxii, 91) l'altère en « *mercharram* » (d'où *Mercharran* dans Zantfliet), les *Ann. S. Rudberti Saliburg.* (MG II, SS, ix, 790) en « *mecharon* », et il est devenu « *maranatha* » chez Mathieu de Paris, qui a cru y reconnaître, comme une note de lui l'indique, le « *maranatha* » de saint Paul, *I Corinthiens*, xvi, 22. Guillaume de Nangis a « in Fruemereharram » (= *in fine Mucharram*), devenu dans la version française « *Feurier Charrain* » ou « *Feurie Charam* », que les éditeurs de 1840 (*Rec. des Hist.*, xx, 360, 361), suivant sans le dire une explication de l'*Histoire de saint Louis* de Capperonnier (Paris, 1761, in-folio, p. 200, et glossaire, p. xxix), ont rétabli en « *Ferver-mahchorrem* », « l'heureux mois de Fervardin »! Kùlb (1, 157) a fait de « *Mercharran* » un nom de pays. L'équivalence à « fin mai 1248 » a été donnée incidemment par Zarneke, *Der Priester Johannes*, 80, et fautive ment à fin juillet 1248 par le P. Batton (*Wihelm von Rubruk*, p. 12), mais le seul qui ait discuté la date et ait vu les difficultés qui en résultaient est le vieux Tillemont, *Vie de saint Louis*, iii, 225. On ne s'y est pas arrêté, et même Röhricht (*Reg. Regni Hierosolymitani*, p. 306) indique la lettre d'Äljigidäi sous 1248, mais sans précision de mois. [« *Fruemereharram* » vient encore d'être donné, sans autre remarque, par M. Soranzo, *Il papato*, 129.]

(2) Dans la lettre du connétable Sembat du 7 février 1248, les *Grandes chro-*

gidäi s'explique plus naturellement à première lecture si on admet qu'en l'écrivant, il croyait le roi de France déjà débarqué. Enfin, d'après Odon de Châteauroux que Vincent de Beauvais suit ici pas à pas, on demanda aux envoyés comment leur maître avait appris l'arrivée du roi de France. Et les envoyés auraient répondu que c'était par des lettres du sultan de Mossoul au grand khan; dans ces lettres, le sultan de Mossoul informait l'empereur mongol que le sultan de Babylone, c'est-à-dire du Caire, lui avait écrit, à lui sultan de Mossoul, pour lui annoncer le débarquement du roi de France, et avait ajouté mensongèrement qu'il avait capturé et emmené en Égypte 60 nefes du roi de France, ce mensonge ayant pour but de détourner le sultan de Mossoul de toute alliance avec les Francs contre l'Égypte.

J'avoue que cette dernière version, qui fait remonter à deux intermédiaires de plus, et par suite à une date encore plus ancienne, la fausse nouvelle du débarquement du roi de France, ne m'inspire pas grande confiance. Les envoyés des Mongols ont raconté bien des histoires sans fondement, on s'en apercevra par la suite. En fin de compte, j'incline presque à considérer comme plus vraisemblable qu'Äljigidäi ait envoyé d'avance son ambassade.

Ceci indiquerait, de la part d'Äljigidäi, une assez bonne connaissance de ce qui se passait dans le monde chrétien. Il ne pouvait la devoir aux envoyés de Baiju, Ai-bäg et Särgis, puisque ceux-ci se trouvaient encore à Rome le 22 novembre 1248 (cf. *supra*, p. [135]). Mais, dès l'arrivée d'Ascelin et de ses compagnons, l'*egyp* ou conseiller principal de Baiju,

niques (iv, 298) prêtent à Sembat l'affirmation qu'il se trouvait présent à la Cour du « roi de Tharse », autrement dit, dans la région de Karakorum, quand l'envoyé du pape, c'est-à-dire Jean du Plan Carpin, demanda au souverain s'il était chrétien et pourquoi il se livrait à tant de carnages. Or Sembat n'a quitté l'Arménie qu'en 1247, et le séjour de Jean du Plan Carpin à Karakorum est de l'été de 1246. Mais le vrai texte de Sembat, tel qu'on l'a en latin dans la lettre d'Odon de Châteauroux et chez Vincent de Beauvais, montre que Sembat avait seulement entendu parler de la réception de Plan Carpin par Güyük, assez exactement d'ailleurs, alors que lui, Sembat, se rendant d'Arménie à Karakorum, n'était encore arrivé qu'à Samarkand (cf. *supra*, 130-131). Par une coïncidence bizarre, la même erreur se trouve à propos du voyage de Sembat chez Bar Hebraeus (cf. Risch, *Johann de Plano Carpini*, 326).

ainsi que les officiers et les interprètes, « s'enquéraient habilement et très soigneusement auprès des Frères si les Francs passeraient encore en Syrie » (cf. *supra*, p. [111]) (1). Il est très admissible que, par de telles enquêtes, Āljigidāi ait connu à l'avance le projet d'embarquement de saint Louis, soit pour Chypre, soit pour la Syrie, et ait envoyé d'avance son ambassade; celle-ci serait venue à Chypre même quand elle aurait appris que le roi s'y était arrêté.

Quand les envoyés du chef mongol se présentèrent à Nicosie pour remettre la lettre dont ils étaient porteurs, il y avait parmi les assistants, dit Vincent de Beauvais (xxxii, 90), « frère André de Lonciumel de l'ordre des Frères prêcheurs, qui avait connu le principal des envoyés, appelé David, pour l'avoir vu dans l'armée des Tartares » (2). Ce renseignement n'était pas donné par Odon de Châteauroux, mais il est confirmé dans son essence par la lettre de Jean Sarrasin du 23 juin 1249 : « Li roiz envoia à ces mesaiges frere Andrieu de l'ordre de Saint Jaque. Et li mesaiges, qui pas ne savoient que l'en i deust envoyer, le connurent aussi bien et frere Andrieu elx, comme nous ferionz li unz l'autre » (3). Nous savons aujourd'hui assez de choses sur le voyage d'André de Longjumeau en 1245-1247 pour dire où les deux hommes s'étaient vus. C'est

(1) En 1924, je n'avais pas su identifier ce mot *egyp*. Une lettre du Père P. Peeters, du 27 février 1927, m'a apporté la solution évidente; c'est le mot arabe **حاجب** *hājib*, « chambellan », qui s'emploie aussi en persan comme synonyme de *pārdāhdār* (Vullers, I, 610; et sur ce dernier mot, cf. aussi Ibn Baṭṭūtah, éd. Defrémery, IV, 297). La même solution a été depuis lors proposée indépendamment par M. Risch (*Johann de Plano Carpini*, p. 32). Le mot *hājib* a passé de bonne heure en turc de Kāšgar; on le trouve, écrit en lettres ouigoures *aĵib*, dans le *Qutadγu bilig* de 1069, où *ulu: aĵib*, « grand *aĵib* », signifie « ministre », et *qas aĵib* (*haṣṣ hājib*), « secrétaire privé »; cf. le dictionnaire de Radlov, I, 524. [Au dernier moment, je m'aperçois que l'explication de *egyp* par *hājib* avait été donnée, dès 1825, par Yazykov dans le 1^{er} volume, seul paru, de son *Sobranie pute'estviï k Talarum*, p. 295.]

(2) L'« armée » (*exercitus*) est devenue l'« hostel » dans l'édition des *Grandes chroniques* (IV, 293). Comme les *Grandes chroniques* doivent dépendre ici de Vincent de Beauvais, il faut, à mon avis, lire l'« host », et ne pas comprendre « hostel » au sens de *ordu*, « cour », *curia*, qu'il a parfois chez Hethoum Phis-torien (cf. *Hist. des Crois., Armén.*, II, 164, 165, 167).

(3) D'après ce texte, André de Longjumeau aurait connu les deux messagers, et pas seulement David.

au point extrême de son voyage, à 45 étapes d'Acre, qu'André de Longjumeau s'était trouvé en présence d'un très fort détachement de l'armée mongole, et j'ai montré plus haut qu'il fallait situer cette rencontre à Tauriz (cf. *supra*, [55, 58, 59]). Bien qu'André de Longjumeau ait été envoyé en mission en 1245 vers le « roi des Tartares », il est certain que non seulement il n'alla pas jusqu'à Karakorum, mais même qu'il ne poussa pas jusqu'au campement d'été de Baiju au nord de l'Araxe. Le mieux paraît être de supposer que le Dominicain et son compagnon trouvèrent dans la région de Tauriz l'avant-garde de l'armée de Baiju et entrèrent là en relations avec les chefs de cette avant-garde, leur remettant éventuellement les lettres d'Innocent IV pour le « roi des Tartares » ; les instructions pontificales ne les obligeaient pas à plus, nous en sommes assurés aussi bien par l'exemple de Jean du Plan Carpin que par celui d'Ascelin (1). Si par ailleurs André de Longjumeau fut à cette occasion en relations suffisantes avec David et peut-être avec Marc pour reconnaître l'un d'eux ou peut-être tous les deux quand il les retrouva à Chypre, ce n'est pas, contrairement à ce qu'on a cru parfois, que David ou Marc fussent des chefs militaires : ces nestoriens de Mossoul remplissaient sûrement, auprès des Mongols qui occupaient le Nord-Ouest de la Perse, le rôle de secrétaires ou d'interprètes, et c'est pourquoi André de Longjumeau, lors de son contact avec un détachement avancé de l'armée mongole dans le second semestre de 1246, s'était trouvé tout naturellement

(1) Si André de Longjumeau avait été sur la fin de 1246 jusqu'à Baiju lui-même, il est invraisemblable que la mission d'Ascelin n'en ait rien appris pendant son séjour auprès de ce chef mongol l'année suivante. Il semble même que Baiju ne connaissait pas avant la mission d'Ascelin les lettres adressées au « roi des Tartares » par Innocent IV ; or André de Longjumeau devait avoir les mêmes lettres que Plan Carpin et qu'Ascelin, c'est-à-dire la lettre *Dei patris immensa* du 5 mars 1245 et la lettre *Cum non solum* du 5 ou 13 mars de la même année ; des raisons inconnues semblent donc avoir fait rester ces lettres aux mains d'un chef de détachement qui n'était pas Baiju. A ceci, on peut objecter que, d'après les renseignements ici très sûrs que nous devons à Mathieu de Paris, André de Longjumeau parle d'une armée de 300.000 cavaliers (cf. *supra*, pp. [55-56]). Mais c'est qu'il vise là toute l'armée mongole qui occupait le Nord-Ouest de la Perse, par opposition avec « l'armée du grand roi [qui est] à cinq mois de route [de là] », c'est-à-dire qui se trouvait dans la Haute Mongolie.

en rapports assez étroits au moins avec l'un d'entre eux.

La lettre d'Odon de Châteauroux à Innocent IV spécifie que la lettre remise par David et Marc était écrite « en langue persane », mais « en caractères arabes », et le même témoignage se retrouve chez Vincent de Beauvais (xxxii, 90). Odon ajoute que le roi la fit traduire mot par mot (*de verbo ad verbum*), et Vincent de Beauvais, qui dit la même chose, spécifie en outre à deux reprises que la traduction fut faite en latin. Il n'y a aucun doute à garder sur ces témoignages très précis. Quand donc Mathieu de Paris reproduit une version française qu'il dit faite de l'original « chaldéen », il faut admettre que, par « chaldéen », il entend le persan comme l'a déjà indiqué M. Altaner (p. 133), et en outre, très probablement, que cette version a été exécutée en France d'après la traduction latine. Quant au traducteur qui, à Nicosie même, traduisit la lettre persane en latin, ni Odon de Châteauroux ni Vincent de Beauvais ne le nomment, mais, à la phrase précédente, Vincent de Beauvais a mentionné André de Longjumeau, et l'a eu vraisemblablement dans l'esprit comme le traducteur des lettres. C'est en tout cas à notre Dominicain que Guillaume de Nangis (*Rec. des Hist.*, xx, 358, 359) et les *Grandes chroniques de France* (iv, 293) attribuent expressément la traduction. Nous savons par Mathieu de Paris que le frère André savait « linguam Arabicam et Caldeam » (cf. *supra*, pp. 57 et 58), c'est-à-dire, pour Mathieu de Paris, l'arabe et le persan. Par ailleurs, la lettre de Jean Sarrasin raconte comment, lorsque les envoyés mongols furent présentés au roi, André de Longjumeau « enrourmancoit le Francoiz », autrement dit servit d'interprète. Il est seulement difficile de dire si ces conversations eurent lieu en persan, qui était la langue de la lettre, ou en arabe, que des Nestoriens de Mossoul devaient parler plus naturellement ; André de Longjumeau possédait l'une et l'autre langue.

Voici la traduction latine de la lettre d'Äljigidäi (1).

(1) Toutes les éditions données de cette lettre soit par les éditeurs de Vincent de Beauvais, soit par ceux de Zantfliet, soit par ceux de la lettre d'Odon de Châteauroux, et aussi par Rinaldi, sont inexactes à des degrés divers, tantôt par mauvaise lecture des manuscrits, tantôt par suite de ponctuations qui

Per potentiam Dei excelsi, missi a rege terre chan (1) verba Elchelthay (2). Regi (3) magno prouinciarum multarum, propugnatori strenuo (4) orbis, gladio christianitatis, victorie (5) religionis baptismalis (6), [corone gentis ecclesiastice.] (7) defensori

dénaturent le sens du texte. Je suis de préférence le texte inséré dans la lettre d'Odon de Châteauroux, mais notre unique manuscrit de cette lettre a certaines fautes que le texte de Vincent de Beauvais, qui est emprunté à Odon, permet de corriger. J'ai mis entre parenthèses les formules de phraséologie orientale qui suivent la première mention du roi de France et, à chaque fois, celle de l'empereur mongol; ce sont des incisives du type des « Que son nom soit exalté » qui suivent chez les Musulmans la mention du nom d'Allah. Dans l'indication des variantes, O = Odon de Châteauroux, VB = Vincent de Beauvais, éd. de Nuremberg, 1483, l. xxxii, ch. 91; A = Vincent de Beauvais, BN, Lat. 4898; B = Vincent de Beauvais, BN, Lat. 4900.

(1) O *gan*, pour *can*; VB *chaam*; A *cha'*; B *cham*; je considère les formes en *-m* comme une mauvaise restitution de *-a'*, qu'on peut lire *-an* ou *am*.

(2) Pour cette forme, cf. *supra*, p [154].

(3) Daunou et Naudet (*Rec. des Hist.*, xx, 358), ne comprenant rien à ce début, ont corrigé *regi* en *rege*, et rapporté toutes les épithètes qui suivent au grand khan! Cette fautive leçon *rege* se trouve d'ailleurs aussi dans *Ann. S. Rudberti*, 790, mais sûrement comme une faute de texte puisque les épithètes suivantes sont bien au datif.

(4) O : *strenuo propugnatori*. J'ai adopté l'ordre de VB par analogie avec *regi magno*, etc., et aussi parce que je suppose que, dans cette traduction mot à mot, on a suivi plutôt l'ordre des mots de la phrase persane.

(5) Tout en gardant une coupure indéfendable pour les divers éléments de cette énumération, d'Ohsson (*Hist. des Mongols*, II, 238) a imprimé *victori*: c'est la forme à laquelle on songe naturellement, mais *victorie*, qui est donné par toutes les sources, peut se défendre et est confirmé par *victoire* de la traduction française que Mathieu de Paris nous a conservée.

(6) VB *apostolice*. Guillaume de Nangis, les *Grandes Chroniques* et la *Chronique de Saint-Denis* suivent Vincent de Beauvais; mais la traduction française conservée par Mathieu de Paris (mal ponctuée dans tout ce début par l'éditeur) a « *religium baptismal* », ce qui confirme la leçon de O; et *baptismalis* se retrouve dans le texte latin de la lettre des *Ann. S^{ci} Rudberti Salisburg.* (MGH, SS, IX, 790-791). Le mot traduit par « *baptismalis* » était peut-être le mystérieux *siläm* (*šiläm*) ou *šilam* (*šilam*) de la lettre de Güyük (*supra*, p. 18), sur lequel cf. toutefois Kotwicz dans *Rocznik Oriental.*, IX, 110-111, 315, et Poppe, dans *Izv. Ak. Nauk*, 1928, 59.

(7) Les mots entre crochets n'ont pas de correspondants dans O, VB, ni dans Guillaume de Nangis et les traductions françaises apparentées. Mais on a (mal ponctué) « *curune, de genz ecclesiastres* » dans l'ancienne traduction française conservée par Mathieu de Paris, et *corone gentis sacerdotis* dans *Ann. S. Rudberti*, 790. Je pense que ces mots ont chance d'avoir été omis dans la copie de la traduction envoyée à Innocent IV par Odon de Châteauroux, mais qu'ils se trouvaient dans celle envoyée par saint Louis à la reine Blanche et d'où la traduction française donnée par Mathieu de Paris doit dériver; c'est également à la version envoyée par saint Louis que remonterait le texte latin des *Ann. S. Rudberti*. Si la version des *Ann. S. Rudberti* n'est pas retraduite du français,

legis euangelice, filio regi Francie (1) (augeat Deus dominium suum, et conseruet ei regnum suum annis plurimis et impleat voluntates suas in lege et in mundo, nunc et in futurum, per veritatem (2) diuine conductricis (3) hominum et omnium prophetarum et apostolorum, amen) centum milia salutem et benedictionum. Ex hoc rogo quod recipiat salutationes istas (4), vt sint grate (5) apud ipsum. Faciat autem Deus vt videam (6) hunc regem magnificum qui applicuit. Creator autem excelsus causet occursum nostrum (7) in caritate et facere faciat (8) vt congregemur in vnum. Post hanc autem salutationem nouerit quod in hac epistola non est intentio nostra nisi vtilitas christianitatis, et corroboratio manus regum christianorum, Domino concedente. Et peto a Deo vt det victoriam exercitibus regum christianitatis, et triumphet eos de aduersariis suis contemnentibus crucem. Ex parte autem regis sublimis (sublimet eum Deus), videlicet de presentia Kyocay (9) (augeat Deus magnificentiam suam), veni-

on pourra songer à une leçon primitive *corone gentis sacerdotalis* au lieu du *corone gentis ecclesiastice* que j'ai rétabli en calquant le texte de Mathieu de Paris.

(1) VB, A, B [*legis euangelice*] *filio, regi Francorum*. Pour O, la 1^{re} éd. du *Spicilegium* de d'Achery (vu [1666], p. 216) a *filio Regi Francie*, mais la seconde, suivie par Mosheim (*Hist. Tart. ccel.*, App., p. 47), a *filio Regis Francie*: Rinaldi (s. a. 1248, n. 34) donne [*legis euangelicæ*] *filio, Regi Franciarum*. Le mss. de O a une abréviation par suspension qu'on peut lire aussi bien *regi* que *regis*, et c'est évidemment *regi* qui est correct. L'épithète de « fils » appliquée à saint Louis par Âljigidâi se retrouve d'ailleurs plus loin. J'ai préféré *Francie* de O à *Francorum* de VB; il me paraît en effet probable que l'original persan ait porté *Redefrans*, « roi de France », qui a passé alors dans un grand nombre de sources musulmanes.

(2) Au lieu de *veritatem* de O et VB, les traductions françaises de Guillaume de Nangis et des *Grandes chroniques* supposent *virtutem*; mais *veritatem* est confirmé par *vérité* de la version française de Mathieu de Paris.

(3) *Par la vérité de la dame ki cunduît* (version française chez Mathieu de Paris); les autres versions françaises ont modifié le texte. Je ne sais ce que les auteurs de la lettre entendaient exactement par cette « conductrice divine »; peut-être était-ce la déesse Ütügân, sur laquelle cf. *Toung Pao*, 1929, 218-219. D'Ohsson (n. 238) a inséré arbitrairement *potentiae* après *divinae*.

(4) Telle est bien la leçon de O et de VB; d'Achery a lu à tort *illas*.

(5) VB *grandes*; A et B *grande*. Les traductions françaises confirment *grate*.

(6) VB *videant*, mais A et B *uideam*.

(7) VB, A, B *faciat occursum vestrum*, sûrement fautif.

(8) O *facile faciat*; VB, A, B *facere faciat*; Rinaldi *feri faciat*.

(9) O *Kiocai*. Il s'agit de Güyûk (ou Kÿyûk), et les leçons de nos mss. sont mauvaises. Le nom a disparu des traductions françaises, sauf de celle conservée par Mathieu de Paris, qui a « Conyot Chaam », évidemment à rétablir en « Couyoc chaan » ou « Couyoc chan ». Le nom était donc donné correctement dans la traduction envoyée par saint Louis à la reine Blanche. On pourrait sup-

mus cum potestate et mandato vt omnes christiani sint liberi a seruitute et tributo et angaria et pedagiis et consimilibus et sint in honore et reverentia et nullus tangat possessiones eorum. et ecclesie destructe reedificentur. et pulsentur tabule, et non audeat aliquis prohibere vt orent corde quieto et libenti pro regno nostro (1). Ista autem hora venimus adhuc (2) pro vtilitate christianorum et custodia, dante Deo excelso (3). Misimus autem hoc (4) per nuntium (5) fidelem nostrum virum venerabilem Sabeldin Mousfat Dauid et per Marcum vt annuncient illos (6) bonos rumores et que sunt circa nos dicant ore ad os. Filius autem recipiat verba eorum et credat eis. Et in literis suis (7) rex terre (augeatur magnificentia sua) ita precipit (8) quod in lege Dei non sit differentia inter latinum et (9) grecum et armenicum [et] (10) nestorium (11) et iacobinum, et omnes qui adorant crucem. Omnes enim sunt vnum (12) apud nos. Et sic petimus vt rex magnificus non dividat inter ipsos, sed sit ejus pietas et clementia (13) super omnes Christianos. Duret eius pietas et

poser que « Kyocay » ou « Kiocai » est altéré de * Kouiocean > * Konioccan > * Kōiocean > Kiocai; mais il faut alors admettre que l'altération se trouvait déjà dans la copie de la lettre d'Odou de Châteauroux que Vincent de Beauvais a connue; on a « Kyoquem » dans la lettre de Jean Sarrasin.

(1) VB *vestro*. évidemment fautif.

(2) Dans O, d'Achery a imprimé *ad hoc*, mais l'abréviation du mss. peut se résoudre en *ad huc* comme chez VB.

(3) O *Deo dante excelso*.

(4) VB, A, B *huc*.

(5) VB, A, B omettent *nuntium*. garanti par les traductions françaises.

(6) VB, A, B omettent *illos*.

(7) J'ai hésité sur la ponctuation. Les ponctuations de O sont ici fantaisistes: VB rattache *et in literis suis* à la phrase précédente, et toutes les traductions françaises font de même. Mais les traductions françaises, trompées par l'incise que je mets entre parenthèses, n'ont pas compris que le *rex terrae* est Güyük (en outre, sauf la traduction française conservée par Mathieu de Paris, toutes ont substitué le « roi du ciel » au « roi de la terre »). O est également brouillé pour la suite de cette phrase. Il me semble peu vraisemblable que les traducteurs aient donné deux compléments à *credat*, dont l'un serait au datif, l'autre à l'ablatif avec *in*; de plus, s'il s'agissait de la lettre d'Äljigidäi apportée par David et Marc, on attendrait *meis* et non *suis*. Je crois donc que *in literis suis* désigne ici un message de Güyük. D'Ohsson (II, 239) avait déjà adopté la même solution. Daunou et Naudet (*Rec. d. Hist.*, xx, 360) ont imprimé « ... et credat eis, et literis suis. Rex terrae augeatur magnificentia sua; ita.... »!

(8) O *ita precipue*, sûrement fautif.

(9) VB, A, B omettent ce premier *et*.

(10) J'ai ajouté ce *et* qui n'est donné dans aucun mss.

(11) A *nestorium*, qui est fautif.

(12) A et B *miseri* (?), qui est fautif.

(13) VB, A, B omettent *et clementia*.

elementia. Datum in finibus muharram (1). Et erit bonum, concedente Deo (2) excelso.

Ce document est remarquable à plus d'un titre, surtout si on le compare à la lettre remise à Ascelin par Baiju (*supra*, pp. [128] et suiv.); cette fois-ci, aucune arrogance, et, par ailleurs, pas une allusion aux questions politiques proprement dites, mais seulement des marques de sympathie active en faveur des chrétiens. Rémusat en a été mal impressionné (*Mém. sur les relat.*, 50-52) : « Tout en défendant l'ambassade elle-même, et en soutenant qu'elle était effectivement envoyée par un général Mongol, il est difficile de ne pas abandonner la lettre, qui porte, au moins dans la traduction que nous en avons, un caractère bien prononcé de fausseté et de supposition... On peut croire que David et ses compagnons étoient en effet envoyés par Ilchi-khataï, pour concerter avec les Francs des mesures contre les musulmans; mais on ne leur avoit remis aucune pièce écrite, ou bien on s'étoit contenté de leur donner un de ces ordres fastueux que les lieutenants du grand khan devoient faire passer à tous les princes avec qui ils étoient en relation. Une pareille pièce ne promettoit pas un grand succès à la négociation : les envoyés en forgèrent une autre, où ils glissèrent toutes les assurances qui pouvoient séduire les chrétiens et les prévenir en faveur des Tartares... Si les choses s'étoient passées de cette manière, nous ne verrions là qu'un premier exemple de la marche suivie depuis dans toutes les négociations avec les princes Mongols. Les lettres dont les ambassadeurs étoient chargés ne leur paraissant pas propres à leur assurer la bienveillance de ceux à qui ils étoient adressés, ils les falsifioient, les étendoient, les interprétoient à leur guise. De là vient que les traductions de ces lettres ne sont jamais en rapport avec les originaux, et qu'elles ne contiennent souvent que la substance de ceux-ci, amplifiée, embellie, ornée de tout ce qui paroissoit capable de

(1) VB, A, B *in fine mercharram*; *Ann. S. Rudberti*, « in fine Mecharon »; cf. *supra*, p. 156.

(2) VB, A, B *Domino*.

plaire aux princes Européens. » (1) D'Ohsson (II, 238) a parlé encore plus dédaigneusement de « cette lettre qui, sous tous les rapports, aurait dû paraître supposée ». M. Beazley (*Dawn of modern geography*, II, 278, 645) n'accorde pas davantage de créance au « pseudo-envoy » David et à sa « self-styled legation ».

Il y a, dans la solution proposée par Rémusat, un premier élément qu'il convient d'écartier sans plus attendre; c'est l'idée d'une traduction qui serait éventuellement très différente de l'original. La traduction a été faite « mot par mot » du persan en latin par André de Longjumeau, et il est hors de question que ce missionnaire, qui savait l'arabe et le persan, ait introduit ou laissé introduire en une circonstance si grave, dans la traduction de la lettre d'Āljigidāi, des phrases ou même des mots que l'original persan ne comportait pas. Tout, d'ailleurs, dans la lettre, est si bien conforme à la phraséologie orientale qu'on pourrait sans grand'peine faire le travail inverse, et restituer à peu près l'original persan à travers le calque latin. S'il y a eu supercherie, il faut donc que ce soit dans la fabrication même de cette lettre persane que la traduction latine rend exactement.

Si maintenant nous étudions cette traduction elle-même, il y a un passage qui surprend au premier abord; c'est quand Āljigidāi écrit : « Fasse Dieu que je voie ce roi magnifique qui a débarqué » (*qui applicuit*); or la lettre a été écrite, si elle est authentique, entre le 15 et le 24 mai 1248, avant que saint Louis partit d'Aigues-Mortes et même de Paris (cf. *supra*, p. [156]). A la réflexion, tout peut s'expliquer sans même faire intervenir la fausse nouvelle du débarquement que le sultan du Caire aurait fait tenir au sultan de Mossoul nombre de mois à l'avance; et il n'est même pas besoin de supposer une inexactitude de traduction où « qui a débarqué » aurait pris la place de « qui doit débarquer »; je tiens la traduction d'André de Longjumeau pour si littérale qu'une telle hypothèse

(1) Tout ce passage — ce n'est pas le seul — a été copié par Iluc *Le christianisme en Chine*, I, 215-217; mais il a oublié de mettre des guillemets et même de prononcer, là ou ailleurs, le nom d'Abel Rémusat.

me paraîtrait d'ailleurs, *a priori*, très peu vraisemblable. Mais si, comme j'incline à le croire et comme Vincent de Beauvais le fait dire d'abord à David, Äljigidäi avait fait partir en avance son ambassade sur la nouvelle que saint Louis devait passer en Orient, il est bien évident que la remise même de la lettre était subordonnée à l'arrivée préalable du roi de France; à ce moment-là, il n'y avait plus d'inexactitude à parler du roi « qui a débarqué ».

Le début de la lettre correspond exactement à ce qu'elle serait dans une rédaction mongole normale : *Mongka t(ä)ngri-yin kücün-dür | qaγan-u su-dür | Äljigidäi ügä manu, | Irädbarans-a*, « Dans la force du Ciel éternel, dans la Fortune du qaγan, Äljigidäi, notre parole. Au roi de France... » *Missi a rege terrae chan* est cependant un peu une paraphrase pour désigner le haut personnage Äljigidäi que le qaγan, « roi de la terre », a envoyé agir en son nom et qui ne doit sa puissance qu'à la « Fortune » du qaγan; nous aimerions à avoir ici les mots mêmes de l'original persan pour en juger (1).

(1) Sur cet exode des lettres et édits mongols, cf. *supra*, [119-129]; M. Risch, qui ne se trouvait pas alors avoir à sa disposition ce chapitre paru en 1921, s'est absolument mépris sur le début de la lettre de Baiju à Innocent IV. Pour il, « soumis », cf. l'ordre de Gengis-khan reproduit par Erdmann, *Tenudschin*, 391 et 631; pour il *butqa*, « soumis et révolté », cf. il *butqaγ* dans Müller, *Uigurica*, II, 78³⁵ (et G. Németh, *A hongfoglaló magyarország kialakulása*, Budapest, 1930, in-12, 97). Pour le *su jati* de la p. [121], cf. *yal(ü)n suu* de von Le Coq, *Manichaica*, III, 41; l'expression a été rendue en arabe par اقبال « Fortune », « bonheur » (cf. *JA*, 1896, I, 507). Pour une invocation du *fou-yin* (ou « Fortune ») de l'Empereur céleste (*l'ien honang-ti*), qui est en l'espèce Gengis-khan, cf. *Yuan che*, 77, 7 b; ceci viendrait à l'appui de l'explication que j'ai proposée pour *yäkü su jati* (*supra*, pp. [122-124]). Peut-être *suu* (> *su*) est-il un emprunt ouïgour au chinois 福 *tsou*, (* *dz'uo*), « Fortune (impériale) », passé ensuite du ouïgour au mongol, et est-ce de cet emprunt qu'il faut tirer le verbe *suγurγa-* (ou *tsuyurγa-*) et *soγurγa-* dont, à la suite de M. Bang et M^{lle} von Gabain, je me suis occupé dans *Toung Pao*, 1930, 302-303. Le parallèle qui me manquait alors au point de vue de la transcription ancienne d'une initiale sonore *dz'* par *ts-* et *s-* existe dans *tsouei* (* *dz'uäi*), « crime », « faute », qui a été emprunté en ouïgour sous les formes *tsui* et *suï*. Puisque le génitif *missi a rege terre chan*, « de [celui qui a] été envoyé par le qaγan roi de la terre », répond ici sûrement à l'équivalent persan du mongol *qaγan-u su-dür*, nous pouvons également, je crois, préciser par là le début de la lettre de Baiju. J'ai déjà été amené à me demander (*supra*, pp. [128-129]) si, au début de cette lettre, là où on a *ipsius chaam transmissum, transmissum* n'aurait pas pris la place d'un autre mot répondant à *su-dür*. Avec le *missi* de la lettre d'Äljigidäi, on est tenté de lire, dans le préambule

La lettre d'Äljigidäi est également bien conforme aux habitudes des édits mongols —, et ceci avait déjà frappé Rémusat, — quand elle fait état des exemptions de taxes et de corvées concédées par l'empereur mongol aux chrétiens, « afin qu'ils prient d'un cœur tranquille et volontiers pour notre royaume ».

Restent, il est vrai, une grandiloquence qui jure avec la sobriété des édits mongols authentiques et aussi les protestations excessives de zèle en faveur des chrétiens. Mais nous n'avons pas affaire ici à une lettre mongole; si cette lettre est authentique, la chancellerie d'Äljigidäi l'a établie en persan et, pour plaire au destinataire, l'a enjolivée des fleurs d'une rhétorique contre laquelle Gengis-khan lui-même avait eu du mal à réagir; ce n'est pas là un signe de supposition (1). Quant aux instructions de Güyük de ne faire aucune distinction entre les diverses sectes chrétiennes énumérées à la fin de la lettre, Äljigidäi les rappelle pour recommander à saint Louis de s'y conformer. Mais il n'y a rien là de bien surprenant. Güyük était entouré de ministres nestoriens, et, dans sa lettre à Innocent IV rapportée par Plan Carpin, il reproche à la chrétienté latine de mépriser les autres sectes (cf. *supra*, pp. [20-21]). Même à laisser actuellement de côté les opinions religieuses éventuelles d'Äljigidäi, il y avait autour de lui, dans la région de Mossoul et de Tauriz, des communautés nestoriennes et jacobites importantes et on voit que c'est à

de la lettre de Baiju, *ipsius chaam missi*, lequel *missi* aura été altéré d'abord en *missum*, puis en *transmissum*, quand, au lieu de rapporter ce mot, ainsi qu'il était juste, au *missus dominicus* que fut Baiju comme le fut ensuite Äljigidäi, on en fit une épithète de *verbum*. Pour une lettre mongole de 1241, dont le début, un peu défiguré par une double traduction, était sûrement identique à celui de la lettre d'Äljigidäi, cf. d'Ohsson, III, 86 (« Le lieutenant du maître du ciel sur la surface de la terre, Cacan »).

(1) Il y a ailleurs des parallèles exacts pour les titres donnés à saint Louis dans le préambule de la lettre d'Äljigidäi. Qu'on compare plutôt ce préambule au formulaire de Qalqašandī, qui nous a conservé les titres que les sultans du Caire employaient dans leurs correspondances diplomatiques en s'adressant à des princes chrétiens (voir H. Lammens, *Correspondances diplomatiques*, dans *Rev. Or. chrét.*, 1904, 151-187, en particulier, p. 167 pour le roi d'Aragon, et l'exemple concret d'une lettre à Louis XII datée de 1510 et que le P. Lammens cite p. 170). Tout y est, y compris les incisives « Dieu le maintienne ... », etc.

deux chrétiens de Mossoul qu'il a recours pour son ambassade. Tout naturellement, ces chrétiens orientaux, soucieux de ne pas voir molester leurs coreligionnaires de Syrie occidentale et de Palestine par les croisés que saint Louis amenait, ont fait insérer dans la lettre de leur maître un paragraphe protecteur.

Enfin, malgré toutes les formules de la politesse orientale, la lettre d'Äljigidäi à saint Louis est une lettre d'égal à égal là où il ne s'agit que de l'auteur de la lettre et de son destinataire, mais de suzerain à vassal partout où Güyük est en cause. Saint Louis est *rex magnificus*, mais Güyük, le *qaγan*, est *rex terrae*, monarque universel. C'est ce qui ressort aussi peut-être de l'épithète de *filius* appliquée deux fois à saint Louis (1). D'Ohsson (II, 237) a compris qu'Äljigidäi appelait saint Louis « son fils »; mais le sens pourrait être tout autre. Le mot « fils » est employé dans la lettre d'une manière absolue, sans adjectif possessif; or on sait qu'à l'époque mongole, *köbä'ün* (« fils ») en mongol, *oγul* et *oγlan* (même sens) en turc, enfin le mot persan correspondant *pusär*, « fils », sont pris très fréquemment au sens de « prince [de la maison impériale] » (2); si c'est bien dans cette acception que nous devons entendre le *filius*, traduisant *pusär*, de la lettre d'Äljigidäi, ceci impliquera de la part d'Äljigidäi, envers saint Louis, un effort de courtoisie et même de déférence, mais qui laissera tout de même le roi de France, comme de juste, sous l'autorité souveraine de l'empereur mongol.

Dans la lettre d'Äljigidäi, il n'était presque question que de la faveur montrée par les Mongols aux chrétiens, c'est-à-dire de religion et pas de politique. Incidemment, on y lisait bien que le chef mongol souhaitait la victoire des armées chrétiennes, ce qui ne peut s'entendre qu'à propos de la lutte des Croisés contre les Musulmans, mais c'était là un ordre de

(1) Il semblerait que ce ne fût qu'une fois dans la plupart des éditions, car, la première fois, elles ponctuent « legis evangelicae filio, regi Francorum »; mais c'est là l'aboutissement d'un décalage inadmissible qui se répète à travers tous les éléments de l'énumération.

(2) Cf. par exemple *Hist. secr. des Mongols*, § 83 et 129; K. P. Patkanov, *Istoriya Mongolov inoka Magakii*, 91-92; Blochet, *Hist. des Mongols*, II, 274.

problèmes que David et Marc avaient mission de traiter oralement; Äljigidäi priait seulement qu'on accordât créance à leurs propos.

Cette dernière recommandation n'était pas superflue, tant les deux envoyés des Mongols tenaient un langage singulier. Qu'on en juge plutôt. Güyük avait pour mère une chrétienne, fille du prêtre Jean; à l'instigation de sa mère et d'un saint évêque appelé Malassias, il a reçu le baptême le jour de l'Épiphanie (soit cette année, soit trois ans plus tôt, selon les textes) en même temps que 18 princes et beaucoup de grands capitaines (1). Äljigidäi lui-même, puissant bien qu'il n'appartienne pas à la lignée impériale, est chrétien depuis plusieurs années. Si Baiju a si mal reçu les envoyés du pape, c'est qu'il est païen et entouré de conseillers musulmans; mais maintenant, il est subordonné à Äljigidäi, qui se trouve « sur les territoires de la Perse, du côté de l'Orient » (*in finibus Persidis a parte Orientis*). Enfin le sultan de Mossoul est fils d'une chrétienne, aime les chrétiens, ne suit en rien la loi de Mahomet et se ferait volontiers baptiser si l'occasion s'y prêtait. Conclusion : les Francs doivent coopérer avec des gens si bien disposés. L'été prochain (1249), Äljigidäi attaquera le calife de Bagdad qui a fait tant de mal aux chrétiens; mais il importe que le sultan du Caire ne puisse pas aller au secours du calife; c'est au roi de France à l'en empêcher en débarquant en Égypte. Justement saint Louis avait eu connaissance, en arrivant à Chypre, de la lettre écrite de Samarkand par le connétable arménien Sembat le 7 février 1248, et où il était abondamment question de populations chrétiennes et de princes chrétiens. On pensa trouver là une confirmation partielle des dires de David et de Marc.

En réalité, la mère de Güyük n'était pas une fille du prêtre Jean, c'est-à-dire une Keraït, mais Törägänä, qui appartenait, comme on le verra bientôt, soit à la tribu des Uwas-Märkit, qui n'était pas chrétienne, soit à celle des Naïman,

(1) Il y a donc une légère inexactitude dans Grousset, *Hist. de l'Extr-Orient*, II, 140, d'après qui les envoyés mongols auraient représenté Güyük comme « sur le point de se faire baptiser ».

qui l'était peut-être en partie; et le saint évêque « Malassias » n'a pas coûté un gros effort d'imagination si nous avons là simplement, comme je le crois, le syriaque *mār-ḥasia*, le « Vénérable Saint », épithète usuelle des évêques et que nous connaissons bien jusque dans les textes chinois (1). Mais David et Marc n'ont pas été les seuls, ni même les premiers, à propager ces erreurs. Bar Hebraeus (*Chron. syriacum*, trad. Bruns, 521) dit de Güyük qu'il fut « un vrai chrétien ». La lettre du connétable Sembat, écrite de Samarkand le 7 février 1248, porte que Güyük et les siens se sont convertis au christianisme (*chaam et omnes sui modo facti sunt christiani*). Au retour de son voyage de 1245-1247, André de Longjumeau lui-même avait dit que le souverain mongol était fils d'une chrétienne (2), et la mission d'Ascelin avait recueilli une tradition analogue (cf. *supra*, pp. [43, 46, 47, 56-57]). Dans tous ces récits, Gengis-khan est confondu avec ses premiers successeurs, et l'évêque « Malassias » s'apparente par bien des traits au Rabban-ata d'André de Longjumeau et de Simon de Saint-Quentin et à l'évêque ouïgour

(1) Cf. A. C. Moule, *Christians in China*, Londres, 1930, in-8, 157, 150, 226; aussi la lettre de Tamerlan à Charles VI (« *Jūwān mār-ḥasiā-i Sulṭānīyah* »; voir *T'oung Pao*, 1914, 637, où « Charles V » est un *lapsus* ou une faute d'impression). La forme Malassias est bien celle donnée à la fois par la lettre d'Odon de Châteauroux, par Vincent de Beauvais et par Guillaume de Nangis; et elle est confirmée indirectement par le « Thalassias » des *Grandes chroniques* (iv, 300). Assemani (*Bibl. orientalis*, III, n, 106 et 480) a adopté Malassias, qu'il interprète par Mar-Elias. On trouve par contre Malachias chez Zarneke (*Der Priester Johannes*, 81) et chez M. Rastoul, Mallachias chez Rockhill (*Rubruck*, xxvii). Mais Mallachias n'est donné, à ma connaissance, que par la traduction française de Guillaume de Nangis, et je n'ai rencontré Malachias que dans une seule source ancienne, les *Ann. S. Rudberti* (*MGH*, SS. ix, 790), qui, sauf peut-être pour le texte même de la lettre d'Äljigidäi, sont tout de même ici une œuvre de seconde main par rapport à Odon de Châteauroux et Vincent de Beauvais.

(2) J'ai dit plus haut (p. [117]) pourquoi André de Longjumeau n'avait pu, contrairement à ce que M. Altaner a pensé, recueillir ces renseignements à la fin de 1246 ou au début de 1247 auprès d'Äljigidäi, puisqu'à cette date Äljigidäi se trouvait encore dans la région de Karakorum. Mais c'est à bon droit, je crois, que M. Altaner a supposé une origine commune aux deux récits; il suffit en effet de remplacer le nom d'Äljigidäi par celui de David pour que tout s'explique, puisque André de Longjumeau avait déjà eu affaire à David dans la région de Tauriz.

Mar-Denha de Bar Hebraeus. Du sultan de Mossoul, nous ne dirons rien, puisque David et Marc eux-mêmes n'ont pas osé prétendre qu'il avait été baptisé (1). Reste Āljigidāi dont le cas est plus délicat et d'un intérêt plus immédiat, puisqu'aussi bien c'est lui qui a envoyé l'ambassade. M. Rastoul a dit qu'Āljigidāi était sûrement chrétien. Sans pouvoir donner ici sur ce personnage une étude d'ensemble dont les matériaux restent très clairsemés et dispersés, il sera bon de préciser un ou deux points.

A vrai dire, en y regardant d'un peu près, nous savons très peu de chose d'Āljigidāi. Son nom est un ethnique tiré de celui de la tribu Āljigin (2), branche des Qon-rāt; mais, pour des raisons très diverses, ces ethniques ont été souvent donnés comme noms à des personnages de tout autres tribus que celles auxquelles leurs noms feraient songer. Von Hammer l'a qualifié de Ĵalaïr, parce qu'il voyait en lui le Ĵalaïr Alčīdai que Rašīdu-'d-Dīn mentionne dans son tableau des tribus (Berezin, v, 38-39); mais ce Ĵalaïr Alčīdai était présent à l'élection de Mongka, ce qui ne dut pas être le cas pour Āljigidāi; les deux personnages, dont les noms ne sont d'ailleurs pas identiques, me semblent donc à séparer (3). Le seul point

(1) Le frère de ce prince de Mossoul était allé en visite d'hommage à Karakorum et était revenu avec Āljigidāi, qu'il accompagna au camp de Baiju le 17 juillet 1247 (cf. *supra*, p. 117).

(2) J'ai déjà fait allusion (p. [117]) à l'explication de ce nom tribal d'Āljigin par le mongol *āljin*, « âne »; c'est celle qui est donnée par Rašīdu-'d-Dīn (cf. Berezin, *Trudy VOIRAO*, v, 156); l'explication de von Hammer (*Gesch. der Ilchane*, I, 17) par « Longue oreille » semble résulter d'une coupure inadmissible qui retrouverait le mongol *čikin*, « oreille », comme second élément du nom.

(3) Sur l'intervention de ce Ĵalaïr Alčīdai au moment de l'élection de Mongka, cf. aussi von Hammer, *Gesch. d. Ilchane*, I, 59-60; d'Ohsson, II, 216-217. Il s'est produit des confusions entre les deux noms, et le *Yuan che* appelle une fois (107, 3 a) Ngan-tehe-ki-tai, c'est-à-dire Aljigidai, le prince, fils de Qačī'un, qui est nommé ailleurs dans le même ouvrage Aljīdai [Alčīdai] (*Yuan che*, 3, 2 b), et dont Rašīdu-'d-Dīn orthographie toujours le nom en أَلْجِيدَايَ Eljīdāi; cf. un autre exemple, moins assuré, dans Blochet, *Hist. des Mongols*, II, 121. Mais l'*Histoire secrète* distingue soigneusement entre Āljigidāi et un Alčīdai qui correspond certainement au Eljīdai de Rašīdu-'d-Dīn (cf. par ex. § 275 et 277). Sous l'année 1251, à propos de l'avènement de Mongka, le *Yuan che* nomme successivement un prince Aljīdai (Alčīdai), qui est sûrement le fils de Qačī'un, et un personnage Aljīdai (Alčīdai), qui pourrait être le Ĵalaïr; et ensuite, toujours

certain est que Güyük, quelque temps après son avènement, désigna Āljigidāi pour le remplacer avec pleins pouvoirs dans le Rûm (Asie Mineure), la Géorgie, les régions de Mossoul, de Diarbékir et d'Alep; et il lui constituait une armée considérable, assez analogue à celle dont devait disposer plus tard Hülügü (1). Āljigidāi eut donc alors une situation supérieure à celle de Baiju, qu'il vint rejoindre, comme nous l'avons vu, le 17 juillet 1217 (cf. *supra*, p. [117]). On peut supposer, quoique rien ne l'établisse de façon sûre, qu'Āljigidāi ne resta pas avec Baiju dans la vallée de l'Araxe, mais habita plutôt la région de Tauriz, peut-être même une région de la Perse un peu plus orientale; mais nous sommes alors mal fixés sur ses rapports avec le *basqaq* Arγun. Baiju était orgueilleux et violent, et il est assez vraisemblable que des conflits auraient éclaté assez vite entre lui et Āljigidāi si l'attention de ce dernier n'eût été bientôt accaparée par les intrigues qui accompagnèrent la mort de Güyük et la désignation de Mongka. Āljigidāi, comme nous le verrons, tenait pour la branche d'Ögödāi, à laquelle Güyük appartenait, et il périt dans l'aventure avec ses deux fils. Rien, dans ce que nous savons de lui, n'implique qu'il ait été lui-même chrétien.

Faut-il donc conclure de là que David et Marc étaient, comme on l'a dit parfois, des imposteurs ou, comme l'ont supposé ceux qui leur ont été moins sévères, qu'ils avaient vraiment une mission, mais ont outrepassé leur mandat?

sous la même année, il est question du châtement d'Āljigidāi, ce dernier étant distinct des deux précédents. La même distinction est observée dans *l'Histoire secrète des Mongols*. Je crois d'ailleurs que les deux noms sont foncièrement différents, et alors qu'Āljigidāi est un ethnique tiré de la tribu Āljigin (Āljigān) des Qonγrat, je vois dans Alēdāi l'ethnique dérivé du nom des Tatar Alēi.

(1) Cf. Juwainī, éd. de Mirzā Muḥammad, t. 211-212; d'Olhsson, II, 205; de Juwainī les mêmes renseignements ont passé dans le *Chronicon syriacum* de Bar Hebraeus, éd. Bruns, trad., p. 525, et trad. Risch, *Johann de Plano Carpini*, 327. Pour une époque antérieure, nous avons peut-être le même personnage dans le Eljigidāi qui était chiliarque dans les troupes de Jöëi, selon Waḡṣāl (trad. von Hammer, p. 24), ou dans le Eljigidāi appartenant à une branche des Süldās et qui était chiliarque des troupes d'Ögödāi (Berezin, dans *Trudy*, xv, 145). En tout cas, comme on le verra plus loin, c'est sûrement lui qui est nommé comme le père d'Arγasun au § 275 de *l'Histoire secrète*, et c'est lui aussi qui y est mentionné pour ses fonctions dans la garde aux § 229 et 278.

Contre la première hypothèse milite le fait qu'André de Longjumeau, dont les Mongols ne pouvaient pas connaître la présence auprès de saint Louis, avait déjà vu David au service des Mongols près de deux ans plus tôt. David accompagna d'ailleurs ensuite la mission envoyée par saint Louis, ce qu'un imposteur n'eût pas fait. Enfin, même après un échec qui est imputable en partie à la mort de Güyük, tous les membres de la mission mongole de 1248-1249 ne disparurent pas. Quand Guillaume de Rubrouck, sur la fin de juillet 1253, parvint au camp du prince Sartaq dans la région de la Volga, il y trouva un des anciens compagnons de David à Chypre, et qui avait raconté dans l'entourage de Sartaq tout ce qu'il avait vu. Ce « compagnon de David », qui savait le syriaque, le turc et l'arabe, était naturellement un chrétien nestorien, vraisemblablement Marc, le second envoyé de 1248; nul, dans l'entourage de Sartaq, ne lui savait évidemment mauvais gré du rôle qu'il avait joué (1).

Mais je ne crois même pas que les envoyés d'Äljigidäi aient pris sur eux de débiter les fables qu'ils ont contées, et c'est ici que je voudrais faire intervenir un passage de Simon de Saint-Quentin que j'ai déjà cité plus haut (p. [111]) : lors de l'arrivée de la mission d'Ascelin au camp de Baiju, le conseiller de celui-ci, ses officiers, ses interprètes « s'enquéraient

(1) Sur le « unum de sociis David », où on a vu longtemps un chevalier du Temple(!) et que Zarncke en 1876 (*Der Priester Johannes*, 88), puis Fr. M. Schmidt en 1885 (*Ueber Rubruk's Reise*, 181) et Rockhill en 1900 ont été les premiers à bien interpréter, cf. Rockhill, *Rubruck*, 102, 205; Van Den Wyngaert, *Sinica Franciscana*, I, 201; *T'oung Pao*, 1930, 208; l'erreur est encore répétée dans Cordier, *Hist. gén. de la Chine*, II, 400. La seule réserve à faire quant à l'identification de ce personnage et de Marc est que Rubrouck parle d'« unum de sociis David », ce qui semble supposer plusieurs *socii* de David; or Marc était seul en nom à côté de David. Je suppose qu'il y a là une légère inexactitude dans la relation de Rubrouck. Schmidt, qui a bien vu que le « unum de sociis David » visait un des membres de la mission de 1248 et qui se trouvait à la cour de Sartaq en 1253, a compris (p. 181, n. 114) un passage subséquent comme signifiant que Guillaume de Rubrouck avait fait traduire la lettre de saint Louis à Acre par un prêtre arménien et « un compagnon de David »; mais c'est une méprise de Schmidt, et le « compagnon de David », dans la relation de Guillaume de Rubrouck, est chez Sartaq la seconde fois comme la première, de même d'ailleurs que les prêtres arméniens; ni lui ni eux ne sont les auteurs de la traduction exécutée à Acre.

habilement et très soigneusement auprès des Frères si les Francs passeraient encore en Syrie. Car [les Tartares] avaient appris de leurs marchands que beaucoup de Francs, disait-on, passeraient en Syrie à bref délai. Et dès ce moment et peut-être antérieurement, ils méditaient entre eux sur les entraves que leurs tromperies pourraient nouer aux pieds des Francs dès leur arrivée, soit par un simulacre de conversion à la foi chrétienne, soit par quelque autre ruse mensongère, afin d'empêcher les Francs de pénétrer sur leurs territoires, c'est-à-dire en Turquie ou en Alep, et ils comptaient simuler au moins pour un temps d'être les amis des Francs qui sont les hommes qu'ils craignent le plus au monde, comme l'attestent les Géorgiens et les Arméniens. » Cette impression que Simon de Saint-Quentin emportait de son séjour au camp de Baiju, un an et demi avant l'arrivée de David et de Marc à Chypre, n'éclaire-t-elle pas les événements qui ont suivi? C'est en pleine conformité avec ce plan, et dûment chargés de l'exécuter, que David et Marc ont parlé de la conversion du grand khan et de tous les siens, et de celle d'Äljigidäi. Mais là encore il ne faudrait pas noircir à l'excès les Mongols et leurs messagers. Il est bien probable qu'Äljigidäi méditait déjà en 1248 cette attaque du califat de Bagdad que Hülagü devait mener à bien quelques années plus tard. Pour ce faire, une diversion franque sur l'Égypte empêchait le sultan du Caire de venir en aide au calife: elle avait en outre l'avantage de tenir les Francs assez loin des territoires de l'Asie Mineure, de la Syrie septentrionale et de la Mésopotamie qui reconnaissaient l'autorité mongole; évidemment on s'entendrait moins bien pour le partage des dépouilles; mais, là encore, les Mongols ne doutaient pas que les Francs ne fussent devenir, à la longue, des vassaux du grand khan. Et quant aux rumeurs de tant de conversions et de baptêmes, leur exagération ne doit pas faire oublier que les chrétiens nestoriens ont joui auprès de Güyük d'une situation exceptionnelle et s'étaient assurés les principaux postes de ministres. La tolérance superstitieuse des Mongols agréait bien mieux aux Nestoriens que le fanatisme musulman, et cette tolérance semble être allée parfois jusqu'à faire attribuer des noms chrétiens

aux enfants de familles qui ne l'étaient pas ou l'étaient fort peu. Les Mongols voulaient les prières des prêtres de tous les cultes, mais Güyük tenait surtout à celles des chrétiens. Le baptême même se donnait volontiers, et peut-être sans que celui qui le recevait y attachât toujours une importance bien grande; Rubrouk pense que Sartaq n'était pas chrétien, mais on n'est pas sûr qu'il n'ait pas été baptisé. Enfin, ces chrétiens nestoriens faisaient volontiers état, vis-à-vis des Croisés, de la communauté de religion, mais, à un moment où les choses s'arrangeaient bien pour eux chez les Mongols, ils en arrivaient presque à préférer ce régime aux avanies que les Croisés ne leur avaient pas toujours épargnées. De là les réflexions assez orgueilleuses insérées à leur instigation dans la lettre de Güyük à Innocent IV; de là aussi les expressions plus modérées, mais non moins nettes, qui sont attribuées à Güyük par la fin de la lettre d'Äljigidäi.

Après en avoir délibéré avec son conseil et avec le légat Odon de Châteauroux, saint Louis décida de répondre à la venue des envoyés d'Äljigidäi par une double ambassade; les envoyés du roi de France repartiraient en même temps que David et que Marc, mais certains reviendraient dès qu'ils auraient remis les messages destinés à Äljigidäi, tandis que les autres continueraient jusqu'à la cour du grand khan. Saint Louis écrivit à Äljigidäi et au grand khan; à l'instigation des envoyés mongols, il fit exécuter, à titre de cadeaux pour le grand khan, une tente-chapelle d'écarlate, où on suspendait des panneaux brodés illustrant la vie du Sauveur (1), et il remit en outre à ses ambassadeurs des morceaux de la vraie croix aussi bien pour Äljigidäi que pour Güyük (2).

(1) C'est Joinville (éd. Wailly de 1863, 47-48, 168) qui décrit en plus grand détail cette chapelle « qui moult cousta ». Les *Grandes chroniques* (iv. 301), qui ont toujours la forme « Tarse » pour « Tartare », spécifient qu'un des panneaux montrait « comment les trois roys de Tarse aourèrent Noster-Seigneur »; mais il resterait à établir que la confusion de « Tartare » (= Mongol) avec « Tarse » (nom du pays ouïgour d'où les rois mages seraient partis) existait déjà en 1248, et je crois plutôt que les *Grandes chroniques* ont adopté ici une spécification rétrospective.

(2) Odon de Châteauroux et Vincent de Beauvais donnent sur tous ces points des indications identiques.

Odon de Châteauroux envoya de son côté des lettres au grand khan, à la tante maternelle (?) du grand khan (1), à Âljigidäi et aux prélats nestoriens de l'empire mongol, les invitant tous à reconnaître la suprématie de la communion romaine et à s'y rallier.

Entre temps, les envoyés des Mongols se préparaient au départ. Le jour de Noël et le jour de l'Épiphanie, ils avaient entendu très chrétiennement la messe aux côtés du roi, qui les avait en outre, la première fois, retenus au diner de la Cour. Le 25 janvier 1249, saint Louis les recevait en audience de congé; le surlendemain 27 janvier, l'ambassade mongole et celle que saint Louis envoyait en retour quittaient ensemble Nicosie pour gagner le continent et s'enfoncer au cœur de l'Asie.

La mission envoyée par saint Louis comprenait, selon Odon de Châteauroux, trois Dominicains, à savoir les frères André, Jean et Guillaume. Vincent de Beauvais dit que la mission se composait, outre le frère André, de deux autres Dominicains, de deux clercs et de deux officiers du roi (2); le frère André était le chef de tous les autres (*capitaneus et magister*). Ces textes doivent faire foi, et il n'y a pas lieu d'admettre, avec les *Grandes chroniques* (iv, 301) et Thomas de Cantimpré, que des Franciscains étaient également au nombre des envoyés de saint Louis (3). La lettre de Jean

(1) *Matertera sue*, lit-on aussi bien chez Odon de Châteauroux que chez Vincent de Beauvais; Guillaume de Nangis (p. 351) a *matrī suae* (var. *matre suae*), et sa traduction française donne « à sa mère ». Le Nain de Tillemont (II, 228) dit « à sa tante, ou plutôt à sa mère ». Rémusat (*Mém. sur les relat.*, 53) a traduit par « belle-mère », Zarncke (*Der Priesler Johannes*, 81) et M. Altaner (p. 133) par « mère ». Il serait assez naturel que le légat écrivit à cette mère du grand khan qu'on lui a dite chrétienne, n'était que la mère de Güyük, Töräganä, a dû mourir dès la fin de 1246 (toutefois cf. les textes sur le baptême de Güyük, dont certains supposent encore cette mère vivante au début de janvier 1248, à tort d'ailleurs), et surtout vu que nos textes, quand ils parlent de cette mère soi-disant chrétienne, emploient *mater* et non *matertera*. En principe *matertera* signifie « sœur de la mère », « tante maternelle », et le mot ne paraît pas être employé autrement dans le latin du moyen âge. J'ai traduit en conséquence, sans conviction.

(2) Tel est le texte des manuscrits et des éditions anciennes. L'édition de 1624 a ici une lacune regrettable; cf. d'ailleurs *supra*, p. [83], et Altaner, 133.

(3) Thomas de Cantimpré, *Bon. univ. de apibus*, Douai, 1627, in-8, p. 525

Sarrasin précise plusieurs noms (1); l'ambassade comprenait, selon lui, « frere Andrieu de l'ordre de Saint Jaque, et. I. souenz frerez (2), et maistrez Jehanz Goderiche (3), et unz autrez clerz de Poissi, et Hesberz li Sommelierz, et Gileberz (4) de Senz ». Nous pouvons tenir pour pratiquement certain que l'ambassade était composée de trois Dominicains, à savoir André de Longjumeau, Jean et Guillaume; de deux clercs, qui sont évidemment « maistrez Jehanz Goderiche » et le clerc de Poissy; enfin de deux officiers du roi (*servientes regis* comme les appelle Vincent de Beauvais, « *serjans d'armes* » comme traduit Guillaume de Nangis), qui sont non moins clairement « Hesberz li Sommelierz » et Gilbert de Sens (5). De « Jehanz Goderiche », de « Hesberz li Somme-

(1) II, 54, § 41). Il n'est d'ailleurs pas sûr que Thomas de Cantimpré ait vraiment écrit « duos fratres Praedicatorum et duos Minores »; la plupart des mss. et certaines éditions; cf. par exemple Zarnéke, *Der Priester Johannes*, 87) ont seulement « duos fratres minores », et il ne me semble pas impossible que l'addition soit due à quelqu'un qui, sachant bien que saint Louis avait envoyé des Dominicains, a voulu corriger l'erreur de Thomas de Cantimpré; l'intitulé du chapitre (« *De fratribus Praedicatoribus et Minoribus missis...* ») aurait alors été modifié, lui aussi, après coup.

(2) Je prends ce passage dans *Hist. des Crois., Occid.*, II, 569-570, et n'ai pas procédé moi-même à une nouvelle collation des manuscrits. Il n'y a pas à faire intervenir la prétendue relation de Guibert de Tournai dont le P. Golubovich a fait état (II, 362-366), et à sa suite M. Umiński, p. 123; son existence repose sur une méprise de Kervyn de Lettenhove, et il s'agit de la lettre même de Jean Sarrasin.

(3) Il n'y a pas à douter, vu la lettre d'Odon de Châteauroux et les détails de Vincent de Beauvais, qu'il y ait ici une erreur; peut-être la lettre originale de Jean Sarrasin portait-elle « .II. » et non « .I. »; mais peut-être aussi l'inexactitude remonte-t-elle à Jean Sarrasin lui-même.

(4) *Var.* Godriche.

(5) *Var.* Gylebert, Gerbers, Geribers.

(6) Beazley (*Dawn of mod. geogr.*, II, 320) donne, comme compagnons d'André de Longjumeau, « Jehan Goderiche, a priest and a member of the same order, two others friars, various clergy of Poissy, Gerbert de Sens, Herbert 'le Sommelierz', two clerks, two sergeants-at-arms, Robert 'the clerk', John of Carcassonne and one William ». C'est mettre bout à bout les indications des divers chroniqueurs sans voir qu'elles se rapportent aux mêmes personnes. On sait que, par une erreur de copie des éditeurs, la liste des membres de l'ambassade a été écourtée dans la réédition de Vincent de Beauvais parue à Douai en 1624 et qui est la plus courante (cf. *supra*, p. 83); je n'y insisterais pas si le P. Batton (*Wilhelm von Rubruk*, 16) n'avait encore donné cette leçon mutilée comme étant le texte véritable de Vincent de Beauvais.

lierz » et de Gilbert de Sens, nous ne savons rien (1). Je reviendrai tout à l'heure aux dominicains Jean et Guillaume. Il reste un dernier personnage, le « clerc de Poissy » de Jean Sarrasin : on l'a identifié avec une extrême vraisemblance dans les conditions suivantes.

Abel Rémusat a déjà signalé (*Mém.*, p. 52) qu'il était question de ce clerc dans le *Mare historiarum* de Jean de Colonna, où on lit : « Fuerunt autem nuncii domini regis Francorum ad Tartaros quidam pater Praedicator Andreas nomine, cum duobus aliis patribus sui ordinis; quibus adjuncti fuerunt duo clerici seculares; quorum unum adhuc viventem ego vidi aetate jam valde decrepitum, qui erat subcantor in ecclesia Carnotensi, Robertus nomine. » C'est ce Robert, sous-chantre à l'église de Chartres, qui serait le « clerc de Poissy » de Jean Sarrasin; il n'y a rien d'inadmissible dans son passage à un diocèse voisin. Longtemps, ce texte gardait quelque chose d'énigmatique, puisqu'on attribuait le *Mare*

(1) Rockhill (*Rubruck*, XXIX) a dit qu'André de Longjumeau avait pour compagnons, outre deux religieux, « four laymen, one of whom would seem to have been an Englishman ». Mais il n'y a que deux laïcs, qui sont les deux officiers du roi; par ailleurs le nom de « Goderiche » est attesté en France à cette époque. Les éditeurs de la lettre de Jean Sarrasin (*Hist. des Crois.*, Occid., II, 570) ont signalé l'existence en 1237, parmi les officiers de la maison du roi, d'un « Johannes Goudriche », qui reçoit une certaine somme pour la fourniture de litières, de coussins, de chapeaux, de plumes de paon et de cendaux. Mais il me paraît d'autre part exclu que ce « Johannes Goudriche » de 1237 puisse être le « Jehanz Goderiche » de 1249. Quand Jean Sarrasin dit « maïstrez Jehanz Goderiche, et unz autrez clerz de Poissi », on peut bien ne pas pousser ses termes à l'extrême pour en tirer que « Jehanz Goderiche » était lui aussi originaire de Poissy, mais il restera toujours qu'il était clerc, ce avec quoi l'épithète de « maître » cadre parfaitement; ce ne devait donc pas être lui l'officier de la maison du roi et le fournisseur de 1237. Les mêmes éditeurs de la lettre de Jean Sarrasin ont, à mon avis, raison de ne pas vouloir identifier notre Gilbert de Sens à un mendiant paralysé de même nom, sexagénaire, qui fut guéri en 1274 au tombeau de saint Louis; il n'est en effet pas bien probable qu'un *serviens* de la maison du roi soit tombé à la mendicité, et le Gilbert de Sens des *Miracles de saint Louis* (*Rec. des Hist.*, xx, 132) était d'ailleurs simple serrurier de son état. [M Soranzo, *Il Papato*, 134, cite, comme l'un des Dominicains de la mission, « fra Giovanni Goudrich di Carcassona »; c'est qu'il amalgame les données d'Odon de Châteauroux et celles de Jean Sarrasin. On verra que le dominicain Jean mentionné par Odon de Châteauroux est bien Jean de Carcassonne; mais il est non moins clair, par la façon dont s'exprime Jean Sarrasin, que « maître » Jehan Goderiche était un clerc séculier.]

historiarum à un dominicain de Rome; archevêque de Messine en 1255, et qui dut mourir vers 1264; celui-là n'avait pu connaître le clerc Robert de la mission de 1249-1251 déjà dans une extrême vieillesse. Mais on est d'accord aujourd'hui pour voir dans le *Mare historiarum* l'œuvre d'un autre Jean de Colonna, également d'origine romaine et dominicain, et qui était très probablement le neveu de Landulphe de Colonna; ce Landulphe de Colonna, Romain, chanoine de Chartres dès 1290, mais résidant à Rome, vint habiter Chartres, où il fut économiste du diocèse, de 1299 à 1328, pour se retirer à Rome vers 1329 (1). Jean de Colonna, qui serait son neveu, écrivait vers 1339-1340; enfin, si ce Jean de Colonna est bien l'auteur des notes historiques ajoutées sur un feuillet blanc d'un *Lactance* de la Bodléienne, il est né en 1298 (2). On conçoit qu'ayant éventuellement, dans son adolescence, rejoint à Chartres son oncle le chanoine Landulphe, Jean de Colonna ait pu voir à l'église de cette ville, vers 1315, le vieux sous-chantre Robert, qui devait être alors nonagénaire.

Nous en venons maintenant aux deux Dominicains qui accompagnaient André de Longjumeau, à savoir Jean et Guillaume. Jean est sûrement Jean de Carcassonne dont je parlerai bientôt; le cas de Guillaume est plus embarrassant.

Il serait évidemment facile de dire qu'il s'agit d'un Dominicain appelé Guillaume et dont nous ne savons rien (3); mais il y a certains indices que nous ne devons pas négliger. Joinville (p. 48) parle seulement de deux Frères prêcheurs,

(1) Cf. à ce sujet L. Delisle, dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. XLVI [1885], 658-660; Molinier, *Les sources de l'hist. de France*, nos 2910 et 2911. Le *Répertoire*² d'Ulysse Chevalier (t. 995) suit encore les anciennes erreurs sur Jean de Colonna.

(2) Molinier écrit 1294, mais il y a là une inadvertance; 1294 est la date des premières notes; l'auteur dit lui-même être né en 1298; cf. Balzani, dans *Arch. soc. Rom. stor. patr.*, viii [1885], 232, 234, 241, et L. Delisle, *loc. cit.*, p. 660; j'ai cité la date de 1294 d'après Molinier, *supra*, p. [92].

(3) Chapotin, *Hist. des Domin. de la prov. de France*, p. 407, l'appelle « Guillaume de Carcassonne », mais c'est par confusion avec son compagnon Jean de Carcassonne. [M. Soranzo, *Il Papato*, 134, renvoyant à Altaner, 134, prête à ce dernier l'opinion que Guillaume serait le Franciscain Guillaume de Rubrouck et il réfute cette hypothèse. L'hypothèse serait en effet extravagante, mais M. Altaner n'a rien dit de pareil.]

et non de trois; mais il ajoute que ces deux Dominicains « savaient le sarrazinnois ». Ce n'était sûrement pas le cas, on le verra, de Jean de Carcassonne; nous sommes ainsi amenés à supposer que Joinville, en dictant ses souvenirs, ne se rappelait que ceux qui pouvaient se tirer d'affaire par eux-mêmes au cours de leur mission. Mais si le frère Guillaume savait le « sarrazinnois », c'est selon toute vraisemblance que, comme André de Longjumeau, il avait déjà voyagé en Orient; ceci restreint sensiblement le cercle des investigations. Le Guillaume de Montferrat qui avait connu saint Dominique à Rome en 1217 et dont on ne trouve plus de mention après 1237. (cf. *supra*, [61-62]) est hors de question. On songerait plus volontiers à Guillaume de Tripoli, né à Tripoli de Syrie vers 1220, moine dominicain du couvent d'Acre, et qui fut désigné en 1271 (1), avec Nicolas de Vicence, pour accompagner les Polo à Pékin; il aurait pu, dès 1218, être envoyé d'Acre en Chypre auprès de saint Louis. Mais on sait que les deux Dominicains de 1271 rebroussèrent vite chemin, et Guillaume de Tripoli vécut à nouveau dans son couvent; il a laissé sur l'islam un écrit qui est publié (2). S'il avait déjà fait antérieurement le voyage de Mongolie avec André de Longjumeau, on se fût attendu à le voir moins pusillanime et surtout on eût pensé qu'il serait fait allusion à ce premier voyage soit dans les récits de Marco Polo, soit dans son propre ouvrage même; lui aussi me paraît donc à écarter.

Il reste une dernière possibilité, qui n'atteint même pas à la probabilité, mais que je crois cependant bon de consigner ici provisoirement. On se rappelle que la lettre de Jean Sarrasin mentionne, comme ayant fait partie de l'ambassade de saint Louis, « frere Andrieu de l'ordre de Saint Jaque, et. I. souenz frerez ». On a généralement admis, et moi-même ai suivi plus haut cette interprétation, que le « sien frère » désignait un frère en religion, un « confrère », c'est-à-dire que le terme

(1) M. Altaner (p. 87) indique 1273-1274, vraisemblablement à cause de la note 138 de la p. 66, à laquelle il renvoie p. 88. Mais c'est aller contre ce que le texte même de Marco Polo semble imposer; cf. *Marco Polo*, éd. Yule et Cordier, 1, 22-24.

(2) Cf. les intéressantes remarques que M. Altaner fait sur ce traité (pp. 85-87).

équivalait simplement ici à « Dominicain ». Rockhill (*Rubrick*, XXIX) est, je crois bien, le seul à avoir compris qu'André de Longjumeau était accompagné par « son frère » (*his brother*). Bien que cette version surprenne au premier abord, elle n'a rien d'impossible dans la lettre du texte, et on devrait alors admettre que ce frère d'André de Longjumeau était Dominicain, lui aussi, étant donné ce que nous disent à ce sujet toutes les sources; par ailleurs, ce serait forcément là le Guillaume d'Odon de Châteauroux, puisque Jean de Carcassonne, comme on le verra, ne pouvait être le frère d'André de Longjumeau; enfin Guillaume, ce frère d'André de Longjumeau et Dominicain comme lui, devrait avoir fait partie de missions en Orient puisque c'est lui, et non Jean de Carcassonne, qui doit être le second des Dominicains sachant le « sarrazinnois » que mentionne Joinville. En somme, Jean Sarrasin, tout comme Joinville, aurait laissé de côté Jean de Carcassonne. Or il se trouve qu'on a trace, à cette époque, d'un missionnaire d'Orient, Dominicain, qui ne s'appelle pas à vrai dire Guillaume de Longjumeau, mais Gui de Longjumeau (*Guido de Longimello*); lui et son compagnon (*socius*) furent mis à mort par les musulmans quelques années avant la prise d'Antioche, c'est-à-dire avant 1268 (1). Le « Willelmus » du manuscrit unique de la lettre d'Odon de Châteauroux ne serait-il pas en définitive le résultat d'une abréviation première mal interprétée et qui aurait visé Gui de Longjumeau (2)?

Enfin, à côté d'André de Longjumeau et de « Guillaume »,

(1) C'est dans des notes que le P. Mandonnet a eu l'amabilité de me confier que j'ai rencontré la phrase suivante de Bernard Gui (*Fratres passi pro fide*, mss. de Rodez, Arch. génér.) : *Occisi quoque sunt gladiis Sarracenorum in eisdem partibus transmarinis fr. Guido de Longimello, vir devotus et sanctus, et socius suus, per aliquot annos ante flebilem Antiochie captionem et captivitatem*. Le même Gui de Longjumeau est évidemment visé dans ce texte de Martène, *Ampliss. Collectio*, vi, 338 (emprunté à un mss. anonyme de 1367) : *In Antiochia cum caperetur, passus est Stephanus episcopus cum aliis IV fratribus. Ante hanc captivitatem in eisdem partibus passi sunt frater Guido et socii [sic; corr. socius?] ejus*.

(2) Mon idée, en ce cas, serait qu'entre Guido et Wilhelmus s'est interposée une forme Guillelmus, ou à la rigueur qu'Odon avait écrit Guido sous la forme également possible de Wido.

Odon de Châteauroux indique un troisième Dominicain appelé Jean. Il y a déjà plus d'un siècle, Abel Rémusat (*Mém.*, p. 52) a signalé que Bernard Gui mentionnait ce personnage, dans sa *Vie d'Innocent IV*, comme un certain Jean, surnommé « de Carcassonne », bien qu'il fût Français d'origine (et non Provençal) (1). On ne paraît pas avoir remarqué qu'un renseignement supplémentaire était fourni par une autre œuvre de Bernard Gui, l'*Historia foundationis conventum ordinis Praedicatorum Tolosanae et Provinciae provinciarum*. Bernard Gui y raconte, entre autres, la fondation du couvent de Carcassonne, et, parmi les frères se trouvant au couvent en 1252, nomme « Johannes de Carcassona, sic dictus, erat tamen Gallicus natione, neposque domini Clarini episcopi Carcassonensis... » (2). Enfin, outre les ouvrages conservés et publiés de Bernard Gui, il y avait de lui au couvent de Carcassonne, avant la Révolution, des manuscrits aujourd'hui disparus, mais dont l'un au moins a été largement utilisé par Souèges dans l'ancienne *Année dominicaine* (3). Bernard

(1) « Anno Domini mcccxlvi... [saint Louis arrive en Chypre]. Inde verò misit Rex Ludovicus Fratrem Andream, & Fratrem Johannem cognominatum de Carcassona, erat tamen Gallicus natione, Ordinis Fratrum Praedicatorum, ad Regem Tartarorum cum magno apparatu & ornamentis Ecclesiasticis preciosis, ut invitaret eum ad Fidem Christi, quoniam credebatur quod dictus Rex ad Fidem nostram suum animum inclinabat... » (Muratori. *Rev. Ital. SS.*, III [1723], 591). Abel Rémusat ajoute en outre une référence à la *Vie d'Innocent IV* par Amalric Auger, mais il a dû faire quelque confusion, ou bien a voulu indiquer seulement que le texte d'Amalric Auger s'apparentait d'une façon générale à celui de Bernard Gui, mais le nom de Jean de Carcassonne n'y apparaît pas (cf. Muratori, *SS.*, III, II, 400; ou Eccard, *Corpus hist. Medii Aevi*, II [1723], 1773-1774).

(2) E. Martène et U. Durand, *Veter. scriptor... ampl. collectio*, VI [1729], 475; cf. aussi *Hec. des hist.*, XXI, 696. C'est d'après Martène que l'indication a passé dans la *Gallia christiana*, VI, 886.

(3) Sur l'ancienne *Année dominicaine*, cf. *supra*, pp. [88-89]. Les travaux fondamentaux sur Bernard Gui sont le mémoire de Léopold Delisle dans les *Not. et Ext.*, XXVII, 2^e partie, 169-155, et la notice due à M. A. Thomas dans *Hist. litt. de la France*, XXXV [1921], 139-232. Delisle a déploré la disparition des mss. de Carcassonne, mais ni lui ni M. Thomas n'ont connu ce que l'ancienne *Année dominicaine* leur a emprunté; je puis garantir, pour avoir manié un certain nombre des volumes, qu'il vaudrait d'extraire de cette précieuse compilation tout ce qu'elle a conservé des mss. perdus de Bernard Gui. Les indications de Mahul, *Cartulaire et Arch. de Carcassonne*, in-4, en particulier celles du t. VI, p. 461, où il est question d'un manuscrit de B. Gui, me semblent aller à l'en-

Gui, qui fut nommé prieur du couvent de Carcassonne en 1297, était naturellement en mesure de se renseigner sur l'histoire de ce couvent. C'est de ces manuscrits de Carcassonne que Souèges a tiré les matériaux de la notice suivante, placée sous le 20 juillet (1) :

A Carcassonne le Venerable Pere Jean surnommé de Carcassonne, du nom de sa famille, car il étoit Champenois de nation. Le zele qui l'embrazoit pour la conversion des peuples, le faisoit singulierement cherir du roy saint Louïs, qui l'envoya avec plusieurs autres de ses Freres aux Tartares, pour les inciter de sa part à embrasser le Foy de Jesus-Christ. S'étant rendus à saint Jean-d'Acre, autrement Ptolémaïde, ils furent encore cent journées au-delà, où ils travaillèrent glorieusement pour la dilatation de la Foy. Ce Pere en étant revenu, rapportoit avec des singuliers sentimens de devotion, ce qu'il avoit vû, oïï dire, & souffert en ce voyage. Il fut quelque temps Conventuel à Carcassonne, avec les Venerables Peres Martin Donadieu (duquel nous avons écrit la vie au troisième de May,) et Pierre Regis (de qui nous parlerons à l'onzième d'Aout,) ausquels il racontoit ces particularitez, que le tres-pieux & tres-soigneux Ecrivain Bernard Guidonis apprit de leur bouche, lorsqu'ils vivoient aussi ensemble au même Convent, où il les écrivit, selon qu'on les trouve dans l'un de ses manuscrits qui se gardent dans cette bibliothèque, d'où nous les avons prises. Il y ajoute que ce Pere Jean portoit le visage d'un Saint, par les traits de la grace qu'on y voyoit admirablement reluire. Le principal sujet qui l'obligea d'aller à Carcassonne, fut que le roy S. Louïs, Fondateur de ce Convent, volant y donner des nouvelles marques de sa pieté envers Dieu, & de son amour & estime pour les Religieux, leur envoya un ornement entier d'une belle étoffe de couleur de saffran, pour faire l'office divin avec plus de decence (2). Cet ornement contenoit le devant d'autel, la chasuble, les deux Dalmatiques, & les autres choses requises pour le Service divin. Ce pieux Monarque choisit nôtre Pere Jean pour faire ce present; à quoy, outre le motif particulier de son merite & de sa religion, il pourroit s'être porté par la consideration de l'Evêque de Carcassonne, nommé Clerin, oncle de nôtre Religieux, & très recommandable comme luy pour sa sainteté, & pour sa science. Il

contre de tout ce qu'on sait par ailleurs. Mon attention a été attirée d'abord sur les textes de l'ancienne *Année dominicaine* par une note du recueil manuscrit du P. Balme (sur lequel cf. *supra*, p. 61).

(1) 2^e vol. de juillet, paru en 1691, p. 1049; BN, II 1105. En marge : *1260... ex Mss. Carcas. Bern. Guido.*

(2) Note marginale : « *De Erameto ciocco, pulchro & bono, dit Guidonis.* »

étoit grandement affectionné à tous les serviteurs de Dieu, & singulièrement à nos Peres, ausquels même il offrit au commencement de leur fondation, & avant qu'ils fussent bâtis, le Prieuré de sainte Marie du Vieux-Bourg; mais ils s'excuserent de le prendre à cause de la pauvreté étroitement mendiante qu'ils professoient. Ce Prélat étant allé par je ne sçay quelle occasion au Puy en Velay, y deceda, & voulut être enseveli dans nôtre Eglise. Son digne neveu sortit de Carcassonne, & pourroit être qu'étant Champenois, & du couvent même de Troyes, il s'y retira, & y finit sa sainte vie; mais n'en trouvant rien de certain, ce que nous avons dit suffira pour le représenter comme un de ces chevaux Evangéliques, qui selon le Prophete Zacharie, au chapitre 6. verset 7. de sa Prophetie, étans animez d'une vigueur & d'une force extraordinaire, cherchent à courir toute la terre. Qui autem erant robustissimi exierunt, & quaerebant ire, & discurrere per omnem terram...

Ce texte, pour important qu'il soit, n'est pas toujours aussi précis que nous le souhaiterions : nous aimerions en outre à pouvoir y faire un départ certain entre le fond pris de Bernard Gui et les additions qui sont le fait de Souèges. Tel quel, voyons ce qu'il nous apprend.

On remarquera d'abord que B. Gui, nommé prieur du couvent de Carcassonne en 1297, n'a pas connu personnellement le P. Jean de Carcassonne, et tient les détails concernant la mission chez les Mongols des PP. Martin Donadien et Pierre Regis, à qui le P. Jean les avait contés. Du P. Pierre Regis, je sais seulement qu'il était originaire de Fanum-Jovis, et fut lecteur du couvent de Carcassonne en 1252 (1). Malgré le renvoi de Souèges à une notice qu'il devait donner sous le 11 août, et bien que les volumes d'août de l'ancienne *Année dominicaine* soient encore de lui, on n'y trouve rien sur le P. Regis à la date annoncée, et la nouvelle *Année dominicaine*, qui est munie d'un index, n'a rien sur lui sous aucune date; il me paraît donc probable que Souèges ait omis accidentellement, sous le 11 août, une notice qu'il comptait vraisemblablement emprunter, elle aussi, aux manuscrits de Bernard

(1) Le renseignement est fourni par B. Gui, *Historia foundationis...* dans Martène et Durand, *Vet. Scr... ampl. coll.*, VI, col. 475-481; cf. aussi BN, Lat. 5186. 256 suiv. Je suppose que « Petrus Regis de Fano-Jovis » était originaire de Fanjeaux, arrondissement de Castelnaudary (Aude).

Gui conservés dans le couvent de Carcassonne (1). C'est en tout cas très expressément à ces mêmes manuscrits que Souèges doit la biographie de Martin Donadieu qu'il a publiée sous le 3 mai (2); comme il le dit, c'est la seule qui existe, car tous les historiens de l'ordre, pendant quatre siècles, n'avaient rien su de ce religieux. Si on corrige quelques indications contradictoires qui paraissent dues, chez le P. Souèges, à des négligences et des fautes d'impression, il semble que, deux ans après que des lettres patentes de saint Louis, en date du milieu de 1217, eurent fait créer un couvent de Dominicains à Carcassonne, Martin Donadieu, originaire de Grasse (3), y reçut l'habit des mains d'un Dominicain assez connu, le Catalan Ferrer, premier prieur du nouveau couvent. Entré dans ce couvent de Carcassonne en 1249, le P. Martin Donadieu y demeura un demi-siècle, jusqu'à sa mort qui survint le 3 mai 1299, sous le priorat de Bernard Gui; il était la chronique vivante du couvent depuis sa fondation, et Bernard Gui doit beaucoup à ses récits (4).

Dans l'histoire du P. Jean de Carcassonne, un point est bien acquis. Bernard Gui nous l'a nommé dans l'*Historia fundationis* comme se trouvant au couvent de Carcassonne en 1252;

(1) Je ne sais pourquoi Souèges voulait placer cette biographie sous le 11 août. C'est sous cette même date qu'il parle, très brièvement d'ailleurs, d'André de Longjumeau, à raison de la translation de la Couronne d'épines qui est fêtée ce jour-là; mais je ne vois aucun lien à établir entre la translation et Pierre Regis. Le plus probable est que les manuscrits de Bernard Gui plaçaient la mort de Pierre Regis au 11 août.

(2) *L'Année dominicaine*, mai 1^{re} partie, Amiens, 1686. in-4, pp. 95-99; BN, II 4102.

(3) Il s'agit de Lagrasse, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Carcassonne (Aude).

(4) « Il estoit fort soigneux de s'instruire des choses de l'Ordre, sur tout ce qui regardoit son institution & son progrès, & en estoit si bien informé, qu'il auroit dit année par année tout ce qui y estoit arrivé, & qui estoit venu à sa connaissance jusqu'à son temps : & c'est uniquement de luy que le Père Guidonis assure avoir appris tout ce qu'il a écrit dans son Manuscrit de la fondation du couvent de Carcassonne, de son avancement, & des premiers Religieux qui y furent assignez. & des Prieurs qui l'avoient gouverné jusqu'alors... » (Souèges, sous le 3 mai, p. 98). Je suis toutefois surpris que dans l'*Historia fundationis conventuum...* de B. Gui, où on trouve bien les P. Jean de Carcassonne et Pierre Regis parmi les premiers religieux du couvent de Carcassonne, le nom de Martin Donadieu semble omis.

le P. Souèges a parlé, d'après un manuscrit perdu de B. Gui, des récits que Jean de Carcassonne faisait de son voyage de Mongolie aux P.P. Martin Donadiou et Pierre Regis. Il est donc certain qu'après le voyage de Mongolie, dont il était de retour à Césarée en 1251, Jean de Carcassonne habita le couvent de Carcassonne un temps plus ou moins long. Mais s'il y était effectivement dès 1252, comme l'*Historia foundationis* de B. Gui semble l'impliquer, nous devons admettre qu'il est rentré en France immédiatement après la mission de Mongolie et sans attendre que saint Louis quittât l'Orient à son tour. Il se pourrait toutefois, si le P. Jean avait appartenu au couvent de Carcassonne avant de partir pour la croisade, que, dans son tableau rétrospectif de 1252, B. Gui le comptât encore, malgré son absence, comme un des frères de ce couvent où il revint certainement par la suite. Voyons donc si nos textes nous fournissent quelques indices à ce sujet.

Certainement dans son *Historia foundationis*, et très probablement dans la notice latine perdue dont le P. Souèges s'est inspiré, Bernard Gui a dit que le P. Jean était le neveu de Clarin, évêque de Carcassonne. Ce Clarin est bien connu; nommé évêque de Carcassonne en 1226, il est mort le 25 ou le 26 avril, ou peut-être le 26 mai, de 1248 (1). A la mort de l'évêque Clarin, le couvent dominicain de Carcassonne existait depuis moins d'un an (2); la notice recueillie par Souèges atteste toutefois l'intérêt fervent que Clarin montrait à la nouvelle fondation. Si la notice dit vrai en supposant que, lorsque saint Louis eut à faire porter les ornements qu'il offrait au couvent de Carcassonne, il choisit le P. Jean à raison de sa parenté avec l'évêque Clarin, ceci paraît impliquer que l'évêque ait été encore vivant à ce moment-là. La venue du P. Jean à Carcassonne se placerait ainsi entre le milieu de 1247 et avril-mai 1248. Le P. Jean resta

(1) Cf. *Gallia christiana*, IV. col. 886.

(2) Les indications de Bouges. *Hist. de Carcassonne* [1741], passées dans Mahul, *Cartul. de Carcassonne*, v. 415, et vi, 451, sur un couvent dominicain qui aurait été fondé dès 1230 à Carcassonne grâce aux libéralités de l'évêque Clarin, me paraissent en contradiction avec l'*Historia foundationis* de B. Gui, et je les ai négligées; s'il fallait leur accorder quelque crédit, mon raisonnement n'en serait pas atteint, et il n'y aurait qu'à le faire remonter éventuellement de quelques années.

alors quelque temps au couvent, mais bientôt son oncle l'évêque mourut. Par ailleurs, si saint Louis avait désigné le P. Jean pour porter les ornements à Carcassonne, il n'était assurément pas allé le chercher à cette fin dans le couvent de Troyes; pour recevoir une telle mission, il faut que, dans des conditions inconnues, ce Champenois se soit trouvé préalablement à la Cour. Aussi, au milieu de 1248, quand saint Louis vint s'embarquer pour la croisade, le P. Jean dut-il demander et obtenir d'accompagner le souverain qui le connaissait et l'estimait. Et c'est ainsi que ce Dominicain, qui presque sûrement n'avait jamais vu l'Orient jusque-là, aura été adjoint par saint Louis aux deux autres Dominicains qui étaient, eux, d'anciens missionnaires d'Orient et parlaient « sarrazinnois ». Puis, soit dès 1251-1252, soit à la rigueur plus tard, le P. Jean revint à son couvent d'adoption. La notice du P. Souèges, si elle repose bien encore ici sur le manuscrit de B. Gui, force à admettre toutefois que le P. Jean ne finit pas ses jours dans le Midi; mais c'est jusqu'ici une supposition gratuite que de penser qu'il mourut à Troyes.

Je me demande même si, par cette reconstitution assez hypothétique de la vie du P. Jean, nous ne pouvons pas rendre compte de son nom de « Jean de Carcassonne ». Le P. Souèges nous dit que « Carcassonne » était le « nom de sa famille », mais qu'il était Champenois. Il y a cependant une coïncidence bien étrange à voir un moine champenois dont le nom de famille est « Carcassonne » et qui vient précisément vivre loin de son pays, dans le couvent de Carcassonne. Les termes de B. Gui (« dictus » et « cognominatus ») sont peut-être susceptibles d'une autre interprétation. Le P. Jean, Champenois, donc Français, Gallicus comme le dit B. Gui, aurait été « dit » ou « surnommé » « de Carcassonne » dans l'entourage français de saint Louis pendant la croisade, parce qu'il s'était, quelque temps avant la croisade, fixé au couvent de Carcassonne. Puis ce surnom lui est resté, et a continué de s'attacher à lui, même après qu'il fut rentré d'Orient; c'est pourquoi B. Gui a encore pu le recueillir des lèvres de Martin Donadieu ou de Pierre Regis. Telle est du moins l'explication vers laquelle j'irais de préférence.

L'ambassade de saint Louis, composée de tout le personnel que nous venons d'énumérer, partit de Nicosie, en compagnie des envoyés mongols, le 27 janvier 1249 (1). Au bout de peu de temps, ajoute Vincent de Beauvais, le frère André, chef de l'ambassade, envoya à saint Louis une lettre dont le roi transmit la copie à la reine Blanche en même temps que la copie de la lettre d'Äljigidäi (2).

Tel est du moins le sens que je donne au texte de Vincent de Beauvais. M. Altaner (p. 135) a pensé autrement. Pour lui, les vraisemblances sont en faveur de deux lettres d'Äljigidäi, de dates différentes, et dont saint Louis fit passer les copies en France à des moments différents. La première serait naturellement celle apportée par David et par Marc. La seconde serait la réponse d'Äljigidäi, écrite après l'arrivée d'André de Longjumeau auprès de lui et qui serait parvenue à saint Louis en même temps que la lettre d'André de Longjumeau lui-même (3).

Je crois que l'hypothèse de M. Altaner doit être abandonnée. Comme lui-même l'a rappelé, la date à laquelle on eut des nouvelles de l'ambassade est précisée par la lettre de Jean Sarrasin : « Et quand ce vint à la mis quaresme, li roiz oi nouvelles de cez mesaiges... »; et M. Altaner a indiqué non moins correctement que la mi-carême (= Dimanche *Laetare*) de

(1) D'Ohsson (*Hist. des Mongols*, II, 242) donne la fausse date du 10 février 1249 d'où « about the middle of February, 1249 » de Rockhill (*Rubruck*, XXIX), devenu « in the middle of February, 1248-9 » dans Beazley (*The dawn of mod. geogr.*, II, 318), et février 1249 dans Malein, *loc. cit.*, 191 et chez M. Jarl Charpentier (*Vilhelm av Ruysbroeck, resa genom Asien*, Stockholm, 1919, in-8, p. 119). Le « 27 janvier 1248 » de Cordier (*Odoric de Pordenone*, xvi, et *Hist. gén. de la Chine*, II, 396, reproduit une inadvertance manifeste d'Abel Rémusat, *Mém.*, 51, et 56. Röhricht, en général très sûr, indique une fois le 25 janvier 1249 (*Reg. Reg. Hieros.*, p. 115, et partout ailleurs le 15 janvier (*Kleine Studien*, p. 16; *Reg. Reg. Hieros.*, p. 306; *Gesch. d. Kön. Jerusalem*, 877).

(2) *Super omnes autem frater Andreas capitaneus et magister a rege constitutus, non multo post ad eundem regem literas misit. Quarum transcriptum dictas rex matri sue Blanche regine in Franciam vni cum transcripto literarum Erchelthay transmisit* (XXXII, 91).

(3) Sans parler d'une nouvelle lettre d'Äljigidäi, Abel Rémusat (*Mém.*, 51) avait cru aussi qu'André de Longjumeau n'avait écrit à saint Louis qu'après avoir vu ce général. C'est également l'avis qu'a exprimé récemment le P. Batton (*Vilhelm von Rubruck*, 17), mais le texte de Vincent de Beauvais qu'il invoque comme fondant cette opinion « avec certitude », et qui est celui-là même que je viens de reproduire à la note précédente, n'indique rien de ce genre.

1249 était le 14 mars. Du 27 janvier au 14 mars, conclut-il, il y a 46 jours, ce qui est assez pour le voyage de Nicosie au camp d'Äljigidäi et l'envoi de nouvelles de ce camp à Nicosie, à la condition que le camp d'Äljigidäi fût alors beaucoup plus à l'Ouest que n'était le détachement d'armée mongol où André de Longjumeau avait vu David vers la fin de 1246 (1).

Mais il n'y a aucune raison de supposer que saint Louis ait envoyé si vite en France la lettre d'Äljigidäi apportée par David et Marc. La lettre d'Odon de Châteauroux, qui porte exactement sur les mêmes événements et contient les mêmes documents, est du 31 mars 1249; on est amené à supposer *a priori* que la lettre d'envoi de saint Louis, pour les mêmes documents, est sensiblement de même date, et qu'il a donc pu y joindre encore un document parvenu vers le 14 mars. Quant à la distance où se trouvait Äljigidäi, et même à ne pas tenir compte des sept mois qui se sont écoulés entre la rédaction de la lettre d'Äljigidäi et sa remise par David, il semble impossible de la réduire à la proportion des délais que laisse l'intervalle entre le 27 janvier et le 14 mars. Même à faire aller directement les envoyés de saint Louis par Antioche, il y avait 35 jours d'Antioche à Tauriz, soit au total 70 jours dans les deux sens, auxquels il faudrait encore ajouter le trajet de Nicosie à Antioche et d'Antioche à Nicosie; on pourrait supposer l'envoi d'un courrier rapide pour le message de retour, mais même ainsi les 46 jours de M. Altaner sont insuffisants. D'autre part, comme on l'a vu et le verra encore bientôt, Äljigidäi n'avait alors aucune raison de pousser vers l'Ouest, bien au contraire, et la situation en Mongolie réclamait toute son attention. Enfin, si on eût eu une nouvelle lettre d'Äljigidäi arrivée vers le 14 mars et qui aurait relaté l'arrivée d'André de Longjumeau au camp du général mongol, il est invraisemblable que nous ne trouvions

(1) M. Altaner parle ici, en réalité, du camp d'Äljigidäi lui-même pour la première mission d'André de Longjumeau: j'ai indiqué plus haut (p. [170]) pourquoi c'était impossible. [M. Soranzo, *Il Papato*, 134, dit que la mission mit 47 jours à atteindre le camp d'Äljigidäi; il s'agit ici évidemment de l'intervalle entre le 27 janvier et le 14 mars, et M. Soranzo a pris par erreur la date de l'arrivée de la lettre d'André de Longjumeau à Nicosie pour celle où la mission joignit le général mongol.]

rien au sujet de cette lettre et de son contenu ni chez Odon de Châteauroux quinze jours plus tard, ni chez Vincent de Beauvais, ni dans la lettre de Jean Sarrasin.

Quel est l'itinéraire suivi par l'ambassade d'André de Longjumeau au début de son long voyage? L'idée courante est qu'elle débarqua sur la côte asiatique à Antioche, ce qui est conforme à la géographie et attesté par un texte formel de Joinville (1). On a vu cependant que la notice du P. Jean de Carcassonne par B. Gui, telle du moins qu'elle nous a été transmise par le P. Souèges, veut que l'ambassade ait d'abord gagné « Saint-Jean d'Acre, autrement Ptolémaïde ». Je ne crois pas qu'il faille s'y arrêter, ni chercher la corroboration d'un crochet de navigation au sud par Saint-Jean d'Acre dans le fait que Théodule, clerc d'Acre, s'était joint ou se joignit à la mission. Le texte de Rubrouck qui nous parle de ce Théodule d'Acre le fait partir de Chypre même avec André de Longjumeau (2); et

(1) « Li messagier le roy arrivèrent au port d'Anthioche; et dès Anthioche jusques à lour grant roy... » (éd. de Wailly, p. 168).

(2) Je suis d'accord avec M. Altaner (p. 131) pour penser que Théodule d'Acre se joignit à la mission à titre privé, et qu'on ne doit pas voir en lui l'un des deux « clercs » qui faisaient réellement partie de l'ambassade. [Je ne puis par suite me rallier à l'hypothèse de M. Soranzo, *Il Papato*, 131, qui fait de Théodule (en l'appelant Théodore) le second « clerc » de la mission.] On sait que Théodule resta en Perse, pour n'arriver à Karakorum qu'en 1253. Rockhill traduit (*Rubruck*, p. 178) de façon un peu inexacte quand il écrit : « A certain clerk had come there from Acon »; le texte (*fuerat ibi quidam de Acon clericus*) signifie : « A certain clerk from Acon had come there »; le clerc était d'Acre, mais venait de Chypre. Par la suite, d'autres phrases concernant ce Théodule ont été également mal comprises. Le texte porte : *Tunc quesivit Mangu nomen episcopi. Dicebat quod vocaretur Odo* [var. Oto]. *Unde dicebat illi de Damasco et magistro Willelmo quod* [var. qui] *fuerat clericus domini legati* (*Rec. des voyages*, IV, 311; *Sinica Franciscana*, I, 254). De Backer (*Guillaume de Rubrouck*, p. 160) est incohérent. Rockhill a traduit (*Rubruck*, 179) : « Then Mangu asked the name of the bishop. He said that he was called Oto. And he went on to tell him of Damascus and of master William, who was clerk of the lord legate. » Du coup, un « William », clerc du légat, figure à l'index. Des versions analogues se trouvent dans A. Matroù, *Le voyage de frère Guillaume de Rubrouck*, p. 78, dans A. I. Malein (*Joann de Plano Carpini, Vil'gel'm de Rubruck*, 1911, in-8, p. 124) et tout récemment encore dans Manuel Komroff (*Contemporaries of Marco Polo*, Londres, 1928, in-8, 137). Mais le sens est évidemment : « Mangu (= Mongka) demanda alors [à Théodule] le nom de l'évêque [dont Théodule avait parlé auparavant]. Et il (= Théodule) dit que (cet évêque) s'appelait Odon. Et il disait ensuite à l'homme de Damas et à maître Guillaume qu'il (= lui-même, Théodule) avait été clerc du seigneur légat. » L' « homme de Damas »

quant à la mention d'Acre dans la vie du P. Jean de Carcassonne, elle nous parvient par l'intermédiaire de Donadiou ou de Regis, de qui Bernard Gui l'a tenue; on imagine sans peine qu'un des narrateurs ait fait quelque confusion, étant donné qu'Acre était le grand port où les Latins allaient aborder quand ils se rendaient en Terre Sainte et qu'il y fut leur dernier point d'appui.

Il est probable que c'est en arrivant aux confins du territoire vraiment tenu par les Mongols, dans la région de Mossoul, qu'André de Longjumeau envoya à saint Louis la lettre que le roi reçut vers le 14 mars 1249 (1). A partir de ce moment, une grande obscurité règne sur les mouvements de l'ambassade jusqu'à son retour à Césarée, après mars 1251. Joinville (pp. 168-175) donne à cette occasion des informations nombreuses sur les Mongols, en partie traditionnelles, en partie purement légendaires, et dont on trouve aussi une version assez déformée, remontant indirectement à quelqu'un des membres de l'ambassade, dans le *Bonum universale de api-*

est un chrétien venu de Damas à Karakorum en 1253 et que Rubrouek vient de mentionner; quant à maître Guillaume, c'est maître Guillaume Boucher, l'orfèvre de Karakorum. Enfin si Théodule, qui se prétend envoyé par l'évêque Odon, ajoute qu'il a été secrétaire du seigneur légat, il n'y a là rien que de très conséquent dans son imposture, puisqu'il vient de Chypre où se trouve le cardinal Odon de Châteauroux, et que ce cardinal est légat pontifical auprès de saint Louis. Le passage est traduit correctement dans J. Charpentier (*Vilhelm av Ruysbroeck, resa*, 210) et dans Herbst (*Der Bericht*, 89), sauf que M. Herbst a « Kleriker eines Herrn Legaten », à corriger en « Kleriker des Herrn Legaten ».

(1) « Et quant ce vint a la mis quaresme, li roiz oi nouvelles de cez mesaiges, et que il s'en aloient la banière levée au maistre des Tartarinz, par mi la terre des mescreanz, et que il avoient ce que il vouloient par la doutance des mesaiges au mestre des Tartarinz » (lettre de Jean Sarrasin). Ceci ne me paraît pas favorable à l'hypothèse de M. Rastoul selon laquelle la lettre d'André de Longjumeau aurait été écrite d'Antioche, puisque Antioche était encore aux mains des Latins. Mais c'est cette lettre qui a dû faire connaître à Nicosie le passage de l'ambassade par Antioche, retenu par Joinville. On remarquera qu'à prendre strictement la lettre de Jean Sarrasin, elle-même implique qu'André de Longjumeau ait écrit la lettre parvenue à Nicosie vers le 14 mars avant d'avoir joint Äljigidäi. Jean Sarrasin mentionne en effet deux fois le « maître des Tartarins », et il doit s'agir du même personnage dans les deux cas. La seconde fois, c'est bien Äljigidäi qui est visé puisque c'est lui qui a envoyé les messagers. Or, la première fois, il est dit que la mission de Longjumeau allait la banière levée vers le même « maître des Tartarins »; c'est donc bien qu'elle n'avait pas encore atteint le camp d'Äljigidäi.

bus de Thomas de Cantimpré (p. 525); mais ni l'un ni l'autre ne renseigne sur l'itinéraire qu'André de Longjumeau a suivi. Guillaume de Rubrouck, qui a vu André de Longjumeau en Syrie après le retour de celui-ci et avant que lui-même se mit en route pour les mêmes régions, est de beaucoup celui à qui nous devons les indications les plus précises. Ce ne sont que des bribes, mais c'est avec elles qu'on a tenté et qu'on doit bien tenter de reconstituer ce voyage mémorable dont il ne semble pas que nul de ceux qui l'ont fait ait jamais écrit la relation (1).

D'après Joinville, les ambassadeurs, en allant vers les Mongols, « dès Anthyoche jusques à leur grant roy trouvèrent bien un an d'aleure, à chevauchier dix lieues le jour » (Wailly, p. 168). La vie de Jean de Carcassonne extraite des manuscrits de Bernard Gui dit au contraire que, « s'étant rendus à Saint-Jean d'Acre, autrement Ptolémaïde, ils furent encore cent journées au delà ». Quoi qu'il en soit de ces mesures approximatives, il est certain que les voyageurs furent en route, aller et retour, et avec des arrêts que nous ignorons, un peu plus de deux ans. Mais on n'est pas d'accord sur le terme extrême où leurs pérégrinations les avaient conduits. A Karakorum, ont pensé Rémusat en 1822 (*Mém.*, p. 51) et Zarncke en 1876 (*Der Priester Johannes*, 82); de même M. J. Charpentin (*Wilhelms av Ruysbroeck, resa*, p. 117); et M. Altaner l'a répété encore récemment sans autre remarque (pp. 110, 136). Mais, entre temps, Rockhill en 1900 (*Rubruck*, xxxii) et Beazley en 1901 (*The dawn of mod. geog.*, II, 318) se sont prononcés non moins formellement pour la vallée de l'Emil, à l'Est de l'Ala-köl, qui est lui-même à l'Est du lac Balkach. M. Rastoul s'est abstenu. On doit donc admettre que les indications de Guillaume de Rubrouck n'ont pas paru assez précises pour donner directement la solution, et nous devons tenter de l'assurer en combinant ces informations et ce que les historiens orientaux nous apprennent sur la fin du règne de Güyük et sur la régence qui s'ensuivit.

(1) Le P. Batton (*Wilhelm von Rubruk*, 48) et le P. Van Den Wyngaert (*Sinica Franciscana*, I, 224) parlent comme si on avait une relation due à André de Longjumeau lui-même; c'est une inadvertance, née d'une lecture trop rapide de Rockhill, *Rubruk*, 136. n. 3.

Lorqu'Ögödäi mourut, probablement le 11 décembre 1241, et en attendant l'élection d'un nouvel empereur par la diète des princes, le pouvoir fut exercé par sa veuve, la « sixième impératrice » (*lieou houang-heou*) des textes chinois, celle que nous appelons généralement « Turakina » (= Türaकिनä), mais dont le vrai nom paraît avoir été plutôt Törägänä (1). C'était une captive de guerre, qui avait été auparavant la femme d'un Märkit (2). De là vient peut-être que Rašidu-'d-Dīn fait d'elle une Märkit (3); mais, d'après les textes chinois, c'était une Naïman (Nai-man-tchen, ethnique féminin de Naïman) (4). Il faudrait presque sûrement donner raison aux textes chinois si Törägänä avait été chrétienne, car on trouve des mentions assez nombreuses de Naïman chrétiens, non de Märkit. Mais, malgré les bruits qui ont couru et que David a amplifiés à Chypre, rien ne montre que Törägänä ait été baptisée; Plan Carpin, qui l'a connue dans l'été de 1246, ne l'a certainement pas cru: il faut ajouter d'ailleurs que Törägänä reçut alors l'envoyé d'Innocent IV avec bienveillance, et elle peut être pour quelque chose dans la faveur dont les chrétiens jouirent autour de son

(1) « Dörägänä » dans *Hist. secr. des Mongols*, § 198; T'o-lie-ko-na (= Törägänä) dans *Yuan che*, 106, 1 a, et 114, 1 a; la « 6^e impératrice T'ou-na-ki-na » (Tunagina) de *Yuan che*, 106, 1 b, résulte d'un dédoublement fautif de Törägänä. Les orthographes توراگینا, توراگنه, توراگنه de Juwainī et de Rašidu-'d-Dīn sont vraisemblablement à transcrire Törägenü. La discussion détaillée des formes du *Mu'izz al ansāb* entrainerait trop loin. Dans *Yuan che*, 3, 1 b, la forme T'o-hou-lie-nai provient d'une inversion des deuxième et troisième caractères, avec une altération supplémentaire de celui qui est devenu le second. La notice de la famille Sie de Kuo-tch'ang par Ngeou-yang Huan écrit T'ie-lie-nie, *Täränä, où il semble qu'un caractère soit tombé (pour *Tärägänä; à moins qu'on ne suppose *Färänä < *Far'änä).

(2) Rašidu-'d-Dīn (Berezin, *Trudy VOIRAO*, v. 74, et Blochet, *Hist. des Mongols*, n. 3) veut qu'il s'agisse d'un Uwaz Märkit (أوهاز) Uhaz = Uwaz; altéré en أوهور Uhur dans Berezin et en أوهات Uhat dans l'édition de M. Blochet), appelé Dayir Usun, et que nous connaissons bien. Mais les renseignements de Rašid sur les Märkit sont entachés de pas mal d'erreurs, et lui-même indique d'ailleurs ici que sa version est douteuse; je donne donc la préférence à la tradition plus ancienne conservée dans l'*Histoire secrète des Mongols*, § 198; d'après ce dernier texte, Törägänä était mariée à un chef Odoÿit Märkit. Qudu, fils de Toqto'a-bäki.

(3) Blochet, *Hist. des Mongols*, n. 3.

(4) *Yuan che*, 2, 3 b et 1 a; 106, 1 a; 114, 1 a.

filz Güyük. En tout cas, et même sans l'argument d'un christianisme éventuel de Törägänä, le plus probable me paraît être de s'en tenir ici aux indications des textes chinois; Törägänä était en ce cas une Naïman qui avait été donnée en mariage à Qudu, fils de Toqto'a-bäki, des Odoÿit-Märkit, et qui devint ensuite, en 1205 au plus tard, plus probablement en 1201, l'épouse du futur Ögödäi.

Après quatre ans et demi de régence, Törägänä réussit à faire élire son fils Güyük, né en 1206; Jean du Plan Carpin était présent à l'intronisation du nouveau grand khan, qui eut lieu à une demi-journée de Karakorum le 24 août 1246. Les principaux ministres de l'entourage immédiat de Güyük, Qadaq et Cinqai, étaient chrétiens: par ailleurs, bien que Güyük fût monté nominalement sur le trône, « l'exercice du pouvoir appartenait encore à la sixième impératrice » (1), c'est-à-dire à Törägänä. D'Ohsson, von Hammer et, après eux, Howorth (2) ont déclaré, sans aucunes réserves, que Törägänä était morte deux mois après l'avènement de son fils, ce qui mettrait en octobre 1246. Mais M. Blochet (*Introd.*, 170; cf. aussi 171), non moins formellement, assure que « Oughoul-Ghāimish et Tourakina-Khatoun, veuve d'Ougédei, manœuvrèrent assez maladroitement contre les princes qui prirent part à l'élection de Monké »: Törägänä aurait donc été encore vivante non seulement à la mort de Güyük en 1248, mais lors des diètes de 1250 et 1251 qui aboutirent à la désignation et à l'intronisation de Mongka. Les textes chinois ne nous sont pas ici d'un grand secours (3). Ni d'Ohsson, ni von Hammer, ni M. Blochet n'indiquent sur quels textes ils se sont appuyés respectivement. Pour autant qu'on en puisse juger, la mort de Törägänä deux mois après

(1) *Yuan che*, 2, 4 a. Jūwainī (éd. Mirzā Muḥammad, 1, 200²⁻⁴) s'exprime en termes analogues.

(2) D'Ohsson, n, 231-232; von Hammer, *Gesch. d. Itchane*, 1, 58; Howorth, 1, 165.

(3) Le *Yuan che* (114, 1 b) porte que « la 2^e année tche-yuan (1265), [l'impératrice Törägänä] mourut; on lui donna le titre posthume de..., » etc. Le mot « mourut » ne peut être qu'interpolé; 1265 est l'année où Törägänä, veuve d'Ögödäi, et Oḡul-qaimiš, veuve de Güyük, reçurent des titres posthumes; mais la seconde certainement, et même la première, étaient alors mortes depuis longtemps. Peut-être est-ce ce passage du *Yuan che* qui a fait dire à Gaubil (*Hist. de Gentschican*, 107) que Pétis de la Croix se trompait en faisant mourir Törägänä avant Güyük.

l'intronisation de son fils est tirée d'un passage de Ĵuwainī (éd. Mirzā Muḥammad, I, 200⁴⁻⁶; le fond en a passé dans Bar Hebraeus, *Chronicon syriacum*, trad. Bruns, 525-526), qui n'est pas strict pour les « deux » mois après l'intronisation, mais implique bien que Törägänä soit en tout cas morte avant son fils. Par contre, Rašidu-'d-Dīn (éd. Blochet, II, 135⁶⁻⁷) dit qu'à la mort de Güyük, Törägänä exerça pour la seconde fois le gouvernement. Il semble donc qu'il y ait là deux traditions contradictoires, et il faudrait une étude minutieuse des textes persans pour prononcer absolument entre elles. Toutefois, un fait demeure certain; c'est qu'à la mort de Güyük, le pouvoir fut assuré effectivement non par sa mère Törägänä, mais par sa veuve Oḡul qaīmīš; j'incline donc à penser que Törägänä, à quelque moment qu'on doive placer sa mort entre octobre 1246 et le printemps de 1248, n'a pas survécu à son fils Güyük (1).

Güyük, qui avait pris le pouvoir dans la région de Karakorum, y resta quelque temps en compagnie de ces ministres chrétiens dont Rašidu-'d-Dīn dénonce à plusieurs reprises l'hostilité envers les musulmans (éd. Blochet, II, 249, 254, 273; cf. aussi d'Ohsson, II, 235). Puis, en 1247, il envoya des généraux dans diverses directions, et en particulier lança Āljigidāi dans l'ouest, avec l'intention, semble-t-il, de se mettre lui-même en campagne par la suite. En attendant, sans dévoiler le fond de ses projets, Güyük invoquait des raisons de santé pour quitter la région de Karakorum et se retirer sur ces territoires de l'Emil qui étaient son apanage propre. Il se mit en route à l'automne de 1247 selon les textes chinois, plus probablement au printemps de 1248 comme le veulent les écrivains musulmans (2); au troisième mois de 1248

ƒ (1) [Après que ceci était rédigé, M. Mirzā Muḥammad Khan, à qui j'avais demandé son avis, a bien voulu me faire remarquer que la mort de Törägänä « deux ou trois mois » après l'avènement de Güyük était indiquée non seulement par Ĵuwainī, I, 200⁴⁻⁶, mais aussi par I, 201¹⁰, et en outre par Rašidu-'d-Dīn lui-même, II, 238²⁻³, et enfin, de seconde main évidemment, dans Khondmir (éd. Bombay, III, sect. 1, p. 33). Le texte contraire de Rašidu-'d-Dīn, II, 135⁶⁻⁷, qui paraît être la source suivie par M. Blochet, doit donc être considéré comme erroné.]

(2) Cf. *Yuan che*, 2, 4 a, et pour les sources musulmanes, d'Ohsson, II, 234 (copié par Howorth, I, 165).

(27 mars-24 avril), il mourait à Heng-seng-yi-eul (1); son

(1) *Yuan che*, 2, 4a. D'après l'*Historia dynastiarum* de Bar Hebraeus (trad. Pöcocke, p. 322), Güyük est mort le 9 de *rabî' II* de 617 de l'hégire, c'est-à-dire le 22 juillet 1249, et cette date a passé dans Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, III, 221 et 417 (mais les deux fois avec « 22 juin » au lieu de « 22 juillet »); elle paraît bien être trop tardive. Même en la remontant d'un an, ce qui mettrait au 2 juillet 1248, on serait en désaccord avec les sources chinoises, qui indiquent 27 mars-24 avril: je soupçonne, sans en être certain, que d'Ohsson (II, 334), en parlant d' « avril 1248 », s'est appuyé, de seconde main, sur les textes chinois (probablement sur Abel Rémusat, *Mémoires*, 56): je ne trouve pas d'indication correspondante dans Juwainî. Dans l'édition de M. Blochet (II, 135^b), Rašidu-'d-Dîn met cette mort de Güyük en 640 de l'hégire, et l'éditeur ne fait aucune remarque; mais 640 de l'hégire correspond à 1242-1243; à ce moment, Güyük n'était même pas sur le trône. Je regrette d'autant plus de ne pouvoir retrouver l'origine de la date altérée de l'*Historia dynastiarum* que ce texte, dans la même phrase, nous a conservé un renseignement que je crois important. D'après Rašidu-'d-Dîn (éd. Blochet, II, 135¹⁵), Güyük mourut « quand il fut arrivé sur le territoire de Samarqand, en un endroit qui est à une semaine de route de Beš-balîq » (چون بحدود سمرقند رسید بمصعبی). C'est, un peu développé,

(که از آنجا تا بیش بالیق یک هفته راه است

چون بحدود سمرقند رسید که از آنجا تا بیش بالیق یک هفته راه باشد)

Le *Yuan che* indique, comme endroit précis de la mort de Güyük, Heng-seng-yi-eul, pour lequel on a, dans le *Ta-fang Yong-kien*, la variante Hou-meisic-yang-ki-eul (cf. *Yuan-che lei-pien*, I, 16 a; *Mong-wou-eul che-ki* 5, 5a; Gaubil, *Hist. de Gênehiscan*, 106; Cordier, *Hist. gén. de la Chine*, III, 258); dans ce nom, il est certain que le second élément est le ture *sängir*, « promontoire », et l'ensemble pourrait être Qum-sängir. « Promontoire des sables »; le site n'est pas identifié. Dans le texte de Juwainî, reproduit par Rašid, le nom de Samarqand est indéfendable: je crois qu'il est fautif, et altéré de Qum-sängir. M. Blochet n'indique pas de variantes pour سمرقند Samarqand; mais un des mss. de Juwainî écrit مسگر Msgr. Bar Hebraeus prend généralement chez Juwainî ce qu'il écrit de l'histoire des Mongols, aussi bien dans le *Chronicon syriacum* que dans l'*Historia dynastiarum*. Ici le *Chronicon syriacum*, au moins dans l'édition de Bruns (texte, p. 508; trad., p. 526), ne donne pas le nom du lieu qui était « à sept journées de la ville de Beš-balîq »; mais, dans l'*Historia dynastiarum* en arabe, là où il y a une fausse date pour la mort de Güyük, on lit (texte, 492; trad., 322) que Güyük mourut « cum... in partes Komesteciae, inter quam & Bish Balez quinque sunt stationes, pervenisset ». [M. Risch (Johann von Plano Carpini, 325-330) a donné une traduction nouvelle de ce qui concerne Güyük dans le *Chron. syr.*, en le complétant avec l'*Hist. dynast.*: mais il s'est trouvé omettre précisément ce dernier passage.] Le mot « cinq » est une faute de texte pour « sept ». Quant à « Komestecia », le texte l'écrit قهستکی; mais il ne paraît clair qu'il faut corriger en قهستگر ou قهستگیر, *Qum-sängir; c'est là le même nom que donnent les sources chinoises, et c'est

lui qui, encore conservé en grande partie par un manuscrit de Jūwainī, a été altéré dans les autres en « Samarqand »; cette altération, fort ancienne, semble s'être trouvée dans le manuscrit de Jūwainī dont Rašīdu-'d-Dīn s'est servi. Enfin le texte de Jūwainī et ceux qui en dérivent ne nous indiquent pas de façon claire si Gūyūk, venant de la haute Mongolie, est mort une semaine avant d'avoir atteint Beš-baliq ou une semaine après avoir dépassé cette ville; je crois qu'un dernier texte nous fournit la solution. La route par Beš-baliq, c'est-à-dire la route du Sud, est celle qu'on empruntait en saison froide; elle a été suivie par le roi d'Arménie Hethum I^{er} quand il revenait de la cour de Mongka qu'il quitta le 1^{er} novembre 1251. Son itinéraire (cf. Bretschneider, *Med. Res.*, I, 168; Patkanov, *Istoriya Mongolor*, II, 129; Brosset, *Deux hist. armén.*, 178) nous apprend qu'après 30 jours il arriva à Qumaqur (ou Gumagur) ou Qumsqur (ou Gumsqur), et de là gagna « Berbalikh » et « Beš-balikh »; il s'agit évidemment de la route directe qui arrivait un peu à l'Est de Beš-baliq, mais non pas en passant par le Barköl comme l'ont pensé Patkanov et Brosset, suivis par M. Beazley (*The dawn of modern geography*, II, 386). Il me paraît y avoir les plus grandes chances pour que « Qumsqur » (ou « Gumsqur ») soit altéré de Qum-sāngir; Gūyūk serait donc mort avant d'arriver à Beš-baliq, dans la région qui s'étend des monts au Nord et Nord-Est de Beš-baliq jusqu'à l'Altai. Mais, s'il en est ainsi, il est impossible que Gūyūk, parti à l'automne de 1247, n'ait pas encore atteint Beš-baliq en mars-avril 1248, et nous devons admettre qu'il ne quitta la haute Mongolie qu'au printemps de 1248 pour mourir en route un mois plus tard. [Après que ceci était rédigé, je me suis aperçu que M. Blochet avait déjà fait une partie du même raisonnement, mais sans faire intervenir la variante Hou-mei-sie-yang-ki-cul, ni l'*Historia dynastiarum*, ni la relation du voyage de Hethum, dans *Rev. de l'Orient chrét.*, 1922-1923, 160-171. Toutefois je ne crois pas à son شهر قزستانک; pour moi, la forme altérée « Samarqand » est sortie directement de *Qum-sāngir, dont l'-m est attestée en chinois, en arabe et en arménien. Barthold (*Encycl. de l'Islam*, I, 700, art. « Bātū-khān », avait déjà juxtaposé le « Komestecia » de Bar Hebraeus et le « Samarqand » de Jūwainī, mais sans choisir entre eux. Il avait vu toutefois que le prétendu « Samarqand » devait se trouver au Nord de Beš-Baliq et le cherchait sur l'« Uzungu » (lire « Urungu »); je crois qu'il faut chercher plus au Nord-Est. Jūwainī (III, 53⁵⁻⁶), copié par Rašīdu-'d-Dīn (II, 299²), mentionne, entre Karakorum et « Beš-baliq », trois noms, Uluγ-taq (= Uluγ-tay, « Grandes Montagnes »), Mutqā (?; la forme est très douteuse par suite de nombreuses variantes) et un nom désespérément altéré que M. Blochet a lu توبولونگ Tobolung, en disant que c'était « évidemment » le Tobolung du xviii^e siècle, « dans le Nord-Ouest de l'Ili ». Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour voir que l'Ili, et encore plus le Nord-Ouest de l'Ili, sont hors de question entre Karakorum et Beš-baliq; en outre MM. Blochet et Mirzā Muḥammad khān lisent ici différemment les leçons des mêmes manuscrits de Jūwainī. Etant donné les leçons قورلسک et قوروسک des mss. de Rašīdu-'d-Dīn, je n'exclus pas la possibilité que, cette fois encore, nous ayons affaire à une altération de Qum-sāngir, mais je me garderais de rien affirmer. M. Risch (*Johann von Plano Carpini*, 330) [et M. Soranzo, *Il Papato*, 135] identifient encore Beš-Baliq à Urumèi, comme M. Blochet d'ailleurs. Il n'est donc pas inutile de dénoncer une fois de plus cette vieille erreur et de rappeler que Beš-baliq était bien au Nord-Est d'Urumèi, dans le voisinage et au Nord-Ouest de Gu'èn (Kou-teh'eng).

corps fut, dit-on, ramené dans la haute Mongolie (1). A ce moment, Batu arrivait des régions de la Volga vers l'Est, assez incertain des dessins de Güyük.

La veuve de Güyük, Oγul-qaïmîš, une Märkit (2), tint d'abord secrète la mort du souverain, et tenta de gagner Batu, les princes et les généraux à la cause soit de son fils Quča-oγul, soit, à la rigueur, de son neveu Širämün; avec l'un comme avec l'autre, le pouvoir suprême restait dans la lignée d'Ögödäi (3).

(1) D'après le *Yuan che* 2, 4 a, où il est dit que Güyük fut enterré dans la même vallée que les autres empereurs de la dynastie de Gengis-khan.

(2) La restitution du nom n'est pas tout à fait certaine; pour le premier élément, les transcriptions vont de Oqul chez les écrivains persans à Wo-wou-li, soit *Owul, dans le *Yuan che*: il doit s'agir du mot turc *oγul*, « fils » et « prince », sans que sa préfixation dans ce nom de femme soit expliquée jusqu'ici. Le second élément est vraisemblablement Qaïmîš, qui répond à la fois au Hai-mi-che des transcriptions chinoises, à une des lectures possibles des formes en écriture arabe et même au « Camus » de Rubrouck qui peut être altéré de *Caimis = Qaïmîš (*Yuan che*, 3, 1 a; 106, 1 a; 114, 1 b; Blochet, *Hist. des Mongols*, II, 228-229; Berezin, *Trudy*, V, 75). Un nom identique a été porté par une Oïrat qui fut une des épouses de Mongka (cf. Blochet, II, 267-268; Berezin, *Trudy*, V, 80); comme cette seconde Oγul-qaïmîš est la mère de Širin, qui est certainement la princesse « Chirina », fille d'une chrétienne, qu'a connue Guillaume de Rubrouck, nous en devons conclure qu'il y avait des chrétiens parmi les Oïrat, à moins que la mère de Širin ne fût devenue chrétienne seulement après son mariage et sous l'influence de sa belle-mère chrétienne. La mère de l'*Ilkhan* Arγun s'appelait aussi Qaïmîš (von Hammer, *Gesch. d. Ilchane*, I, 323, 360). Le nom est évidemment purement turc, mais le sens n'en est pas clair; on peut toutefois dire, je crois, que la forme « Oγoul Channish » (= *Oγul-qanmîš) adoptée par M. Rastoul est à abandonner; elle provient de mauvaises leçons du *Chronicon syriacum* de Bar Hebraeus (trad. Bruns, p. 532 et suiv.) et de son *Historia dynast.* (trad. Pococke, 322 et suiv.). Le mot *qaïmîš* entre encore dans le nom d'une princesse tatar qui semble s'être appelée Tūrā-qaïmîš (cf. Berezin, dans *Trudy*, V, 68-69). D'Ohsson (II, 246) a confondu les deux Oγul-qaïmîš, si bien qu'il représente l'épouse de Güyük comme une Oïrat; bien que von Hammer (*Gesch. d. Ilchane*, I, 57) eût donné la version correcte, c'est l'erreur de d'Ohsson qui a passé dans Howorth, I, 726. Sur la foi de l'adaptation chinoise de d'Ohsson, T'ou Ki (*Mong-wou-eul che-ki*, 5, 5 b) a pensé aussi qu'il s'agissait d'une Oïrat et a changé à tort en Wo-yi-la-t'ü (= Oïrat) le Wo-wou-li qui est presque sûrement Oγul.

(3) Le *Yuan che* (114, 1 b) dit qu'après la mort de Güyük, Oγul-qaïmîš « dirigea le gouvernement derrière un rideau pendant six mois, tenant dans ses bras son fils Širämün ». C'est inexact. Les termes employés (*tch'ouei-lien* l'ing-tcheng) sont bien ceux qui, en chinois, s'appliquent à une régente, mais Širämün n'était pas le fils d'Oγul-qaïmîš, et il avait largement passé l'âge d'être porté dans les bras, puisqu'il n'était déjà plus au berceau quand son père était

Mais elle se heurta à l'ambition de la Kéraït chrétienne Soyur-γaqtani-beki, qui sut faire pencher Batu en faveur de Mongka, l'aîné des quatre fils qu'elle avait eus de Tului. Encore du vivant de Güyük, Batu, sans atteindre même à la frontière de son territoire propre, s'était avancé jusqu'à sept jours en deçà de Qayalīγ (« Endroit rocheux »), en un endroit que d'Ohsson (II, 246) a appelé les « monts Alactac », d'où dérivent les « Alak Tak mountains » de Howorth (I, 170) et, assez naturellement, le Ala-taγ de Yule (*Cathay*², I, 289) et les « monts Alatau » du P. Van Den Wyngaert (*Sinica Franciscana*, I, XLII). Il y a plusieurs Ala-tau (= Ala-taγ) dans la région, mais je crains qu'aucun d'eux, tout au moins quant au nom, ne doive entrer en ligne de compte, car nul texte, à ma connaissance, ne parle ici ni de « monts Alatau », ni de « monts Alactac ». Jūwainī, qui est la source de nos informations, a, à plusieurs reprises, الاقماق Alaqmaq (ou Ala-qamaq?) (1); et ce doit être aussi le « lieu A-la-t'o-hou-la-wou » (*Ala-toγra'u?) de *Yuan che*, 3, 1 a (2). Tout en reconnaissant la régence d'Oγul-qaimiš, Batu convoqua la diète (*quriltai*, *qurilta*) à « Alaqmaq », en 1250 semble-t-il (3). Malgré les efforts de

mort douze ans plus tôt. La régence se prolongea aussi sûrement plus de six mois, mais la chronologie est ici fort incertaine. Il est vraisemblable que le *Yuan che* confond ici Širāmūn, neveu d'Oγul-qaimiš et déjà presque adulte, avec le fils aîné d'Oγul-qaimiš, Quča, qui, lui, était encore en bas âge (*parvulus filius*, dit Rubrouck, éd. Van Den Wyngaert, 212). Oγul-qaimiš paraît en effet avoir associé ce tout jeune fils à ses audiences, car un texte de Bernard Gui, qui doit remonter à un renseignement de Jean de Carcassonne, veut que l'ambassade d'André de Longjumeau ait été reçue par « la reine et son fils »; cf. *infra*, p. 210.

(1) Ed. Mirzā Muḥammad khan, I, 217, 218 note, 223; cf. Blochet, *Hist. des Mongols*, II, 135 [= p. 15¹² du t. III encore inachevé de l'éd. de Mirzā Muḥammad khan.]. C'est aussi « Alaqmaq » qui se retrouve, emprunté à Jūwainī, dans le *Chronicon syriacum* de Bar Hebraeus (trad. Bruns, p. 532) et dans son *Historia dynastiarum*, trad. Pococke, 322. Barthold, dans *Encycl. de l'Islam*, I, 700, art. « Bātū-khān », a adopté « Ala-qamaq ».

(2) Au point de vue graphique, la moins mauvaise solution pour concilier les deux formes semble être de supposer que l'apparent Alaqmaq de Jūwainī est fautif pour الاتوقراق *Ala-toγraq (ou الاتوقراق *Ala-tóqraq?), le « Peuplier tacheté ». M. Blochet (*Intr. à l'hist. des Mongols*, p. 170) a placé le A-la-t'o-hou-la-wou du *Yuan che* « sur les bords de l'Onon »; c'est qu'il a confondu les deux *quriltai*.

(3) C'est ce qu'implique le texte du *Yuan che*. Le Nain de Tillemont (*l'ic de*

Bala, le représentant d'Oγul-qaïmîš (1), Mongka fut désigné, et cette désignation ratifiée dans une seconde assemblée qui se tint sur les rives de la Kerulen à Kötä'ü-aral (2), le 6^e mois de 1251 (21 juin-20 juillet) (3); la régence d'Oγul-qaïmîš était finie. Mais alors les vengeances commencèrent.

saint Louis, m, 418) dit que la diète qui élut Mongka (celle d'Alaqlmaq) se tint en 1250, après le 5 avril, et renvoie à ce sujet à Bar Hebraeus, *Hist. Dynast.*, p. 326; mais, dans le récit de cette diète qu'on trouve en effet dans le passage indiqué, je ne vois rien qui précise que la diète se soit tenue « après le 5 avril ».

(1) *Yuan che*, 3, 1b; 124, 6a. C'est le même Bala qui a été connu de Plan Carpin dans l'entourage de Güyük en 1246; le *Yuan che* le qualifie de Ouïgour. Je suis ici le récit du *Yuan che*; dans les sources persanes, les personnages qui interviennent dans ce premier *quriltai* sont différents, tout en tenant sensiblement le même langage. M. Blochet (*Introd. à l'Hist. des Mongols*, 170-171) a accepté le texte du ch. 3 du *Yuan che* en ce qui concerne Bala, mais en y cousant à tort le passage erroné du ch. 114 (passé de là dans la suite du *T'ong-kien kang-mou*) sur la régence d'Oγul-qaïmîš (cf. *supra*, p. [198]); il en a tiré que la veuve de Güyük « assistait au kouriltai, cachée, comme une princesse de Moscou, derrière un rideau de soie et tenant son fils dans ses bras ». Mais il est bien certain que si, après la mort de Güyük, Oγul-qaïmîš se rendit avec ses fils Qu'èa et Naqu auprès de Batu dans l'espoir de le gagner, elle ne resta auprès de lui qu'« un jour ou deux » (cf. Juwainî, I, 218^s; Bar Hebraeus, *Chronicon syriacum*, 532; *Hist. dynast.*, 326), vraisemblablement encore en 1248, puis retourna dans les domaines propres de Güyük. Dans son *Mong-wou-eul che-ki* (6, 2 a), T'ou Ki, au lieu de comprendre « Wei-wou Pa-la » de *uan che*, 124, 6 a, comme « le Ouïgour Bala », en a fait le nom de deux hommes, U'γurtaï et Bala; c'est aller sans raison contre la lettre du texte. Bala échappa presque par miracle aux exécutions de 1251 sur son sort ultérieur en pays ouïgour, cf. d'Ohsson, II, 273.

(2) Ce nom de lieu nous est bien connu; on l'écrit aussi, et plus correctement, Kötä'ü-aral, l'« Ile ineulte »; Kötä'ü-aral était le long de la Kerulen, et c'est là qu'au cours d'un *quriltai*, l'*Histoire secrète des Mongols* avait été mise par écrit en 1240. L'orthographe « réformée » de K'ien-long a altéré ce nom en « Küitän-ola », « Montagne froide », qui, par l'intermédiaire du P. Hyacinthe, a passé dans d'Ohsson, II, 253, n. 1.

(3) *Yuan che*, 3, 1b. D'Ohsson (II, 253) a indiqué le 1^{er} juillet 1251 pour l'avènement de Mongka, sans préciser sa source. C'est en réalité la date de Juwainî (m, 29^e), connue depuis longtemps parce qu'elle a passé dans Bar Hebraeus, *Hist. dynast.*, 326, et *Chronicon syriacum*, 532-533, si bien qu'on la trouve déjà dans Tillemont. *Vie de saint Louis*, m, 420 (Barthold, *Enc. de l'Islam*, I, 700, art. « Bätü-kän », a adopté le 30 juin 1251 pour équivalant du 9 *rabî'* II 649; mais cette date de l'hégire, dans les tables de réduction usuelles, telles celles de Schram, correspond bien en réalité au 1^{er} juillet 1251 indiqué par Tillemont et d'Ohsson). Rašidu-'d-Dîn (éd. Blochet, II, 283⁹⁻¹⁰) donne pour l'avènement de Mongka l'année du porc (24 janvier 1251-11 février 1252), en ajoutant comme précision le mois *šar'at-hiççah* de l'année 648 de l'hégire

Dans leur mécontentement du tour pris par les délibérations des deux diètes, les partisans de la descendance d'Ögödäi semblent avoir amorcé un complot, dont le récit se trouve aussi bien chez Guillaume de Rubrouck que dans le *Yuan che* et chez les historiens persans (1); le seul côté surprenant est que ce récit rappelle d'assez près, jusque dans le nom de l'homme du peuple qui révéla le complot, un épisode de l'histoire de Gengis-khan. Parmi ceux qui furent alors exécutés en 1251, le *Yuan che* (3, 2a) cite Ha-ta, c'est-à-dire Qadaq, l'un des conseillers chrétiens de Güyük que Plan Carpin avait connus (2). Les sources musulmanes nous garantissent que deux fils d'Äljigidäi, qui avaient trempé dans le complot, furent de ceux qu'on mit à mort au moyen de pierres qu'on leur enfonça dans la bouche (3); l'un d'eux, Arγasun, est certainement le Harqasun (= Arγasun) fils d'Äljigidäi (4), que nous connais-

(24 février-24 mars 1251). Mais cette apparente précision me semble indiquer seulement, et de façon inexacte d'ailleurs, le commencement de l'année du porc; on sait que les conversions de dates du calendrier sino-mongol en dates de l'hégire sont très souvent inexactes chez Rašidu-'d-Dīn. T'ou Ki, dans son *Mong-wou-eul che-ki* (5, 6 a), a rapporté la première diète convoquée par Batu au quatrième mois de 1249 (14 mai-12 juin), et la diète où l'élection de Mongka devint définitive au printemps de 1250. Il s'est appuyé à ce sujet sur la biographie de Uriyangzataï au ch. 121, 2b, du *Yuan che*, qui raconte la mort de Güyük et l'élection de Mongka de façon assez vague, et cite à ce propos le 4^e mois de 1249; mais, outre que cette biographie fait jouer à Uriyangzataï un rôle que ni le reste des sources chinoises ni les sources persanes ne confirment (c'est de cette biographie que l'intervention d'Uriyangzataï a été reprise dans la source de Gaubil, *Gentchiscan*, 108, d'où elle a passé dans Cordier, *Hist. gén.*, II, 361), l'ensemble du texte montre bien que, pour cette époque, la biographie s'appuie sur une tradition familiale assez incertaine et qui ne doit pas prévaloir sur la chronologie du *Yuan che* et de Juwainī.

(1) Cf. Juwainī, II, 39^e (non publié); Blochet, II, 287; *Yuan che*, 124, 6 a; Rockhill, *Rubruck*, 163-164.

(2) C'est ainsi qu'il faut rétablir le Ha-ta du *Yuan che*, et non le relier à d'autres éléments pour en tirer un « Khata Kirin », comme l'a fait M. Blochet (*Introd.*, 171; texte, II, 293-294). Le rôle de Qadaq au moment des *quriltai* où Mongka fut élu, puis intronisé, et enfin l'exécution de Qadaq sont rappelés à plusieurs reprises par Juwainī, et de chez lui ces renseignements ont passé en partie chez Bar Hebraeus (*Chron. syriacum*, 533-534); cf. aussi d'Ohsson, II, 269. Assemani (*Bibl. orient.*, III, II, 480) a eu l'idée assez étrange de voir, dans l'« Erchalthai », etc., de la lettre apportée par David à saint Louis, « Cadachus », c'est-à-dire Qadaq, au lieu d'Äljigidäi.

(3) Cf. d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, II, 259.

(4) Sur le nom, cf. *JA.* 1925, I, 205. Il me paraît bien que c'est lui qui est

sons par l'*Histoire secrète des Mongols* (§ 275, 276) et qui avait tenu sur Batu des propos désobligeants.

Quant à Äljigidäi lui-même, il me paraît qu'il était prudemment resté en Perse (1). Mais la rancune de Batu envers ses

nommé aussi dans Rašidu-'d-Dīn (Blochet, n, 281^e) comme présent à la diète, et non le Harqasun (Arqasun), fils de Yägü, auquel M. Blochet a renvoyé en note; en effet, ce dernier Harqasun, fils de Yägü, n'était pas seulement un « grand émir », mais un prince du sang, et d'ailleurs il ne devrait pas être cité par Rašid à part des princes de « gauche » qui viennent plus loin et dont les premiers sont son père et son oncle. Arqasun, fils d'Äljigidäi, est nommé expressément par Juwainī (111 [non publié], 58²).

(1) J'écarte l'identification d'Äljigidäi au Jalair Alčidaï que suppose le texte de von Hammer (cf. *supra*, p. [171], et aussi Wolff, *Gesch. der Mongolen*, 385); c'est le Jalair que les sources musulmanes mettent en cause pour la diète de 1250. T'ou Ki (*Mong-wou-eul che-ki*, 6, 2 a) a suivi l'opinion de von Hammer; de même Cordier, *Hist. gén. de la Chine*, n, 260. Dans la liste de *Yuan che*, 3, 2 a, où M. Blochet (*Introd.*, 174, et n, 293-294) a vu Äljigidäi, il s'agit d'Alčidaï, que l'*Histoire secrète* (§ 277) nomme, comme ici, à côté de Jangi, mais à part d'Äljigidäi; cf. d'ailleurs *supra*, p. [171]. Le texte du *Chronicon syriacum* est plus embarrassant. Bruns le traduit ainsi (p. 533): « Alishti Nowaiuum quidem, cui Guineh Chanus occidentem gubernandum commiserat, dimiserunt, at ceteros omnes, qui cum eo erant, humi prostrarunt. » A la p. 507 du texte (trad., p. 525), le nom d'Äljigidäi est écrit Elšikāti, sans être suivi de *noyān*: ici, on a Älšti noyān. Évidemment, Bar Hebraeus (ou sa source) a cru qu'il s'agissait d'Äljigidäi, puisqu'il rappelle le commandement en Occident. Mais j'incline à penser, aussi longtemps du moins que la source de Bar Hebraeus n'aura pas été identifiée plus nettement, que cette source parlait d'Alčidaï-noyan, lequel fut exécuté avec ses compagnons d'après le *Yuan che*, et que Bar Hebraeus l'a fait relâcher parce qu'il l'a confondu avec Äljigidäi dont il savait bien par Juwainī qu'il n'avait été capturé que plus tard, en Perse et pas en Mongolie. L'historien arménien Kirakos, assez bien informé de ces événements puisqu'il accompagna le roi Hethum 1^{er} à la cour de Mongka en 1254-1255, dit expressément qu'Äljigidäi ne se rendit pas en Mongolie après la mort de Güyük (cf. Patkanov, *Istoriya Mongolov*, n, 74; Brosset, *Deux historiens arméniens*, p. 172); voici la traduction de Brosset: « [Lors du complot contre Mongka,] Bathou [= Batu] l'apprit et fit mettre à mort plusieurs personnes de la famille [aj. impériale] et des plus grands personnages, dont le principal, un seigneur de haut rang, nommé Elchi-Gaga [Patkanov: *Elči-Gata* = Äljigidäi] avait été nommé par Gioug [= Güyük] général des troupes thathares en orient et en Arménie, en la place de Batchou-Nouin [= Baiju-noyan]. Pendant qu'il était en route [Patkanov ajoute: *vers la Perse*], il apprit la mort de Gioug-Qan et attendit là qui hériterait du pouvoir suprême. Il fut accusé près de Bathou, chef des troupes en orient, parce qu'on ne voulait pas de lui pour maître, et que c'était un orgueilleux. On disait: « Il est de ceux qui ne reconnaissent pas Mangou-Qan. » Bathou se le fit amener, on le chargea de fers, et il subit une mort cruelle. » Puisque Kirakos ignore qu'Äljigidäi est arrivé en Transcaucasie dès juillet 1247, et semble même croire qu'il était

filis, et celle de Mongka qui voyait en lui une créature de Güyük et d'Oγul-qaïmîš, l'y allèrent bientôt chercher. Dans l'hiver de 1251-1252 (17 octobre 1251-11 février 1252), Qadān (=Qada'an) fut envoyé pour se saisir de lui et le mettre à mort (1), et la famille d'Āljigidāi fut inscrite à nouveau sur les registres de recensement (2). Les membres de la famille impériale eurent leur tour. Dans l'été de 1252 (10 mai-6 août 1252), l'impératrice douairière Oγul-qaïmîš et la mère de Širāmūn, accusées de sortilèges, furent mises à mort (3). Širāmūn (4),

seulement en route de la Mongolie vers la Perse quand il apprit la mort de Güyük, nous en concluons qu'Āljigidāi ne s'est pas avancé jusque vers l'Arménie et a laissé à Baiju le soin des relations avec ce pays.

(1) Tel est le récit du *Yuan che*, 3, 2 a; d'après les sources persanes, Āljigidāi fut arrêté à Badghis dans le Khorasan et remis à Batu qui le fit tuer (cf. d'Ohsson, II, 259). Les deux versions sont d'autant plus conciliables que, d'après Juwainī (III, 61¹⁰), l'arrestation d'Āljigidāi fut opérée par le *gorēi* Qadaγan, c'est-à-dire par le Qadān des sources chinoises.

(2) Autrement dit, ils furent soumis aux impôts et corvées.

(3) Le tribu et le nom de la mère de Širāmūn sont omis dans les tableaux généalogiques de Rašidu'd-Dīn (éd. Blochet, II, 6¹³), mais il les indique dans son histoire des tribus (Berezin, *Trudy*, V, 152; VII, 203; cf. aussi Blochet, II, 136; von Erdmann, *Vollständige Uebersicht*, p. 90; von Hammer, *Ichane*, I, 61). La mère de Širāmūn était une Qonγrat, dont le nom est lu Qadaqtaš par Berezin, Qataqaš par von Erdmann et von Hammer (altéré en « Katakusli » dans Howorth, I, 172), Qutaqtaš ou Qutaqaš par M. Blochet. L'orthographe la plus probable est قتااقاش, à lire vraisemblablement Qataqāš plutôt que Qutaqāš. Juwainī (t. III [non publié], 58⁷) écrit قدااقاج, à lire vraisemblablement Qadaqāc, et ce nom a passé dans le texte parallèle de Rašidu'd-Dīn (Blochet, II, 304², et App., p. 12; mais M. Blochet a oublié, dans ces deux passages, sa note différente de II, 136).

(4) Je ne puis pas, vu le sujet du présent travail, ne pas dire un mot de ce nom de Širāmūn. L'orthographe seule, aussi bien en écriture mongole qu'en écriture arabe, autorise *Širamun ou Širāmūn, mais les transcriptions chinoises supposent Širāmūn, et ceci est en accord avec les « Chirenen » [lire « Chiremen »] et « Sirenum » [lire « Siremmu »] de Plan Carpin et avec le « Siremon » de Guillaume de Rubrouck. M. Blochet (*Hist. des Mongols*, II, 287) a vu dans Širāmūn le mot mongol *širāmūn* (ou *širin*, *širimā*, etc.), qui signifie anciennement du « cuivre natif », encore que nos dictionnaires le traduisent aujourd'hui par « bronze » (le mot se rattache non à *širala'ul* comme le dit M. Blochet, mais à *širū*, aujourd'hui *širi*-, « fondre [en parlant d'un métal] »); c'est en effet une hypothèse qui s'offre à l'esprit assez naturellement. J'ai cependant proposé en 1914 (*J.A.*, 1914, I, 498) une autre solution, dans les termes suivants : « Širamun est peut-être, à l'origine, un nom chrétien; ce serait, dans l'Iran du Nord-Est où l'él fut longtemps inconnue, une forme normale de Šlemun, Salomon; de là, le nom aurait passé chez les Turcs et les Mongols, où, en fait, nous le voyons

Yāsū, Būri (1) furent exilés. Qoĵi (= Quĉa) et Naqu, les fils de Gūyūk, ainsi que [Yä]sūn-to'a (2), furent prisonniers aux armées. Le parti chrétien de l'entourage de Gūyūk était abattu, mais sans que Mongka en voulût au christianisme lui-même. Sa mère était une chrétienne fervente, et le nouvel empereur accorda toute sa confiance au chrétien Bolĵai que Guillaume de Rubrouck trouva à Karakorum en 1251 (3).

Il s'en faut malheureusement que cet exposé historique nous donne une certitude quant au lieu où l'ambassade d'André de Longjumeau fut conduite. Je voudrais du moins tenter de dégager certaines indications.

Gūyūk est mort entre le 27 mars et le 24 avril 1248, donc un mois au moins avant qu'Āljigidāi n'écrivit, entre le 15 et le 24 mai, la lettre que David et Marc apportèrent sept mois plus tard à saint Louis. Un mois aurait peut-être suffi à un courrier rapide pour transmettre dans la région de Tauriz la nou-

surtout porté par des chrétiens; mais cette explication n'est qu'une hypothèse. - Ce qui m'avait d'abord orienté vers cette solution, c'est que le nom de Širāmūn (ou Širāmūn) apparaît dans les inscriptions nestoriques du Semireĉ'e (Chwolson, III, 97) où il n'y a pour ainsi dire aucun nom mongol, mais seulement des noms syriaques, iraniens et tures. Même aujourd'hui, je ne veux pas donner la solution pour certaine, mais je la tiens pour plus probable encore qu'en 1914, car on trouve Šilāmūn comme un doublet de Širāmūn: cf. Jūwainī, III, 26¹⁵; Rašīdu-'d-Dīn, éd. Blochet, II, 280³; II, 302² et note *f*. La forme « sogdienne » Širāmūn aurait passé populairement en ouïgour et de là en mongol, mais la forme savante Šilāmūn aurait reparu sous l'influence directe du syriaque. Ceci ne serait pas sans conséquence pour les affinités chrétiennes de ceux qui ont porté ce nom de Širāmūn; dans le cas de Širāmūn, fils de Čormayan, nous ne nous étonnerons pas, puisque nous savons que Čormayan, même s'il n'était pas chrétien lui-même, avait deux beaux-frères chrétiens (cf. *supra*, p. [52]); dans celui de Širāmūn, petit-fils d'Ögödāi et neveu de Gūyūk, nous n'oublierons pas tout ce qu'il y eut de christianisme autour de Gūyūk lui-même. Et d'ailleurs, sans vouloir discuter ici la question, j'ajouterai que le nom de Sibān (> Šibān), qui fut porté, entre autres, par un fils de Jöĉi, pourrait bien être aussi un nom chrétien.

(1) Būri avait eu antérieurement avec Batu une altercation violente qui est racontée dans *l'Hist. secrète*, § 275-276; pour une version différente qui fut recueillie par Rubrouck, cf. Rockhill, *Rubruck*, 136-137. Il semble bien que Būri n'ait pas été seulement exilé comme le dit le *Juan che*, mais que, livré à Batu, il ait été mis à mort par celui-ci.

(2) Le texte a seulement « Souen-t'o », qui ne peut guère qu'être fautif pour [Yē]souen-t'o.

(3) Cf. *T'oung Pao*, 1914, 629; Jūwainī, III [non publié], 37⁹; Rašīdu-'d-Dīn (éd. Blochet, II, 286); Rockhill, *Rubruck*, à l'index, s. v. Bulgai.

velle d'une mort survenue dans la région de Gu'çen. Mais Āljigidāi ne fut évidemment informé qu'avec un certain retard; je n'hésite guère à voir là le résultat des mesures prises par Oγul-qaïmiš pour tenir assez longtemps secrète la mort de Güyük. Et il est bien probable que David et Marc n'en savaient pas davantage quand ils vinrent trouver saint Louis en Chypre. Mais il n'en allait plus de même quand les deux envoyés mongols et l'ambassade de saint Louis pénétrèrent à l'intérieur du continent asiatique.

Quand André de Longjumeau écrivit à saint Louis la lettre que celui-ci reçut vers le 11 mars 1249, j'estime qu'il se trouvait en territoire soumis directement aux Mongols, et assez vraisemblablement dans la région de Mossoul. Tout avait bien marché jusque-là; l'ambassade avançait « bannière levée » à travers la « terre des mécréants », et ne manquait de rien grâce aux envoyés des Mongols, c'est-à-dire grâce à David et à Marc (1). Mais les difficultés durent commencer lorsque les envoyés mongols et l'ambassade de saint Louis atteignirent au camp d'Āljigidāi. Celui-ci, en avril-mai 1249, savait depuis longtemps que Güyük était mort, et était assurément informé des intrigues qui se nouaient pour la désignation de son successeur. Il ne dut donc pas prendre sur lui de faire, même en son seul nom, une réponse au roi de France; peut-être est-ce la raison pourquoi, contrairement au plan primitif, aucun membre de l'ambassade ne s'en retourna dès ce premier contact. André de Longjumeau et tous ses compagnons, peut-être avec David, furent ainsi amenés à poursuivre leur route jusqu'à la cour impériale.

Ils y parvinrent après un an de route, à dix lieues par jour, selon les souvenirs dictés bien plus tard par le vieux Joinville; après plus de cent jours, s'il faut croire le récit de Jean de Carcassonne recueilli de seconde main par Bernard Gui. Le fait certain est qu'ils furent reçus par Oγul-qaïmiš, qui exerçait donc encore la régence, mais Rubrouck (Rockhill,

(1) Cf. *supra*, p. [191]: «... il avoient ce que il vouloient par la doutance des mesaiges au mestre des Tartarinz ». « Doutance » ne peut être « doute » comme à l'ordinaire; je suppose que c'est : « *dotance*, de « doter », « donner » Lacurne de Sainte-Palaye a « doutant », expliqué par « respectable »; ne serait-ce pas plutôt « généreux » ?

163) assure que Mongka était déjà « élu » (*electus*) lors du séjour d'André de Longjumeau (1). Le séjour d'André de Longjumeau à la cour d'Oγul-qaïmīš serait donc postérieur à la diète d'« Alaqmaq » de 1250, mais antérieur à la prise effective du pouvoir par Mongka; de ce second point nous sommes assurés par ailleurs, puisque André de Longjumeau était de retour à Césarée en avril 1251 ou très peu après, et que l'intronisation de Mongka ne se place qu'au 1^{er} juillet de cette année-là.

Oγul-qaïmīš, comme nous l'avons vu, ne s'était pas rendue à la diète que Batu avait convoquée à « Alaqmaq » en 1250, mais ni elle ni les siens ne participèrent non plus à la diète de Kōdā'ā-aral en 1251. La question est de savoir si elle se trouvait alors à Karakorum ou dans la région de l'Emil. En faveur de Karakorum on pourrait faire valoir que, d'après le *Yuan che*, Gūyūk fut enterré dans la même vallée de la Mongolie orientale que les autres grands khans, et ceci semblerait indiquer que sa veuve n'était pas restée dans la Mongolie occidentale, mais la façon même dont cette phrase apparaît ici dans le *Yuan che*, et l'aveu candide qui termine le chapitre, montrent qu'au XIV^e siècle on n'avait pas en Chine de renseignements précis sur la régence même d'Oγul-qaïmīš et qu'ici la mention de la vallée funéraire des empereurs est en quelque sorte une clause de style. Par contre, la visite d'Oγul-qaïmīš à « Alaqmaq » (en 1248?), les intrigues, les ambassades et jusqu'aux mouvements des conspirateurs de 1251 semblent indiquer que la descendance d'Ögödäi, avec Oγul-qaïmīš elle-même, avait continué vers la région de l'Emil et y était restée après la mort de Gūyūk. Or nous avons un texte formel de Juwainī (1, 217^t), selon lequel, après la mort de Gūyūk, Oγul-qaïmīš et ses enfants habitèrent l'apanage propre de Gūyūk dans la région des rivières Qobaq et Emil (2).

(1) Ceci n'implique aucunement que l'ambassade ait assisté à l'élection de Mongka, comme l'a cru Cordier (*Hist. gén. de la Chine*, II, 397); il y a là une erreur certaine, qui remonte au P. Touron (*Hist. des hommes illustres*, I, 164).

(2) Il faut lire قوباق Qobaq au lieu du قوناق Qonaq adopté par Mirzā Muḥammad Khān. Dans le texte parallèle de Bar Hebraeus (*Hist. dynast.*, texte, 492; trad., 322), il faut également lire Qobaq au lieu de قوتاق Qotaq ou قویاق Qoyaq. C'est aussi Qobaq qui est altéré en قوبان Qoban dans Rašidu-d-Dīn,

Dans ces conditions, il y a lieu, je crois, d'accorder leur pleine valeur aux trois passages suivants de Guillaume de Rubrouck, et on se demande même pourquoi ils n'ont pas paru décisifs à eux seuls.

En racontant son voyage d'aller de 1253, Guillaume de Rubrouck parle des Naïman et du « roi Jean », qui vivaient au delà des Karakhitai; et il ajoute (Rockhill, *Rubruck*, 110; Van Den Wyngaert, I, 206-207) : « Et ego transivi per pascua eius... In pascuis eius habitabat Keuchan apud cuius curiam fuit frater Andreas, et ego etiam transivi per eam in reditu. » Plus loin, dans le détail de son itinéraire, le moine franciscain, qui a dépassé « Cailac » (= Qayalīγ), s'exprime ainsi (Rockhill, 162-165; Van Den Wyngaert, I, 240-242) : « Post hoc intravimus planiciem illam in qua erat curia Keuchan, que solébat esse terra Naiman... Sed tunc non vidi illam curiam sed in reditu... Mortuo ergo Keu, ipse Mangu est electus de voluntate Baatu, et iam erat electus quando frater Andreas fuit ibi... Parvulus filius Keu qui non potuit esse capax vel conscius consilii, ille relictus est vivus, et illi remansit curia patris cum omnibus spectantibus ad eam, animalibus scilicet et hominibus. Et per illam transivimus in reditu, nec fuerunt ductores mei eundo vel redeundo ausi declinare ad illam. *Sedebat enim in tristitia domina gentium et non erat qui consolaretur eam.* » Enfin, la lettre de Mongka à saint Louis, dont Rubrouck nous a conservé une traduction latine plus ou moins fidèle, contient ce passage (Rockhill, 249-250; Van Den Wyngaert, 308) : « Postquam Keuchan mortuus fuit, nuncii vestri pervenerunt ad curiam eius. » Dans les deux

éd. Blochet, II, 15²¹, et en قوماق Qoniaq, *ibid.*, II, 1⁸. Pour d'autres exemples du nom dans Juwainī, cf. Barthold, *Turkistan down to the Mongol invasion* 2, 362, 393 (avec la correction de *T'oung Pao*, 1930, 52, pour le prétendu « Ilobogo »). On a correctement Qobaq dans Waṣṣāf (trad. Hammer, 93). Le nom apparaît à diverses reprises dans les textes chinois; cf. Bretschneider, *Med. Res.*, I, 161 (deux exemples du *Yuan che*, qui supposent une prononciation Qoboq); il y faut joindre Hou-pa (Qubaq) du *Cheng-wou ts'in-tcheng lou* (éd. Wang Kouo-wei, 64 b). De même qu'Emil survit comme nom de la rivière Emil, Qobaq est encore aujourd'hui le nom d'une rivière Qoboq (« Chobuq » des cartes allemandes) à l'Est de l'Emil. C'est essentiellement la vallée de ces deux rivières qui constituait l'apanage propre de Güyük.

premiers textes, il n'est pas douteux que, par la « curia » de Güyük, Guillaume de Rubrouck entend la « Cour » de ce prince dans son ancien apanage de l'Emil, celle vers laquelle Güyük se rendait quand il mourut en cours de route (mars-avril 1248); c'est parce qu'il s'agit de cette « Cour » impériale déchuë que Rubrouck peut lui appliquer les paroles de Jérémie. Or, dans le premier passage, Guillaume de Rubrouck dit expressément que c'est à cette « Cour »-là qu'André de Longjumeau est allé. Et il n'y a par suite qu'à donner le même sens à la phrase de la lettre de Mongka sur les envoyés de saint Louis qui, après la mort de Güyük, arrivent « ad curiam eius » (1). D'accord avec les inférences que nous avons tirées des textes persans, c'est bien à la Cour de l'Emil, et non à Karakorum, que l'ambassade de saint Louis a dû être reçue par la régente Oçul-qaïmîs; il me paraît probable qu'elle y soit parvenue au début de 1250, mais y ait séjourné au moins jusqu'au milieu de l'année, et en tout cas jusqu'après la première diète d' « Alaçmaq » où l'élection de Mongka fut décidée.

Sur la route que l'ambassade de saint Louis suivit entre la côte et la rivière d'Emil, nous avons les quelques renseignements suivants. De toute évidence, pour aller vers Äljigidäi, l'ambassade dut aller d'abord au moins jusqu'à Tauriz (2). Il n'est aucunement sûr qu'elle ait dû continuer alors plus au nord; en tout cas, même si elle fit un crochet dans cette direction au cas où Äljigidäi s'y serait trouvé, ce que je ne

(1) La traduction de Rockhill a ici inexactement « Your ambassadors reached this court »; peut-être est-ce une faute d'impression pour « his court », puisque Rockhill, comme Beazley, croit bien qu'André de Longjumeau est allé dans la vallée de l'Emil et non à Karakorum.

(2) Je ne vois aucune raison pour supposer, avec Rockhill (*Rubruck*, XXXII), Beazley (*The dawn of mod. geogr.* II, 318) et A. Batton (*Wilhelm von Rubruk*, 30) que l'ambassade, à partir d'Antioche, soit allée par Césarée de Cappadoce, Sivas, Erzeroum et Tiflis, avant de gagner Tauriz. Outre que c'était un grand détour bien inutile, cet itinéraire rendrait moins bien compte de la lettre reçue par saint Louis dès la mi-carême de 1249, et qui suppose que les envoyés étaient déjà en pays directement soumis aux Mongols. Il est bien plus naturel qu'André de Longjumeau ait pris à nouveau la route d'Antioche-Mossoul que lui-même avait suivie déjà lors de son voyage de retour à la fin de 1246 ou tout au début de 1247.

crois pas, il est certain qu'elle revint ensuite au Sud-Est et longea le Sud de la mer Caspienne (1). C'est dans ces régions que le clerc Théodule d'Acre, qui s'était joint dès Chypre à l'ambassade, la quitta, pour se rendre ensuite lui-même à Karakorum en 1253. Guillaume de Rubrouck, qui a reconnu que la Caspienne était une mer fermée (2), dit (Rockhill, 119; Van Den Wyngaert, 1, 211) : « Habet ergo illud mare tria latera inter montes, aquilonare vero habet ad planitiem. Frater Andreas ipse circumdedit duo latera eius, meridionale scilicet et orientale. Ego vero alia duo, aquilonare scilicet in eundo... occidentale vero in revertendo... ». Rockhill (*Rubruck*, XXXIII) a estimé qu'André de Longjumeau avait suivi la rive Sud de la Caspienne à l'aller, et la rive Est au retour, car, à l'aller, les Mongols n'avaient aucune raison de faire passer les envoyés entre la Caspienne et la mer d'Aral, dans une région où aucun grand chef mongol ne campait (3). J'en suis bien d'accord, mais le raisonnement vaut pour le retour comme pour l'aller, et je ne crois pas qu'André de Longjumeau ait jamais passé entre la mer d'Aral et la mer Caspienne. Les termes de Rubrouck ne doivent pas être pris ici trop à la lettre, et n'impliquent pas qu'André de Longjumeau et lui-même aient vraiment « bouclé » à eux deux tout le circuit de la mer Caspienne. Il suffit que, de l'angle Sud-Est de la mer Caspienne, André de Longjumeau ait remonté vers Ürgänj pour qu'il ait suivi au début la rive orientale dont parle Rubrouck; et l'itinéraire fut vraisemblablement le même au retour qu'à l'aller. Entre le passage probable à Ürgänj et la « Cour » de l'Emil, nous avons du moins, grâce à Rubrouck, un point de repère sûr, Talas, où André de Longjumeau vit des prisonniers allemands de Būri (Rockhill, 136). Tout le reste de l'itinéraire nous échappe.

(1) D'après M. Rastoul, « l'on sait seulement que les messagers du roi furent bien reçus par Iehi-Khatai, qu'ils traversèrent en sa compagnie la Perse... » ; mais nous ne savons rien de tout cela.

(2) M. Altaner (p. 136) a déjà signalé que M. Rastoul a prêté ici par erreur à André de Longjumeau cette constatation géographique importante, qui est due en réalité à Guillaume de Rubrouck.

(3) M. Altaner (p. 136, n. 30) est de la même opinion que Rockhill.

Sur l'accueil que l'ambassade de saint Louis trouva auprès d'Oğul-qaïmîš, les avis sont divergents. « The visitors were received with haughty insolence by the Regent Mother », dit Beazley (*The Dawn*, II, 319). Abel Rémusat (*Mém.*, 54) avait conclu au contraire que « cette princesse et son fils, ayant vu les présens du roi, reçurent les frères avec distinction ». La vérité me paraît être entre ces deux opinions extrêmes, mais plus voisine de l'opinion de Rémusat que de celle de Beazley. Il est tout à fait certain, et il allait de soi, que les Mongols ne pouvaient voir dans l'ambassade de saint Louis que l'hommage d'un prince tributaire, et c'est ce qui s'exprimera dans leur réponse : sous cette réserve, ils étaient tout disposés à bien accueillir des envoyés dont la venue flattait leur amour-propre, et André de Longjumeau, qui avait déjà une vieille expérience de l'Orient et même des Mongols, n'était pas homme à montrer l'intransigeance d'un Ascelin (1). En tout cas, les présents de saint Louis furent reçus, et il y fut répondu par d'autres présents. Nous ne le savons pas par Joinville, qui, au milieu de beaucoup de détails qui ne sont pas tous également vraisemblables, mentionne seulement le don que le « grand roy des Tartarins » fit aux frères d'un « cheval chargé de farine, qui estoit venu de trois mois d'aleure loing » (2); mais Bernard Gui a parlé de « munera et exenia », vraisemblablement d'après les récits de Jean

(1) Jean de Carcassonne n'estimait sûrement pas qu'on eût fait mauvais accueil à l'ambassade dont il faisait partie. Nous en avons la preuve dans le passage de la *Vie d'Innocent III* où Bernard Gui le nomme et où il ajoute (Muratori, *Rev. Ital. Ss.*, III, 591) : « Sed cùm pervenissent dicti fratres cum multis laboribus ad caput exercitus Tartarorum, invenerunt esse defunctum [= le roi.] . Verumptamen Regina & filius ejus, visis, & acceptis exeniis Ecclesiasticis, honoraverunt nuncios & munera & exenia tribuerunt. Sicque remissi regressi sunt cum honore. nullo tamen effectu alio subsecuto, qui principaliter quaerebatur. » Aucune autre source occidentale ne parle ici du « fils » d'Oğul-qaïmîš, et il me paraît très probable que Bernard Gui ait recueilli les informations du présent passage à Carcassonne, auprès de Martin Donadieu et de Pierre Régis, qui les tenaient eux-mêmes de Jean de Carcassonne. Amalric Auger copie simplement Bernard Gui.

(2) Ed. Wailly, p. 174. Joinville a toujours cru que les envoyés de saint Louis avaient été reçus par le grand khan lui-même; il n'a rien su ni de la mort de Güyük ni de la régence d'Oğul-qaïmîš. Il est exact que les Mongols vivaient de la chasse et du produit de leurs troupeaux, et que les produits agricoles leur parvenaient surtout comme tribut de la Chine ou du pays ouïgour.

de Carcassonne. La lettre de Mongka à saint Louis, apportée par Guillaume de Rubrouck, dit de même : « Postquam Keuchan mortuus fuit, nuncii vestri pervenerunt ad curiam eius. Camus [*lire* * Caimis] uxor eius misit vobis pannos, nasic (1) et litteras ».

Dans cette même lettre, Mongka s'exprimait très dédaigneusement sur le compte de David et injurieusement sur celui d'Oγul-qaïmîš : « Vir quidam nomine David venit ad vos tanquam nuncius Moallorum sed mendax erat, et misistis cum illo nuncios vestros ad Keuchan (2)... Camus uxor eius misit vobis pannos, nasic et litteras. Scire autem res bellicas et negotia pacis, magnum seculum quietare et bona facere videre illa mulier nequam, vilior quam canis, quomodo scire potuisset » (3). C'est surtout en songeant à cette lettre de Mongka à saint Louis qu'on a parlé de l'« imposture » de David. Mais David était l'homme d'Äljigidäi, qui lui-même était du parti d'Oγul-qaïmîš; Mongka avait fait mettre à mort Äljigidäi et Oγul-qaïmîš en 1251 et 1252; il y en avait là plus qu'il ne fallait pour que David fût désavoué.

Il n'était pas plus juste de dire qu'Oγul-qaïmîš ne pouvait rien savoir des affaires politiques. Abel Rémusat (*Mém.*, 54-55), après avoir mentionné les présents de la régente, ajoute : « La

(1) Sur ces brocards *nasi*, cf. en dernier lieu *JA*, 1927, II, 269-271, et *T'oung Pao*, 1930, 203.

(2) Sans être une preuve formelle, et même si elle n'est que l'écho des informations fournies à Mongka par Rubrouck, cette phrase donne à penser que David a bien accompagné André de Longjumeau jusqu'auprès d'Oγul qaïmîš.

(3) Je comprends cette dernière phrase comme suit : « Mais pour [ce qui est de] savoir les choses de la guerre et les affaires de la paix, d'assurer le calme au grand empire et de faire voir des choses bonnes, comment cette femme propre à rien, plus vile qu'un chien, eût-elle pu le savoir? » La version de Rockhill (p. 250) est un peu une paraphrase. M. Malein (p. 163) a compris « faire et voir » (*tworit' i videt'*) au lieu de « faire voir »; de même M. Herbst (*Der Bericht*, 149, « zu tun, zu erkennen »); j'ai scrupule à aller contre l'opinion de M. Malein, qui est latiniste, mais il me semble que nous avons simplement ici la traduction latine d'un causatif mongol. La comparaison avec un chien n'a rien d'exceptionnel; cf. *supra*, p. [112], la colère des Mongols de Baiju quand Ascelin leur demande de se convertir : « Vous nous invitez à devenir des chrétiens, et par là des chiens tout comme vous. » L'insulte de « viles canes » se retrouve d'ailleurs dans un autre passage de Rubrouck lui-même (*Sinica Franciscana*, I, 288).

reine y joignit des lettres; mais, peu au fait de ce qui passait dans la partie occidentale de l'empire qu'elle régissait, elle ne put rien décider relativement à la paix ou à la guerre. » C'est reprendre presque en propres termes la phrase de Mongka, mais, ce faisant, Abel Rémusat a oublié la lettre même de la régente à laquelle il fait allusion, et dont une partie tout au moins nous a été conservée par Joinville (1). Les conseillers ne manquaient pas plus à Oγul-qaïmîš qu'ils n'avaient manqué à Törägänä, et la lettre que Joinville a connue est, dans son essence, telle que Güyük ou Mongka lui-même l'eussent dictée.

La pièce de « *nasic* » et la lettre d'Oγul-qaïmîš ne furent pas confiées à André de Longjumeau (2); comme toujours, la Cour mongole profita de l'occasion pour adjoindre à l'ambassade de saint Louis ses propres envoyés, en partie pour porter les cadeaux et les réponses, mais surtout pour se renseigner (3). Envoyés français et envoyés mongols furent peut-être, presque au terme de leur voyage, détenus quelque temps à Alep (4); enfin en avril 1251 au plus tôt, ils rejoignaient le roi de France à Césarée (5).

(1) Abel Rémusat dit ensuite un mot de cette lettre, et voit bien que, malgré l'indication du « grand roy des Tartarins » chez Joinville, il ne peut s'agir que d'Oγul-qaïmîš ou, pense-t-il encore, de Širämün; mais il ne paraît pas avoir compris que c'est là la lettre même d'Oγul-qaïmîš à laquelle il est fait allusion dans la lettre de Mongka. Pour la même raison, je puis encore moins accepter l'idée de M. Fr. M. Schmidt (*Ueber Rubruck's Reise*, dans *Z. d. Ges. f. Erdkunde*, 1885, 162), qui attribue la lettre citée par Joinville à Mongka lui-même; mais ce serait alors sa propre lettre que Mongka aurait désavouée devant Guillaume de Rubrouck!

(2) Abel Rémusat (*Mém.*, p. 54) s'est absolument trompé sur ce point.

(3) Cf. à ce sujet *supra*, p. [131], où j'ai omis d'indiquer cet exemple-ci.

(4) M. Altaner (p. 136) s'est déjà posé la question; le texte auquel il renvoie (*Hist. des Crois., Occid.*, n. 623) m'avait aussi intrigué; s'il s'agit bien de la mission d'André de Longjumeau, ce texte ne peut porter que tout à fait sur la fin de 1250.

(5) Cordier (*Hist. gén. de la Chine*, n. 395), probablement à la suite de Rémusat (*Mém.*, p. 56), fait revenir les envoyés de saint Louis à Acre; c'est aller contre les termes formels de Joinville. M. Altaner (p. 137) a dit que saint Louis résida à Césarée du 29 mars au 15 avril 1251, et a renvoyé sur ce point à Röhricht, *Gesch. d. Königreichs Jerusalem*, 885-887; mais il a mal lu Röhricht, d'ailleurs peu clair dans le cas présent. En réalité, bien que saint Louis soit allé entre temps fortifier les places situées entre Acre et Césarée, Césarée resta assez longtemps son séjour principal, et Röhricht lui-même dit (p. 885) qu'on

La lettre d'Oγul-qaïmîš que les envoyés mongols remirent à saint Louis ne nous est connue que par Joinville, qui la reproduit ainsi (Wailly, p. 175) : « Bone chose est de pais; quar en terre de pais manguent cil qui vont à quatre piez, l'erbe pesiblement. Cil qui vont à dous, labourent la terre (dont li bien viennent) paisiblement (1). Et ceste chose te mandons-nous pour toy avisier; car tu ne peus avoir pais si tu ne l'as à nous. Car prestres Jehans se leva encontre nous (2), et tex roys et tex (et mout en nommoient); et touz les avons mis à l'espée. Si te mandons que tu nous envoies tant de ton or et de ton argent chascun an, que tu nous retieignes à amis; et si tu ne le fais, nous destruirons toy et ta gent aussi comme nous avons fait ceus que nous avons devant nommez. »

Il est évident que nous n'avons pas ici une version complète et littérale. Les formules initiales manquent. Il n'est rien dit de l'ambassade d'André de Longjumeau ni de celle qu'Oγul-qaïmîš envoie en retour. Si on met cette traduction en parallèle avec la version si scrupuleusement fidèle de la lettre d'Āljigidāi qu'André de Longjumeau exécuta à Chypre à la fin de 1248, force est d'admettre que notre Dominicain eut peu de part à celle-ci. On en entrevoit plusieurs explications possibles. La lettre d'Oγul-qaïmîš, tout comme en 1254 celle de Mongka à saint Louis, pouvait être en langue mongole et en écriture ouïgoure, et André de Longjumeau n'était familier qu'avec les idiomes du proche Orient. Par ailleurs, nous ne savons pas où et quand Joinville a recueilli le fragment de lettre qu'il nous a transmis, de mémoire peut-être et après bien des années. Mais si nous avons plus de documents mongols de ce temps, cer-

a des documents de saint Louis écrits à Césarée de mai 1251 à mai 1252. Dans ses *Reg. Reg. Hieros.*, p. 307, Röhricht place l'arrivée d'André de Longjumeau à Césarée en mai-juin 1251.

(1) Rockhill (*Rubruck*, XXX) a suivi la leçon « passiblement » du mss. BN fs. franç. n° 13568, mais le contexte me paraît en faveur du « paisiblement » de l'autre groupe de mss.

(2) La mention du « Prêtre Jean » ne se trouvait certainement pas dans la lettre originale d'Oγul-qaïmîš; mais peut-être ne se trouvait-elle pas non plus dans le texte primitif de Joinville, car elle manque au mss. franç. n° 13568 et a pu être ajoutée d'après les récits qui précèdent; il faut avouer toutefois que, sans ce membre de phrase, la construction est boiteuse.

taines des formules pourraient nous sembler moins surprenantes. L'herbe que mangent paisiblement ceux qui vont à quatre pieds et la terre que labourent paisiblement ceux qui vont à deux ne seraient pas déplacées dans la lettre de Mongka où il est dit de ceux qui ne se soumettront pas aux instructions du khan que « erunt habentes oculos, non videntes; et cum voluerint aliquid tenere, erunt sine manibus; et cum voluerint ambulare, erunt sine pedibus ». Et tout ce qui suit est absolument dans la note des ordres de soumission que les Mongols envoyaient partout autour d'eux.

On conçoit que saint Louis n'ait pas été autrement satisfait du message d'O-gul-qaïmîš; « et sachiez, dit Joinville, que li rois se repentî fort quant il y envoya ». Toutefois, s'il devenait évident que David avait beaucoup exagéré et même menti, et s'il fallait renoncer, du moins provisoirement, à une coopération active des Mongols contre les Musulmans, le zèle apostolique du roi de France trouvait encore quelque consolation dans les récits du frère André. Celui-ci avait vu un certain nombre de chrétiens dans les pays placés sous la domination directe ou sous la suzeraineté des Mongols, et il savait en outre la situation précaire de l'épiscopat jacobite et nestorien sur les territoires du calife de Bagdad; ici comme là, assurait-il, il y avait grand intérêt, pour le progrès de la foi, à porter à l'épiscopat un certain nombre de missionnaires dominicains et franciscains (1). Saint Louis en écrivit à Innocent IV qui, par la lettre *Athleta Christi* du 20 février 1253, donna à son légat en Orient Odon de Châteauroux tous pouvoirs pour procéder à ces consécra-tions. Le plan ne semble pas avoir été vraiment appliqué alors (2),

(1) Cf. Quetif et Echard, *Scriptores. s. a.* 1253; Rinaldi, 1253, n° 49; Brémond. *Bull. ord. Praed.*, 1, 226; Sbaralea. *Bull.*, 1, 651; Allaner, 58 et 137; et *supra*, p. [71]. Les termes qu'emploie Innocent IV à propos des pays « tartares » sont assez modestes : « Cum sicut ipse [= saint Louis] accepit a suis nuntiis, quos misit ad Tartaros, nonnulli ex iis fidem Christi susceperunt per baptismum et quamplures ex ipsis, prout creditur, si proponeretur eis verbum salutis, ad viam veritatis... redirent... ». A lire ces mots, on ne soupçonnerait pas qu'il y avait en Mongolie des tribus entières chrétiennes; et leur épiscopat nestorien n'avait d'ailleurs alors aucune tendance à se laisser supplanter par un épiscopat romain.

(2) Rubrouck (Rockhill, *Rubruck*, 282) a aussi recommandé l'envoi d'un évêque

mais l'idée n'en fut pas abandonnée; l'organisation de la hiérarchie catholique en pays de missions, qui fut assez développée au début du XIV^e siècle, se trouvait en germe dans cette lettre du 20 février 1253 rédigée par Innocent IV sur une requête de saint Louis, mais à l'instigation première d'André de Longjumeau.

En outre, et s'il ne voulait pas exposer son autorité royale à de nouvelles avanes de la part des Mongols, saint Louis souhaitait toujours d'aider directement à la conversion de populations qu'André de Longjumeau lui représentait comme assez bien disposées pour la foi. A côté des nouvelles qui parvinrent ensuite par d'autres sources et qui donnaient à croire que Sartaq, fils de Batu, avait été baptisé, les informations d'André de Longjumeau contribuèrent certainement à faire décider le voyage de Guillaume de Rubrouck (1253-1255). Guillaume de Rubrouck proclamait, bien haut parfois, d'autres fois plus discrètement, qu'il n'était pas ambassadeur du roi de France, mais celui-ci ne lui avait pas moins remis des lettres de recommandation; les Mongols ne furent pas seuls à se méprendre sur une situation qui n'était pas ambiguë que dans la forme (1). Quoi qu'il en soit, les détails mêmes que donne Rubrouck sur la mission du frère André, et dont rien ne montre qu'il les doive à une relation écrite dont nous n'avons de mention nulle part, tendent à faire admettre, comme on l'a supposé communément, que Guillaume de Rubrouck, avant de partir pour Constantinople et la haute Asie, se rencontra avec André de Longjumeau en Palestine sur la fin de 1251 ou en 1252 (2).

chez les « Tartares », mais uniquement à titre d'ambassadeur ayant autorité pour parler aux Mongols et obtenir d'eux des réponses précises.

(1) En réalité, il n'y avait qu'une lettre de saint Louis, adressée à Sartaq; M. Beazley (*The Dawn*, II, 320) s'est trompé en parlant de « letters to the Emperor of the Tartars, and to the Mongol prince Sartach ».

(2) La venue de David à Chypre et la mission d'André de Longjumeau ne paraissent pas avoir laissé dans le monde des missionnaires un souvenir aussi défavorable que celui que Joinville a exprimé. C'est ainsi que le *Directorium ad passagium faciendum* de 1332, qui n'est pas de « Brocardus » (Burchard du Mont-Sion), mais qui pourrait être de Guillaume Adam, n'hésite pas à invoquer ce précédent en faveur d'une action commune possible entre chrétiens et Mongols (*Hist. des Croisades, Hist. armén.*, II, 594) : *Iterum, quando sanctus Ludovicus transiit ultra mare, statim in Cypro occurrerunt ei nuncii*

Enfin, les récits d'André de Longjumeau sont très probablement pour une part dans l'envoi d'une mission dominicaine sur laquelle nous sommes, à vrai dire, assez mal renseignés. Presque au terme de son voyage de retour, Guillaume de Rubrouck rencontra le 2 février 1255 à Ani cinq dominicains, dont quatre étaient originaires de la province de France et un cinquième avait été pris en Syrie, et qui se rendaient chez les Mongols avec des lettres d'Innocent IV pour Sartaq, pour Mongka et pour Büri (1). Rockhill, le P. Batton (68), M. Altaner (138-139) et le P. Van Den Wyngaert ont mis l'envoi de cette ambassade en rapport avec la venue à Anagni d'un prêtre arménien nommé Jean et qui se donnait comme le chapelain de Sartaq devenu chrétien; ce Jean, qui avait été arrêté dans la Pouille par ordre de Conrad, ne fut délivré qu'après la mort de celui-ci († 21 mai 1251) (2), et put alors venir se présenter à Innocent IV, qui le traita avec honneur (3). Je doute que ce rapprochement soit fondé. Nous avons bien une lettre d'Innocent IV à Sartaq, datée du 29 août 1251, et où le pape félicite le prince mongol de sa conversion dont le chapelain Jean a apporté la nouvelle (4); mais rien ne montre que des Domini-

Tartarorum, non que impedimenti, sed que amoris erant potius offerentes, licet tunc temporis major eos quam nunc feritas occuparet.

(1) Rockhill, *Rubruck*, 274; Van Den Wyngaert, *Sinica Franciscana*, I, 326. Rubrouck fait de nouveau allusion à eux dans l'Épilogue (*Sin. Francisc.*, I, 331).

(2) M. Altaner (p. 139) dit « 20 mai 1251 »; je ne trouve d'autorités que pour le 21 mai.

(3) Le P. Golubovich (II, 389) a supposé qu'il s'agissait d'un Nestorien; mais Nicolas de Calvi, dans le texte qui va être indiqué à la note suivante, dit à deux reprises que ce Jean était un prêtre arménien.

(4) Pour cette lettre du 29 août 1251 (IIII Kal. sept.), cf. Rinaldi, 1251, 2-4; Berger, *Reg. d'Innocent IV*, n° 8315; Golubovich, II, 389; Altaner, 139, n. 1. Abel Rémusat (*Mém.*, 61) a daté par inadvertance la lettre du 29 septembre 1251, et Rockhill (*Rubruck*, 274) du 1 septembre. Rémusat s'est également trompé en croyant que c'était « l'ambassade » de ce prêtre Jean n'était connue que par la lettre d'Innocent IV; Nicolas de Calvi, toujours bien informé, consacre tout le ch. 39 de sa *Vie d'Innocent II* au miracle qui aurait amené la conversion de Sartaq et à l'ambassade qui s'ensuivit (Muratori, *SS*, III, I, 592; Baluze, *Miscellanea*, rééd. Mansi, I, 204-205). Le nom de Sartaq est tout à fait sûr; étymologiquement, Sartaq, comme Sarta'ul ou Sartaq'ün, signifie « Sarte » (cf. *supra*, p. [13]); je ne sais pourquoi Röhricht, qui donne correctement « Sartach » en 1893 dans ses *Reg. Reg. Hieros.*, p. 321, a adopté « Serkak » en 1890 dans ses *Kleine Studien*, p. 24, et l'a répété en 1898 dans *Gesch. d. Königreichs Jerusalem*, 889.

cains aient été chargés de porter cette lettre, et je le crois même peu vraisemblable; j'y reviendrai tout à l'heure (1). Sur les lettres destinées à Mongka et à Büri, nous n'avons aucun renseignement. On remarquera toutefois qu'elles sont naturellement antérieures à toute information due à Guillaume de Rubrouck, puisque celui-ci est encore en route quand il rencontre les Dominicains porteurs des lettres pontificales. Et c'est ici qu'André de Longjumeau doit intervenir. Tous les manuscrits de Rubrouck nomment Büri comme destinataire d'une des lettres d'Innocent IV. Néanmoins, Rockhill (p. 274), rappelant que Büri fut mis à mort par Batu dès 1252, s'est demandé si son nom n'avait pas pris ici indûment la place de celui de Batu; le P. Van Don Wyngaert (p. 326) s'est posé la même question; M. Altaner (p. 139) a remplacé résolument Büri par Batu dans son texte. La correction ne me semble pas nécessaire. Le nom de Batu (« Baatu ») apparaît bien plus souvent dans le texte de Rubrouck que celui de Büri (« Buri »), puisque Rubrouck, en dehors du présent passage, ne parle de Büri et de sa mort qu'en tant que Büri était le maître des Allemands captifs à Talas; la confusion, graphiquement peu probable, est presque injustifiable en raison. D'autre part, il est à peu près sûr que Büri a été mis à mort par Batu en 1252 et en tout cas Guillaume de Rubrouck le croyait; mais c'est Guillaume de Rubrouck qui en apportait la nouvelle encore ignorée dans le monde chrétien; il n'est donc pas étonnant qu'avant le retour de Guillaume de Rubrouck, Innocent IV écrive encore à Büri, bien que celui-ci fût déjà mort.

Enfin, pourquoi des lettres pontificales sont-elles adressées

(1) Il y a même une phrase formelle de Nicolas de Calvi, selon laquelle c'est le prêtre arménien lui-même qui emporta la lettre du pape à son maître (*qui reportans literas à Domino Papa, regressus est unde venerat ad dominum suum*); et je dois encore ajouter que, vu les habitudes de la chancellerie pontificale, le texte de la lettre, rappelant assez longuement la venue de ce prêtre Jean et sa capture par Conrad, s'explique mieux si la lettre a été remise au prêtre Jean lui-même. Si ce Jean était vraiment de l'entourage de Sartaq, il ne retrouva plus son maître dans la région du Don et de la Volga, car, dès juillet 1254, Sartaq s'était mis en route pour ce voyage à la cour de Mongka dont il ne revint pas.

à Büri, qui n'était après tout qu'un prince assez obscur parmi les Gengiskhanides? La relation même de Guillaume de Rubrouck nous fournit la réponse. André de Longjumeau avait parlé des esclaves allemands que Büri avait installés à Talas, et Guillaume de Rubrouck s'était déjà beaucoup informé d'eux aux camps de Sartaq et de Batu. Quand le moine franciscain arrive dans la région de Talas et s'inquiète à nouveau de ces esclaves allemands de Büri, on ne peut rien lui dire des esclaves, mais on lui raconte la mort de leur maître. Ses recherches demeurent vaines jusqu'au camp de Mongka; il apprend alors que Mongka a fait transporter ces Allemands bien à l'Est de Talas, jusqu'à Bolat (Pulad, Bolod). Plus tard, vers Pâques 1254, un homme vena de Bolat apporta à Guillaume de Rubrouck la nouvelle consolante que « le » prêtre Allemand (de Bolat) allait bientôt arriver à la Cour (1). Mais les semaines passèrent sans que « le » prêtre parût, et le 31 mai 1254, au cours de la dernière audience que Guillaume de Rubrouck eut de Mongka, il lui demandait la permission, une fois portée sa réponse au roi de France, de revenir dans ses états pour exercer son ministère auprès des Allemands de Bolat (2). Bien plus, il dit que c'est « en grande partie à cause d'eux. » qu'il a entrepris son voyage (3). Il me semble presque évident qu'André de Longjumeau n'avait pas parlé au seul Guillaume de Rubrouck de ces Allemands esclaves de Büri et qui étaient privés des secours religieux. Voilà pourquoi, en envoyant une mission dominicaine chez les Mongols en 1254-1255, l'un des buts qui lui étaient assignés était de s'entendre, pour l'exercice du ministère sacré chez ces Allemands de Talas, avec leur maître

(1) Cf. Rockhill, *Rubruck*, 136-137, 225. Je ne sais trop comment expliquer le « sacerdos ille theutonicus », étant donné qu'il n'a jamais été question de lui auparavant, et que Rubrouck dira ensuite à Mongka que ces Allemands de Bolat sont sans pasteur. Peut-être faut-il lire *sacerdos illorum Theutonicorum*, et par ailleurs Rubrouck a-t-il conclu de sa non venue que ce prêtre était décédé, ou encore Rubrouck a-t-il exagéré l'isolement religieux de ces Allemands pour justifier auprès de Mongka son désir de revenir auprès d'eux.

(2) Cf. Rockhill, *Rubruck*, 238.

(3) *Illi Theutonicici, pro quibus illic pro magna parte ivi* (*Sinica Franciscana*, 1, 289). La traduction de Rockhill (*Rubruck*, 225), « whom I had nearly gone there to see », n'est pas exacte; M. Malein et M. Herbst ont bien compris

Büri qu'on croyait toujours vivant et puissant (1). Les vraisemblances me paraissent être pour que nous ayons là la mission de Dominicains français dont les membres avaient été choisis au cours du « chapitre des larmes » de la province de France (2).

(1) La seule objection que je voie à cette explication est que Guillaume de Rubrouck parle dans sa relation de ces lettres que les Dominicains avaient pour Sartaq, Mongka et Büri; et il ne fait aucune remarque, bien que lui du moins sût que Büri était mort. Mais c'est que la mention de ces lettres vient de façon tout incidente dans son récit; il n'avait pas à s'appesantir sur elles.

(2) Sur le « chapitre des larmes », cf. *supra*, pp. [71-73]; il ne peut s'agir de la mission d'Ascelin de 1245-1248, pour des raisons multiples; la mission d'André de Longjumeau de 1245-1247 ne comprenait que deux missionnaires, et le frère André, qui est très probablement celui de la translation de la Couronne d'épines, avait déjà été en Orient; sa désignation ne cadre pas avec l'ensemble du récit de ce « chapitre des larmes ». Reichelt avait pensé à relier le « chapitre des larmes » aux mesures de la lettre *Athleta Christi* du 20 février 1253; j'ai dit pourquoi cette hypothèse me paraissait médiocre, et ai préféré mettre en avant la lettre *Cum dilectos* du 26 février 1254 (la date est correctement donnée deux fois dans mon texte p. [72]; le 16 février de la note est une faute d'impression), recommandant aux prélats de Géorgie des Dominicains qui vont « porter aux Tartares la parole de Dieu ». Je tiens toujours pour cette opinion, mais j'aurais dû surtout invoquer la mission des cinq Dominicains, dont quatre de la province de France (le cinquième s'adjoignit à eux en Syrie), que Guillaume de Rubrouck a rencontrés à Ani. Désignés au cours d'un chapitre provincial de France vers la fin de 1253, recommandés aux prélats de Géorgie par une lettre du 26 février 1254, parvenus en Syrie vraisemblablement par le passage de printemps cette année-là, ils ont, comme tant d'autres, rencontré de grosses difficultés pour organiser leur voyage à travers le pays soumis aux Mongols, et ils étaient encore à Ani le 2 février 1255. C'était là une mission considérable, destinée uniquement à l'apostolat comme le dit Rubrouck, bien qu'elle fût pourvue de lettres de recommandation du Souverain Pontife pour Sartaq, Büri et même le grand khan Mongka: il est certain que le chapitre de France n'avait pas pris l'initiative de l'entreprise, et tout cadre donc bien ici avec ce que nous savons du « chapitre des larmes » par Géraud de Frachet. On objectera que si la mission était déjà prête au début de 1254 et a été recommandée par une lettre pontificale du 26 février 1254, elle n'a pas pu recevoir une lettre de recommandation pour Sartaq, alors que le prêtre Jean n'a apporté à Anagni la nouvelle de la « conversion » de ce prince que postérieurement au 21 mai 1254. Mais précisément je ne crois pas que la mission dominicaine que Rubrouck rencontra à Ani ait rien à voir avec la venue du prêtre arménien Jean. Celui-ci est arrivé à Anagni postérieurement au 21 mai 1254, et en est reparti avec une lettre pontificale du 29 août 1254. Mais les bruits relatifs à la « conversion » de Sartaq avaient circulé bien antérieurement; dès 1251, on les connaissait en Palestine, et, en quittant saint Louis au début de 1253, Guillaume de Rubrouck emportait une lettre du roi de France pour ce prince supposé chrétien. Il n'était donc pas besoin, on le voit, de la venue du prêtre Jean pour qu'Innocent IV remit aux dominicains français un message destiné à Sartaq. Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, III, 484, a déjà supposé que les

Guillaume de Rubrouck, fort de son expérience toute fraîche, tenta plutôt de décourager une entreprise qui lui paraissait mal conçue et vouée à l'insuccès, et les Dominicains décidèrent alors d'aller prendre avant tout conseil de leurs frères du couvent de Tiflis (1). « Ce qu'ils auront fait ensuite, je ne sais », ajoute Rubrouck. Nous n'en savons guère plus ; il y a cependant des chances pour que les missionnaires aient continué leur route, car c'est assez vraisemblablement d'eux qu'Humbert de Romans, devenu général de l'ordre, disait dans sa lettre encyclique de 1256 : « Fratres vero, qui proficiscuntur ad Tartaros, de via sua michi prospera nunciaverunt » (cf. *supra*, p. 72). Après quoi, la nuit se fait sur une tentative qui dut avorter comme tant d'autres.

Toutes les anciennes biographies d'André de Longjumeau disent qu'il resta en Palestine au moins jusqu'en 1253 puisqu'il fournit cette année-là des renseignements à Guillaume de Rubrouck pour son voyage en Mongolie, mais qu'on ignore ce qu'il advint de lui par la suite. La date de 1253 ne s'impose elle-même pas, car Guillaume de Rubrouck a quitté la Palestine pour Constantinople dès le début de 1253 (2), et il a pu voir

Dominicains d'Ani sont ceux qui sont visés par la lettre d'Innocent IV, en date du 16 février 1254, qui recommande des missionnaires Dominicains au « sultan de Turquie » (= de Koniah) et aux évêques de Géorgie. Il y a en réalité deux lettres différentes, l'une du 16 février 1254 adressée au sultan de Turquie (Berger, n° 7780), l'autre du 26 février 1254 adressée aux évêques de Géorgie (Berger, n° 7781). J'ai fait état de la seconde seulement, parce que c'est celle où les Tartares sont nommés : celle envoyée au sultan de Turquie, dont on trouvera le texte dans Rinaldi, *s. a.* 1254, n° 5, concerne des Dominicains qui doivent rester dans les États de ce sultan. Un autre texte est peut-être à faire intervenir également ici. On a vu (pp. [71-72] et [214]) que la lettre *Athleta Christi* du 20 février 1253 était la résultante indirecte de l'ambassade d'André de Longjumeau, mais j'ai cité aussi incidemment la bulle *Cum hora undecima* du 23 juillet 1253. Dans l'interminable liste de peuples qu'énumère le préambule de cette bulle, on voit figurer « les chrétiens captifs chez les Tartares » : je ne serais pas surpris qu'il y eût, là encore, une allusion aux Allemands captifs de Bûri qu'André de Longjumeau avait fait connaître.

(1) Sur ce couvent dominicain de Tiflis et les religieux qui y furent envoyés dès 1240, cf. *supra*, p. [96], et Altaner, 67-68.

(2) Depuis Rockhill, on dit généralement que Rubrouck a quitté la Palestine

André de Longjumeau à la fin de 1251 ou à un moment quelconque de 1252. Par ailleurs, on peut supposer avec quelque vraisemblance que le Dominicain resta auprès de saint Louis jusqu'au bout et ne se rembarqua qu'avec le roi le 21 ou le 25 avril 1254. Mais surtout il est étonnant que nul, avant M. Rastoul, n'ait fait état d'un texte essentiel qui nous a été conservé par les *Grandes chroniques de France*.

Le Dominicain Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis, en racontant les derniers moments du roi qui s'éteignait à Tunis, écrit ce qui suit : « ...dicebat : Pro Deo studeamus, quomodo fides catholica possit apud Tunicium praedicari et plantari. O quis esset idoneus, ut mitteretur ibi ad praedicandum ! Et nominabat quemdam fratrem ordinis Praedicatorum, qui aliàs illic iverat, et regi Tunicii notus erat (1). » Guillaume de Nangis reproduit à peu près mot pour mot le récit de Geoffroy de Beaulieu (2). Mais dans les *Grandes chroniques* (IV, 126-127), on lit : « Après que le roy ot enseignié ses commandemens à Philippe son fils, la maladie le commença forment à grever... Moulte se demenoit le roy qui pourroit preschier la foy crestienne en Tunes, et disoit que bien le pourroit faire frère André de Longjumel, pour ce que il savoit une partie du langage de Tunes : car aucunes fois avoit iceluy frère André preschié à Tunes par le commandement le roy de Tunes, qui moult l'aimoit... »

Bien que toute cette partie des *Grandes chroniques* suive à la lettre Geoffroy de Beaulieu et Guillaume de Nangis, je ne vois, comme M. Altaner (p. 110), aucune raison de douter du renseignement supplémentaire qu'elles ont accueilli ici. Ainsi, grâce à sa connaissance de la langue arabe, André de Longjumeau a fait avant 1270 œuvre de missionnaire à Tunis, avec l'agrément du prince de Tunis Al-Mustansîr qui se montrait favorable aux chrétiens. Notre Dominicain vivait encore en 1270, mais il n'accompagna pas saint Louis à la croisade,

dès 1252; mais l'argumentation de Rockhill repose sur une méprise, comme je le montre dans un travail *En marge de Jean du Plan Carpén et de Guillaume de Rubrouck* qui sera mis sous presse prochainement.

(1) *Rec. des Hist.*, xx, 23.

(2) *Rec. des Hist.*, xx, 460 et 461.

peut-être à cause de son grand âge, comme l'a supposé M. Rastoul. De toute évidence, il avait gardé la confiance du roi, et puisque celui-ci, à son lit de mort, évoquait le nom de ce religieux, on peut se demander si André de Longjumeau, qui joua en Orient un si grand rôle, et si longtemps méconnu, dans le développement des relations de la papauté et de la royauté française avec les chrétiens dissidents, les musulmans et les Mongols, n'a pas été aussi, à notre insu, l'un des inspirateurs de la croisade tunisienne de saint Louis (1).

(1) M. Rastoul a essayé de préciser les dates et les conditions du séjour d'André de Longjumeau à Tunis; je suis d'accord avec M. Altaner (p. 109) pour estimer que, dans l'état actuel de nos connaissances, ce sont là des hypothèses que rien ne condamne, mais que rien n'appuie.

P. PELLIOU.